Assemblée Générale 2020 – 27 mars 2021

RAPPORTS D'ACTIVITES 2020 DES DEPARTEMENTS ET COMMISSIONS

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE OFFICIEL
MARINE NATIONALE
PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

SOMMAIRE

- DEPARTEMENT VIE FEDERALE ET ACTIVITES TRANSVERSES
  - INFORMATIQUE
  - COMMISSION MEDICALE
  - COMMISSION SECURITE
  - COMMISSION FEMININE
  - COMMISSION DE DEVELOPPEMENT ET DE REPRESENTATION DU KITEBOARD

- COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

- RELATIONS INTERNATIONALES

- JURY D'APPEL

- DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

- DEPARTEMENT COMPETITION PERFORMANCE

  - COMMISSION HANDIVOILE – PARAVOILE – SPORT ADAPTE (VOIR DESE – GP09)
  - COMMISSION SPORT ENTREPRISE
  - COMMISSION GLISSE ET NOUVELLES PRATIQUES
  - COMMISSION FLOTTE COLLECTIVE
  - COMMISSION INTERSERIES
  - COMMISSION MONOTYPE ET INSHORE
  - COMMISSION COURSE AU LARGE ET OCEANIQUE
  - COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE AU LARGE
  - COMMISSION VOILE RADIOCOMMANDEE
  - RAPPORT DU HAUT-NIVEAU NON OLYMPIQUE

- DEPARTEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

  - POLE PROSPECTIVE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
  - POLE EMPLOI FORMATION
  - POLE ANIMATION - VIE DES CLUBS ET DES TERRITOIRES
    - COMMISSION VOILE SCOLAIRE
    - COMMISSION SPORT SANTE
  - LA MER EST A VOUS

RAPPORTS D'ACTIVITES 2020 DU DEPARTEMENT VIE FEDERALE ET ACTIVITES TRANSVERSES

Jean-Claude MERIC

L'année 2020 aura bien évidemment été une année très particulière pour nos licenciés, nos clubs, nos organismes déconcentrés et également pour la FFVoile !
Entre Coronavirus, activités nautiques et compétitions interdites, confinement et déconfinement, report des JO et des AG, réunions institutionnelles à distance (AG, CA, BE, CL), prolongation du mandat au-delà du 31/12/2020, fermeture du siège et télétravail à 100 % de nos opérationnels…, la liste des évènements inattendus aura été longue !

Année hors norme, et l'Administration Fédérale n'y aura pas non plus échappé avec un changement de Secrétaire Général avant la fin de la mandature à quelques mois de la prochaine AG élective.
La démission de Sylvie Harlé de la fonction de Secrétaire Générale et de membres du BE en décembre dernier, m'amène en tant que nouveau Secrétaire Général à signer ce rapport d'activité après l'avoir fait, il est vrai, à maintes reprises lors des mandatures précédentes.
Ce retour quatre années plus tard je m'en réjouis et j'aurai l'occasion d'y revenir.

Mais permettez-moi tout d'abord de remercier Sylvie, en votre nom à tous pour le travail accompli pendant la très grande partie de l'Olympiade et la quasi-totalité de l'année 2020. Les actions menées politiquement au service de la DVFAT doivent être portées à son bilan et il convient également de saluer celle qui a été une des chevilles ouvrières de l'équipe politique de la FFVoile.
Ce changement de Secrétaire Général fait évidemment partie d'un moment important de l'année qu'il me fallait également relater dans le rapport d'activité.

Qu'il me soit ensuite permis de vous dire tout mon plaisir de redevenir Secrétaire Général, simplement parce que travailler au côté de l'équipe opérationnelle de l'Administration Fédérale et plus généralement de l'ensemble des collaborateurs de la FFVoile est un réel plaisir non dissimulé.
Une fois n'est pas coutume, je voudrais leur rendre hommage en début de rapport d'activité (sans attendre la conclusion) et louer tout leur professionnalisme et leur compétence.
La période que nous avons traversée en 2020 (et toujours extrêmement compliquée au cours de ce 1er trimestre) a pu démontrer s'il en était encore besoin toute leur abnégation et le sens du dévouement dans le parfait respect des consignes gouvernementales appliquées scrupuleusement comme une structure responsable et citoyenne et comme nous l'avons demandé à nos clubs.

Le personnel de la FFVoile s'est mis au service du terrain et il n'a globalement pas compté ses heures.
Si l'activité de la navigation a malheureusement été ralentie voire arrêtée, l'activité de conseil et d'accompagnement de nos clubs, elle, n'a pas faibli bien au contraire !
J'ai pu pleinement observer cela en retrait pendant cette dernière année et qu'il me soit permis de les remercier en votre nom à tous, en tant que Secrétaire Général attaché à ces Femmes et ces Hommes.

Une réorganisation Interne imposée

Le développement de la Covid 19 au 1er trimestre 2020 et le confinement qui a suivi, a obligé l'ensemble des équipes FFVoile à changer d'organisation en mode agile et opérationnelle.
La direction de la FFVoile a mis en œuvre, grâce au concours notamment du Service Informatique, les moyens nécessaires pour permettre à tous les salariés du siège à Paris de pouvoir télétravailler dans les meilleures conditions possibles sachant que la Fédération se devait de continuer à fonctionner opérationnellement pour assurer ses missions à destination des clubs. Elle devait apporter à l'ensemble de ses publics (structures affiliés, CDVoile, ligues, licenciés, pratiquants) les informations, les aides et les actions nécessaires pour les accompagner dans cette période troublée.
Même hors période de confinement stricte, la FFVoile a tenu à respecter les consignes du Ministère du travail pour participer à la lutte contre la prolifération du virus en appliquant un télétravail à 100 % chaque fois que possible.
Certes, quelques personnels ont été autorisés à venir au siège eu égard à leur fonction (comptabilité, courrier…..) mais cela reste du domaine de l'exception.

Nous avons veillé, malgré ces conditions peu habituelles, à rester à l'écoute du terrain.

Nous avons d'ailleurs, dans cette période, mis en place un certain nombre d'évolutions pour tenter de fluidifier/faciliter les contacts avec nos structures (refonte de la page contact du site Internet, diffusion des lignes téléphoniques et adresses mails nominatives de chaque département/service sur l'espace club, transfert des lignes directes sur les téléphones portables du personnel pendant la fermeture du siège ou les périodes de télétravail, modernisation des Newsletters Clubs et Licenciés).

Le soutien et l'accompagnement à nos structures

Nous étions donc en ordre de marche et toute la Fédération a pleinement contribué au soutien et à l'accompagnement de nos structures affiliées et déconcentrées.
Lors des deux confinements, notre action s'est concentrée sur 4 axes prioritaires : l'accompagnement aux clubs, l'animation du réseau fédéral, la défense des intérêts de notre sport, la préparation et l'anticipation de la période de déconfinement suivante.

Ce soutien a pris différentes formes et il serait trop long de vous en faire l'énumération exhaustive mais permettez-moi de vous donner quelques exemples :

- Enquête téléphonique en direction des clubs menée en début de confinement pour connaitre la situation des clubs (aspect humain, financier, sanitaire) afin de mettre en place une stratégie adaptée pour les soutenir.
- Soutien aux clubs au travers de **campagnes de sensibilisation auprès des pratiquants pour qu'ils puissent faire preuve de solidarité pour la bonne santé de nos associations/établissements sans attendre la fin du 1er confinement pour reprendre leur licence et leur cotisation auprès de leurs structures.**
- Améliorations des outils de gestion et mise en ligne d'une nouvelle version de l'Espace Club avec un objectif très simple : regrouper toutes les informations utiles pour la bonne gestion d'un club de voile (actu, fiches thématiques réservées aux clubs, ressources documentaires, accès aux outils de gestion et à la boutique)
- Mise en place de pages dédiées aux confinements puis aux déconfinements proposant nos services et nos conseils, mise à disposition des différents guides sanitaires (activités plaisance, pour les structures affiliées) et protocoles sanitaires (pour l'entrainement, la compétition, l'arbitrage…) la diffusion des guides d'accompagnement à la reprise d'activité de la FFVoile et du ministère des sports
- Foire aux questions sur le retour de la pratique de la voile (FAQ toujours active)
- Lobbying des équipes politiques et techniques auprès des pouvoirs publics, également en concertation avec les autres fédérations nautiques (sportives, FIN, FFPP, Confédération du Nautisme et de la Plaisance) et des fédérations sportives de pleine nature (Golf, Equitation…) pour mettre tout en œuvre pour que les plans d'eau puissent rouvrir, et transmission d'argumentaires auprès de nos clubs pour convaincre les autorités locales de la réouverture des centres nautiques ou des plages…

Ce soutien a également été financier ! Pas d'augmentation du prix des cotisations et des licences malgré un service toujours performant, action sur la trésorerie des clubs en différant les prélèvements FFVoile des clubs tout au long de 2020 ou encore à titre d'exemple, soutien financier de 340 K€ (opération « merci les clubs ») redistribué aux clubs et CDVoile via une aide à faire valoir sur notre Boutique Clubs en cette période difficile.

Cet accompagnement était bien sûr nécessaire dans une période si mouvementée pour notre terrain et répond également au projet fédéral de disposer de clubs en bonne santé !

Les exemples pourraient se multiplier et les activités transversales de la DVFAT (Juridique, Communication, informatique, financier….) ont particulièrement été sollicitées dans cette période de pandémie pour la mise à jour très régulière des informations extrêmement évolutives, parfois contradictoires imposant un fonctionnement très agile.

La DVFAT a aussi participé activement à une initiative fédérale qui confirme que cette situation sanitaire contrainte a permis aussi de faire naitre des actions structurantes qui méritent d'être pérennisées dans le temps. Je fais ici référence aux webinaires fédéraux qui ont réuni plus de 400 représentants de clubs début décembre afin d'échanger sur des thématiques variées et proches du terrain : la gestion des assurances, les outils digitaux de la FFVoile, le mécénat pour les clubs, la structuration et l'animation sportive, le projet « La Mer est à Vous » ou encore des outils de diagnostics financiers ou de responsabilité sociétale. Les retours des participants furent très positifs, preuve que ce format de communication et de partage constitue une belle opportunité pour l'animation de notre réseau.

N'oublions pas vos très nombreuses questions individuelles et une fois encore nos services ont dû être sur le pont à de nombreuses reprises pour vous répondre en particulier le service juridique.

Ajoutons en outre que les autres demandes juridiques en droit associatif, social, fiscal, assurance ou encore contractuel se sont poursuivies. Ce dernier pan est particulièrement chronophage en dernière année de mandat avec les discussions juridiques pour le renouvellement des conventions de partenariat (Banque Populaire, Engie, Yamaha….).

La FFVoile a également mis en place une enquête nationale afin d'obtenir une vision fidèle des besoins assuranciels des structures affiliées. L'objectif est de proposer un accompagnement personnalisé et la mise en place d'offres adaptées en termes d'assurances. Un nouveau service qui répond aux besoins de notre réseau et qui est proposé en partenariat avec la MAIF, l'un des deux assureurs de la FFVoile (avec la Mutuelle des Sportifs).

Par ailleurs, et malgré l'arrêt d'une partie de nos activités nautiques, les activités traditionnelles de notre Administration n'ont pas moins été présentes !
La gestion des réunions institutionnelles (même à distance) fait partie également des dossiers qui prennent du temps sans compter la multiplication des réunions en période de crise.
Enfin, la gestion du siège, même fermé, nécessite du temps dans le cadre des relations avec les locataires, avec la copropriété, avec les administrations, les fournisseurs et la présence d'une partie réduite du personnel également.
Enfin, la partie RH a également bien occupé, vous l'imaginez en pareille circonstance, notre équipe de Direction Pierre, Eric et Catherine avec le soutien des chefs services, alors même que nous n'avons plus de spécialiste opérationnelle RH, ce en quoi il faudra bien prochainement que nous remédions pour le bon fonctionnement de nos opérationnels.

<u>D'autres actions nouvelles non négligeables et chronophages</u>

En sus de ces activités, l'année 2020 a vu la mise en place de quelques actions que l'on peut qualifier de nouvelles.

La mise en place d'une AG dématérialisée et d'un dispositif de votes à distance, grande première pour notre univers associatif.
Ce dispositif sera par ailleurs reconduit sur 2021 pour l'AG élective cette fois.
Le temps de préparation de ces AG au titre de 2020 a été important afin de ne rien laisser au hasard, ce qui est crucial quand il s'agit de l'AG, évènement majeur.

Sur le même sujet, nous avons accompagné les ligues pour la mise en place de leurs AG à huis clos avec plusieurs réunions d'organisation et avec de la diffusion d'informations utiles à la fois sur le plan réglementaire et opérationnel.
Des Guides d'utilisation, des tutoriels, des outils ont été mis à disposition. Des tarifs ont été négociés pour nos structures pour la mise en place du dispositif de vote à distance Quizz Box.
Cet accompagnement des ligues était d'autant plus important que 2020 représentait l'année de mise en place des nouveaux textes statutaires des ligues suite à la refonte statutaire de leurs textes, votée fin 2019. Il s'agissait également pour elles de la préparation de leur AG Elective de début 2021 avec quelques nouveautés comme la mise en place d'un barème des voix à l'instar de ce qui existe pour l'AG FFVoile. Ce nouveau dispositif avait été décidé en accord avec les ligues il y a plusieurs années et la mise en application avait été programmée pour l'AG élective du 1er trimestre 2021. Ici aussi, nous avons tenté d'être aux côtés de nos ligues avec la mise en place des développements informatiques pour le calcul automatique des voix pour chaque représentant de clubs, la fourniture d'un mode d'emploi et la diffusion de conseils adaptés.

La FFVoile a également lancé en 2020 sa 1ère compagne du Projet Sportif Fédéral (PSF, évolution du CNDS) à destination des clubs, CDVoile et Ligues. Comme vous le savez, l'Agence Nationale du Sport confie désormais aux fédérations sportives les fonctions d'instruction et de sélection des projets associatifs à soutenir en lien avec les priorités fédérales de développement contenues dans notre projet fédéral.
La FFVoile a mis en place une organisation visant à optimiser la distribution maximum des fonds disponibles et un alignement avec les objectifs du projet fédéral. Les cellules opérationnelles pour l'étude des dossiers et les équipes (administratives comme techniques) du siège ont été très mobilisées au côté de la commission d'attribution et la commission Ethique composées d'élus.

Il s'agissait pour cette 1ère session de répondre aux objectifs opérationnels prioritaires liés au développement des pratiques, au sport santé bien être et enfin au programme Ethique et citoyenneté.
L'idée n'est pas ici d'en faire le bilan mais nous pouvons au travers de quelques chiffres se réjouir de cette 1ère campagne qui a rempli toutes ses promesses.
Ainsi, 675 actions ont été déposées dans les délais (contre 394 en 2019) portées par 258 structures (contre 183 en 2019) pour un total de demande de plus de 3 200 K€ pour une enveloppe allouée par

l'ANS de seulement 1 100 K€. Des choix ont donc dû être faits amenant de la déception pour certaines de nos structures mais cette 1ère campagne est un succès.
Ce travail a aussi permis de réorienter une partie des financements directement vers les clubs conformément à une attente de l'ANS et à une volonté de la FFVoile de mettre le club au cœur du projet. Des axes d'amélioration ont été identifiés pour 2021.

Enfin le 3ème dossier que je souhaitais aborder concerne la lutte contre toutes formes de violences, notamment sexuelles.

Vous le savez, au cours de l'année 2020 nous avons dû faire face à une triste actualité avec une série de témoignages dramatiques suite à la libération de la parole de victimes, pour certaines médiatiques.
Le Ministère des Sports a mis en place une campagne de sensibilisation et de prévention des violences, y compris sexuelles dans le sport.

La FFVoile s'est évidemment fortement associée et a pu mettre en place tout au long de l'année plusieurs actions que je souhaite relater ici aussi :

- Communication sur les guides et outils ministériels dans plusieurs Newsletters Clubs : http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/preventionoutils_oct2019.pdf
- Création de la page dédiée sur le site fédéral : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/prevention.asp
- Création d'une adresse dédiée (stopviolence@ffvoile.fr) pour simplifier le signalement et renforcer la confidentialité
- Renforcement des contacts et échanges avec la cellule du Ministère des Sports en charge des violences sexuelles pour améliorer l'information sur le traitement des signalements entre le volet administratif et le volet fédéral
- Désignation d'un référent fédéral sur le dossier en la personne de Baptiste MEYER avec le responsable du service juridique (Charly FIEVRE) en appui
- Création d'une nouvelle fiche synthétique récapitulant les éléments clés à destination de tous nos clubs
- Renforcement de la communication vers les clubs sur le volet préventif
- Signature en décembre d'une convention avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile permettant des actions de sensibilisation/prévention/formation sur les risques de violences sexuelles, pédocriminalité et de bizutage en direction des différents acteurs fédéraux.

Si nous ne pouvons pas nous réjouir de devoir traiter des actes de déviances dans le monde du sport, il en va néanmoins de la responsabilité du mouvement sportif de réagir pour tenter de mettre fin aux calvaires des victimes et à l'impunité des prédateurs ! La FFVoile et nos équipes en particulier sont mobilisées !

L'Etat a également largement pris sa part suite à ces affaires dans le sport, en rendant systématique le contrôle de l'honorabilité (articles L212-9 et 10 du code du sport) :

- des encadrants, entraineurs, éducateurs sportifs professionnels (comme c'était déjà le cas via la carte professionnelle) mais aussi de ceux exerçant ces fonctions à titre bénévole
- des dirigeants des établissements d'activités physiques et sportives.

Ce contrôle a pour vocation de veiller à ce qu'une personne ayant fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits (condamnations pour des faits à caractère sexuel ou de violence grave) n'exerce pas comme encadrant ou dirigeant au sein de la FFVoile, d'une structure affiliée ou d'un organisme déconcentré (Ligue ou CDVoile). Dans ce contexte, la FFVoile a œuvré pour mettre en place un croisement automatique, simple et sécurisé entre le fichier fédéral et le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAIS).

Une gestion toujours efficace en pleine crise pandémique

Malgré cette année très compliquée à plus d'un titre, nos indicateurs restent tout à fait acceptables.

Nos licences ont certes diminué mais la comparaison avec les autres Fédérations sportives montre que nous nous en sortons mieux, hormis pour les licences temporaires directement liées à la réduction draconiennes des régates une bonne partie de l'année.
Une enquête du CNOSF précise que les clubs tout sport confondu ont perdu en moyenne en 2020, 26 % de leurs licenciés avec pour certains sports des chiffres bien plus élevés

Les facteurs qui nous ont permis d'être plus épargnés sont variés (sport de Plein Air, confiance du public vers nos clubs qui ont parfaitement appliqué les protocoles sanitaires rassurants mis en place par la FFVoile, vacances d'été en France, sens des responsabilités des voileux……).

Nous ne pouvons évidemment pas nous réjouir de ces baisses mais gardons à l'esprit que la situation aurait pu être pire !

Variations en volume au 31 décembre						
	Moyenne '15 - '19			écart 2020 vs 2019		TCAC* '15 - '19
		2019	2020	nombre	%	
Adultes	57 636	57 043	48 351	-8 692	-15,2%	-0,6%
Jeunes	18 163	17 838	15 980	-1 858	-10,4%	-1,6%
Passeports	179 733	166 971	157 034	-9 937	-6,0%	-4,6%
Titres participation / Pass voile	7 000	17 765	15 655	-2 110	-11,9%	ns
Tempo 1J	13 462	9 723	2 770	-6 953	-71,5%	-15,1%
tempo 4J	5 022	5 871	1 270	-4 601	-78,4%	8,5%
Total	**281 017**	**275 211**	**241 060**	**-34 151**	**-12,4%**	**-3,9%**

*TCAC : Taux de croissance annuel composé (chiffres au 31/12)

Au sujet des licences, je souhaitais évoquer le fait que nous avons été amenés à refuser le remboursement de licences prorata temporis, comme une grande majorité du mouvement sportif.

Cette position défendue par le CNOSF s'explique tout d'abord par le fait que la FFVoile n'a bénéficié d'aucune subvention pour compenser la perte de licences.
Ensuite, contrairement à l'inscription à une compétition ou à une formation, la licence fédérale ainsi que l'adhésion à une association ne constituent pas un contrat comportant des obligations réciproques entre les parties, mais matérialisent des droits et une participation à un projet associatif. La licence fédérale est un acte administratif individuel qui ouvre droit pour le pratiquant à participer aux activités sportives et au fonctionnement de la fédération.

Sans compter que la Licence Club est une licence annuelle qui a été parfaitement active une partie de l'année. De nombreuses activités (entrainements, compétitions, stages) ont pu se dérouler entre mi-mai et fin octobre. Certaines activités sportives ont d'ailleurs été bien plus impactées par la crise sanitaire que la voile (celles se déroulant dans des équipements couverts, celles dont les clubs sont restés fermés l'été…).

En revanche, nous nous sommes mobilisés auprès des pouvoirs publics pour que de nouvelles aides soient versées au mouvement sportif. La FFVoile défend notamment l'idée de la mise en place d'une aide d'un montant de 50€ versée à un pratiquant lors de l'inscription à un club pour inciter les français à adhérer de nouveau aux clubs et prendre une licence.
Annoncée par le gouvernement fin 2020, elle devrait prendre la forme d'un « Pass'sport » disponible courant 2021. Cette **mesure évaluée à 100 millions d'euros,** doit faciliter le retour des Français dans les clubs sportifs. Elle s'adressera en priorité aux plus fragiles et a priori aux jeunes de moins de 16 ans (sous réserve de confirmation).

Au chapitre Adhésion, il convient ici également de rappeler le lancement fin Mars 2020 d'un titre de participation loisir (Pass FFVoile) permettant pour un prix de 4 €, la pratique de toute activité non compétitive à la journée. Ce titre, qui fait suite à une 1ère expérimentation sur un titre en Bretagne, répond à un besoin du terrain mais il est vrai que la période n'était pas propice à son développement. Gageons que lorsque la pandémie sera terminée, le Pass FFVoile ait un bel avenir au sein de nos clubs pour répondre aux besoins des pratiquants occasionnels (cours particuliers, rallyes nautiques, location à la journée...).
Il représente un élément important à terme pour l'objectif du projet fédéral de 500 000 titres et licences en 2024.

Nous avons également souhaité, au cours de l'année 2020, améliorer l'accès pour les licenciés à leur espace personnel au travers d'une application smartphone qui constituera un bel outil pour nos licenciés et un encouragement au développement de la licenciation pour nos pratiquants.

Concernant nos finances, autre indicateur de bonne gestion, le résultat est inévitablement négatif en 2020 mais avec un déficit en légère amélioration par rapport au budget voté d'une part, et surtout en tenant compte du fait que la FFVoile a souhaité accompagner ses clubs en période de crise pandémique avec l'attribution d'un soutien de 340 K€ en direction des clubs et CDVoile. Il faut donc constater que

sans cette aide directe nécessaire au terrain, le résultat aurait été très proche de l'équilibre ce qui s'explique bien sûr par une baisse de l'activité, mais également et pour partie, par une gestion rigoureuse de la FFVoile.

La période n'a pas été simple à tout point de vue mais la FFVoile a pu démontrer qu'elle était capable de réagir en mode agile et également de se réinventer pour répondre aux différents enjeux.

Markéting et Communication

Dans le cadre des activités du Service Communication et Partenariat, l'année 2020 comportait plusieurs objectifs initiaux.

D'un point de vu Communication, l'axe avait été mis sur la valorisation des activités des clubs et bien entendu sur la promotion de nos sélectionnés pour les Jeux Olympiques. Ces deux grands axes comprenaient beaucoup de sous objectifs comme améliorer les outils digitaux de la FFVoile, parler de la vie des clubs, annoncer les sélectionnés, les présenter à la presse, optimiser nos outils de promotion...
D'un point de vu événementiel une douzaine d'épreuves avait été identifiée telles que les Championnats de France Jeunes, les étapes du Engie Kite Tour, la Semaine Olympique Française, moment fort de la saison de l'Equipe de France, mais également des Championnats de France Open tel que le Grand Prix de l'Ecole Navale ou bien le 25ème anniversaire de l'Open de France. Le village du Vendée Globe, le Salon nautique, le Top Club et la révélation du Marin de l'Année étaient également dans notre programme de promotion de nos activités. Enfin, concernant les partenariats, la dernière année de l'olympiade est toujours un temps fort puisqu'il s'agit de la période de renouvellement de nombreux contrats.
Bien entendu, la pandémie nous a obligés à revoir nos plans. L'annulation ou le report de nombreuses épreuves ont occupé les équipes qui ont fait et refait le travail, parfois pour rien. La création d'outils conçus pour les clubs pour informer sur les gestes barrières, l'actualisation des protocoles sanitaires ou bien toutes les opérations mises en place pour maintenir le lien avec notre réseau ont été des projets réussis mais non planifiés initialement.

Malgré ce contexte, nous avons réussi à maintenir ou transformer certaines de nos actions initiales et maintenir le fil rouge de notre projet sportif fédéral. Je ne les citerai pas tous, mais je tenais tout de même à en souligner trois :

Premièrement, notre objectif d'optimiser nos outils digitaux a été maintenu. La transformation complète de l'Espace clubs est une véritable réussite. Il est désormais un espace réservé où vous pouvez y retrouver toutes les informations utiles pour vous accompagner dans la gestion de votre structure et il a été un outil très utile pendant les deux confinements.
Cette transformation a été accompagnée d'un autre outil digital indispensable aujourd'hui, il s'agit de notre newsletter club.
Elle est désormais le canal unique et indispensable entre la FFVoile et son réseau. Sa périodicité, sa ligne éditoriale et son organisation graphique ont été complétement repensés et c'est aujourd'hui un rendez-vous fonctionnel pour nous tous. Derrière ces outils, il y a un gros travail sur nos bases de données qu'il faut poursuivre car il s'agit d'une des richesses de notre Fédération.
En parallèle, le site FairedelaVoile a été refondu. L'aspect graphique est presque anecdotique. L'évolution la plus importante consistant au fait que désormais tous les clubs de la FFVoile peuvent y faire apparaitre des offres de stages, mais également de compétitions locales et d'animations. Que vous utilisiez un logiciel de gestion de votre structure ou que vous soyez un club d'adhérents, vous pouvez vous saisir de cet outil, notamment via les outils de gestion accessibles depuis l'espace clubs. En parallèle, nos réseaux sociaux ont rempli leur rôle en maintenant le contact avec notre communauté pendant les confinements. Qu'il s'agisse de notre page Facebook, de nos comptes Twitter ou Instagram, de notre chaine YouTube ou de notre plus récente page LinkedIn, nous notons une croissance dans les partages et les interactions, ce qui illustre une ligne éditoriale en adéquation avec les attentes.

Deuxièmement, nous souhaitions « entrer dans les clubs », faire valoir vos activités, vos offres, votre savoir-faire et créer une envie. Bien entendu, le confinement nous a poussé à revoir nos plans, mais avec notre campagne #Enviedembruns et notamment la websérie que nous avons édité et que vous pouvez retrouver sur notre page YouTube, nous avons rempli un double objectif. Visiter des clubs, faire valoir vos atouts et rassurer les pratiquants en démontrant que notre réseau avait bien pris en compte les gestes barrières, et que la pratique de la voile pouvait se faire sans risque au grand air. Cette campagne a d'ailleurs été citée en exemple à plusieurs reprises par l'Agence Nationale du Sport. Plus tard dans l'année ce dispositif de promotion a été complété par un Top Clubs 2020 repensé, et également par le lancement, plus tardif qu'initialement prévu, du podcast « C'est mon Club ».

La troisième réussite que je souhaitais mettre en avant est le travail qui a été fait pour renouveler plusieurs de nos partenariats. Vu de l'extérieur, cela peut apparaitre comme une évidence et pourtant il s'agit d'un travail conséquent, et tous ceux qui ont déjà eu à animer des partenariats savent le temps et l'énergie que cela demande.
La plus belle réussite étant bien entendu le renouvellement du partenariat avec la Banque Populaire. Nous travaillons en confiance avec ces derniers depuis de nombreuses années et nous sommes ravis de pouvoir poursuivre notre collaboration a minima jusqu'en 2024.
Le nouveau contrat est d'ailleurs assez novateur et s'inspire clairement de notre Projet Sportif Fédéral avec notamment un volet environnemental et social plus important. Nos interlocuteurs étaient également attachés à cet aspect et des synergies ont été trouvées. Il nous reste maintenant à le développer.
En parallèle de ce travail, la FFVoile a renouvelé plusieurs engagements avec des partenaires tels que Engie et la Mutuelle des Sportifs dont je remercie la fidélité. La MAIF a aussi rejoint notre club des partenaires. Tandis que Yamaha Motor continue de proposer des offres à notre réseau et équiper nos entraineurs.

INFORMATIQUE

Jean-Michel SOYEZ

Nous sommes aux côtés des autres services pour les soutenir dans leurs actions quotidiennes : remise des titres fédéraux, gestion financière, collecte des labels et édition des chiffres clés, fonctionnement de la boutique FFVoile, promotion des offres des Clubs via FaireDeLaVoile.fr, diffusion d'informations via ses sites WEB et ou directement via des interfaces programmées (API), de photos et vidéos via media.ffvoile.fr, établissement du calendrier des compétitions et calculs des classements nationaux, édition des diplômes, gestion des calendriers d'arbitrage nationaux et régionaux, inscription sur les listes de haut niveau, suivi des sportifs de haut niveau et sportifs à potentiel, calcul des pouvoirs des votants à l'Assemblée Générale, etc...
En plus de ces actions spécifiques à chaque entité fédérale, le service informatique assure des fonctionnalités plus générales comme : garantie d'un poste de travail efficient, accès à l'internet, système de fichiers centralisé et sauvegardé, accès à des environnements collaboratifs et virtuels, entretien et évolution de la base de données fédérale.
Enfin, nous assumons l'aide dispensée aux structures et aux différentes composantes fédérales pour l'utilisation des outils informatiques.
Le service assure également la coordination/assistance informatique sur les épreuves majeures de la FFVoile : WCS Hyères et finale WCS Marseille et Championnats de France.

Les actions réalisées cette année sont essentiellement centrées sur l'exploitation des solutions existantes : 1 500 programmes fonctionnent quotidiennement tant sur le WEB qu'en interne. Leur bon fonctionnement nécessite une maintenance technologique et fonctionnelle régulière. Ils s'appuient principalement sur une base de données SQL Server et un serveur WEB Microsoft ou d'autres outils pour les clients internes. Par ailleurs, certaines solutions dont la conception a été sous-traitée, s'appuient sur des technologies Linux (Apache / **NGINX,** et mySQL / MariaDB) et différents langages (PHP, jQuery, NodeJS).

Les évolutions majeures :

- Changement de base de données et de son système d'exploitation : SQL 2019 avec WS 2019
- Migration du serveur Web IIS principal de www.ffvoile.fr et ses sous-sites
- Dispositifs liés à l'honorabilité
- Développement de l'API FFVoile (api.ffvoile.fr)
- Refonte de la vitrine des offres FFVoile : fairedelavoile.fr et ouverture aux offres des solutions tierces
- Lancement du Pass FFVoile (titre de participation journalier)
- Création de l'espace personnel FFVoile
- Renouvellement de l'infrastructure WiFi du siège

Les faits marquants :

- Dispositions prisent en relation avec le COVID-19 pour :
  - Annuler / reporter des épreuves
  - Avertir les arbitres des modifications de leur planning
  - Animer son été avec un nouveau moteur de classement (C20)
- Aménagement des outils de gestion financière interne et action visant à favoriser la trésorerie des clubs et des Ligues
- Gestion des informations de et vers le PSQS, tant pour les sportifs que pour leurs structures d'accueil : nous devons maintenant gérer les Dispositifs Régionaux d'Entraînement
- Dématérialisation de la Carte Pub
- Sécurisation des sites en HTTPS
- Emails devenus obligatoires sur les Passeports Voile
- Ouverture de l'espaces club

Le parc informatique fédéral est constitué de :

- Dispositif de virtualisation de production : Cluster de 2 serveurs hôtes avec 1 SAN
- Un serveur de supervision
- Un contrôleur de domaine
- Une solution de sauvegarde externalisée
- Un dispositif de reprise d'activité (PRA) localisé au CNOSF
- Un cluster de NAS pour système de stockage haute capacité
- Un environnement de virtualisation de test
- Des équipements d'interconnexions gigabit (fibre & cuivre)

- Des équipements assurant la couverture WiFi du siège (17 bornes)
- Un cluster de firewalls avec équipement d'analyse des statistiques
- 30 serveurs virtuels
- 85 portables
- 40 téléphones mobiles
- 25 tablettes destinées aux opérations de terrain

La charge de bon fonctionnement de l'ensemble du périmètre fonctionnel de notre service est aujourd'hui le suivant :

- ✓ Délivrance des 250 000 titres fédéraux par les clubs
- ✓ Gestion d'un flux financier de 13.5 M€ réparti sur environ 295 000 mouvements comptables, encours club et compensation bancaire SEPA
- ✓ Suivi Individuel du Sportif (SIS) constituant l'outil d'analyse de performance et de détection
- ✓ Gestion des 2 700 utilisateurs et ayants droits
- ✓ Calcul et édition des tableaux de synthèse, décompte des titres fédéraux par clubs, CDV et Ligue
- ✓ Production du décompte des voix et pouvoir de vote aux assemblées générales
- ✓ Etablissement du calendrier sportif des 4 950 épreuves regroupées en 2 500 compétitions
- ✓ Mise à disposition du logiciel FReg de classement de régates et des fichiers associés
- ✓ Réception et traitements des 1 800 résultats d'épreuves
- ✓ Etablissement des classements nationaux des 93 classes, des clubs, de la FFVoile
- ✓ Etablissement du calendrier d'arbitrage national et régional : gestion des 7 300 vœux et 3 250 désignations des arbitres sur 3 000 Compétitions avec expédition des plannings aux 500 clubs organisateurs et 1 200 arbitres
- ✓ Etablissements des chiffres clés via les labels : recensement des services proposés par les clubs, des ressources humaines, matérielles et financières
- ✓ Constitution des listes des sportifs de haut niveau, avec candidatures saisies par les sportifs, consolidation médicale, validation par la DTN et transmission des **356 sportifs sur la liste ministérielle** puis synchronisation avec le PSQS
- ✓ Gestion des 1000 candidats à la qualification CQP-IV, et transmission des diplômes à la Commission Paritaire Nationale (CPNEF)
- ✓ Gestion des nomenclatures : bateaux, rating, structure, catégories, …
- ✓ Suivi de la gestion FFVoile et de la convention d'objectifs : aide à la gestion au quotidien par synthèse et consolidation des 39 700 mouvements de la comptabilité fédérale
- ✓ Serveur Média, au cours de l'année :
    - o Vidéo : 2 089 666 visionnages, 242 nouveaux ajouts pour un total de 3 755 vidéos (8 038 177 de vues depuis le lancement).
    - o Photos : 9 911 001 visionnages, 4 967nouveaux ajouts pour un total de 67 174 photos (35 293 548 de vues depuis le lancement).
- ✓ OSIRIS : 1 800 demandes traitées pour 1 200 certificats octroyés
- ✓ Gestion des 1750 vœux de ligues leurs sélectionnés aux CF minimes et espoirs
- ✓ Pilotage du fournisseur eCotiz pour la préinscription aux régates
- ✓ Gestion des 1320 postulants sur les 65 sessions de recrutements, stages, formations, équivalences, … créés via l'outil de candidature FFVoile.
- ✓ Démarche contribuant à la mise en œuvre de la RGPD
- ✓ Réalisation de la nouvelle présentation budgétaire sur demande Matthieu POISSONNIER-LACROIX, contrôleur de gestion
- ✓ Assistance des utilisateurs dans leur quotidien informatique
- ✓ Assister les clubs dans leurs diverses opérations de gestion sportive ou administrative
- ✓ Formaliser les anomalies pour une prise en charge rapide par les responsables d'application
- ✓ Prise en charge des opérations techniques WEB grand public
- ✓ …

A cela, ajoutons les opérations quotidiennes :

- La gestion des emails (en baisse)
- Interrogations de la base de données pour les besoins de statistiques des services fédéraux (en hausse)
- Mise à disposition d'outils de collaboration : conférences en ligne, partage de documents (en hausse)
- Des sites Internet de la FFVoile (hébergement, noms de domaine, conception, maintenance, …)
- Du site WEB de la FFVoile
- Des 85 postes de travail de la FFVoile
- De l'interconnexion à l'Internet (filaire et Wifi)
- La protection contre les malveillances (en hausse)

- Les sauvegardes diverses et variées
- L'assistance aux utilisateurs : cadres techniques, ligues, CDV, clubs, etc…
- L'assurance de l'environnement de travail sur le siège (vidéoprojecteurs, copieurs, téléphones, périphériques informatiques).

La base de données FFVoile est constituée d'environ 12 200 champs d'information répartis dans 550 tables, régis par 450 programmes SQL, tandis que 2 600 programmes génèrent automatiquement les pages sur l'internet.
Cet énoncé à la Prévert ne liste que les principales actions qui sont mises en œuvre par l'équipe qui s'occupe activement de ce Système d'Informations, des serveurs physiques et virtuels qui l'hébergent et l'exploitent, et des personnels qui l'utilisent.
Cette équipe est constituée de :

- Jean-Michel SOYEZ, dont le rôle est de présider aux destinées de ce système
- Philippe LEGRAND, responsable des Systèmes d'Information
  - Anime son service
  - Administre l'ensemble des logiciels fédéraux
  - Administre la base de données
  - Développe les programmes adaptés aux besoins retenus
  - Veille au bon déroulement des projets informatiques
- Julien MARTIN, Responsable de Projets informatiques et Développement d'applications, se charge
  - D'analyser les besoins exprimés
  - De développer ou de piloter l'externalisation des solutions logicielles adaptées
  - De surveiller l'exploitation de nos informations
  - D'administration techniques de nos sites fédéraux (www.ffvoile.fr http://espaces.ffvoile.fr, http://evenements.ffvoile.fr, www.fairedelavoile.fr, etc…)
- Ilango BALA, Administrateur Systèmes et Réseaux, chargé de
  - Toute l'infrastructure matérielle informatique et téléphonie
  - De la relation avec les fournisseurs
  - De l'exécution budgétaire
  - De l'assistance aux utilisateurs (niveau 2)
  - D'assister les utilisateurs dans leur quotidien informatique
  - D'assister les clubs dans leurs diverses opérations de gestion sportive ou administrative
  - Formaliser les anomalies pour une prise en charge rapide par les responsables d'application

COMMISSION MEDICALE
Hervé ROGUEDAS

1. La Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) :

En 2018 Taux de bilans complets atteint 81% sur 417 sportifs listés
En 2019 Taux de bilans complets atteint 64% sur 387 sportifs listés

Bilan de la SMR 2020 :
Nombre de sportifs listés **343**

Bilans complets	204	59%
Bilans incomplets	139	41%
Bilans non faits	0	

2. Suivi des équipes de France, encadrement médical :

Supports Voile Olympiques :

226 vacations Kinés et 51 vacations du Médecin des Equipes de France ont été consacrées à l'encadrement des sportifs par l'équipe médicale (Stages + compétitions + Suivi des sportifs lors du confinement).

Kiteboard :

En 2020
La crise sanitaire n'a pas permis l'organisation des compétitions de kiteboard.
10 vacations médecin ont été consacrées au suivi des sportifs lors du confinement.

Funboard :

La crise sanitaire n'a pas permis l'organisation des compétitions de funboard.

3. Courses au large

Au cours de l'année 2016, nous avons mis en place l'annexe 5 au Règlement médical, concernant l'exercice et l'habilitation des fonctions médecin référent et/ou médecin de course. Le règlement est amené à évoluer régulièrement.

La crise sanitaire a été la cause de l'annulation de nombreuses compétitions.

En 2020

- Nombre de médecins habilités : **5**
- Nombre d'épreuves concernées : **5** (dont le Vendée Globe)

Le Vendée Globe a été une superbe course avec un rayonnement international.

Le protocole sanitaire et le suivi de la course resteront exemplaires, même pour d'autres disciplines sportives et/ou événementielles.

4. Séminaire des médecins référents et/ou de course :

Le Séminaire des médecins référents et/ou de course s'est déroulé le 23 Janvier 2020 au siège de la FFVoile. Présence de 10 médecins.

Un point sur l'utilisation du Livret du Sportif Partagé Course au Large (LSP CAL) et rappel de certaines règles concernant son utilisation a été présenté au médecin.

En 2019, l'utilisation de ce logiciel n'était pas obligatoire mais certains médecins habilités l'ont utilisé, ce qui a permis de le faire évoluer.

En 2020, conformément à la modification de l'Annexe 5 du Règlement médical de la FFVoile, un rappel est fait aux médecins de l'obligation d'utiliser le LSP CAL.

Un mode d'utilisation est distribué à chaque participant, et une présentation détaillée du logiciel est réalisée.

Il est rappelé que la FFVoile gère de manière sécurisée l'ensemble des résultats d'examens médicaux.

En raison de la crise sanitaire ce séminaire a été différé en 2020. La reprise sera programmée dès que possible en fonction du calendrier des compétitions.

5. Voile Santé :

En 2019, la Voile Santé a été reconnue par le Ministère et le CNOSF comme pratique sport santé ainsi que le label COACH voile Santé pour la formation des professionnels souhaitant encadrer ces pratiques.

En 2020, les contenus de formation ont été mis en place afin de proposer de manière harmonisée une pratique adaptée, de loisir offrant un contenu qualitatif d'activités nautiques ayant un impact positif pour la santé. Nul doute que les années à venir permettront le déploiement d'un label avec une offre de pratique très diversifiée.

6. Reprise de l'activité dans les clubs à l'été 2020 / crise sanitaire :

La commission médicale a activement participé à la mise en place des procédures permettant l'ouverture des clubs de voile en juin 2020. La situation a été suivie régulièrement pour accompagner les clubs. La pratique de plein air est bien sûr moins contraignante qu'une pratique en salle.

7. Suivi des sportifs durant la crise sanitaire :

Les médecins de pôle et des équipes ont été particulièrement disponibles pour rassurer, accompagner les sportifs et encadrants durant cette période exceptionnelle. L'implication de l'ensemble de la CoMed pour aboutir à des procédures pratiques, adaptées a permis de limiter les impacts de l'épidémie.

Le suivi de la reprise sportive a aussi permis de limiter les conséquences du déconditionnement observé. La situation continue bien sûr d'être attentivement suivie.

8. Proposition pour l'année à venir :

- Suivi de la situation sanitaire et accompagnement des structures sport et loisir pour une reprise d'activité à plein régime.

- Augmenter le pourcentage de bilans complets de la SMR afin de se rapprocher des 100% demandés par le Ministère des sports. Le travail de réflexion sur les paramètres à étudier doit encore être poursuivi et adapté aux moyens alloués.

- Au niveau sportif un travail de fond doit être mis en place, coordonné par la Direction Technique pour préparer les jeunes générations et particulièrement le cadre de la préparation des JO 2024.

- Le développement de la Voile Santé doit se poursuivre et développer la pratique progressivement avec des populations cibles et des territoires pilotes, si possible en ouvrant à un grand panel de supports.

- La médecine de course au large démontre compétition après compétition sa recherche constante d'amélioration. Le groupe expert au sein de la commission médicale va poursuivre le développement en cours et proposer des améliorations concrètes au cours de la prochaine mandature.

- La sécurité particulièrement sur les supports volants doit être une priorité afin de développer les prises en charge les plus adaptées aux problématiques rencontrées.

COMMISSION SECURITE

Dominique SERRE

Bilan des 4 années

Il est l'heure de faire le bilan de notre mission, cela n'empêche pas de penser au futur car en matière de Sécurité il y a toujours à faire.

L'un de nos grands chantiers était la division D240, et nous avons participé à son évolution en étroite collaboration avec la mission Plaisance. Le dernier point à régler était nos exemptions. La CCS nous les a toutes accordées sauf une relative au remplacement des feux à main par une VHF portable étanche. Ces documents sont consultables sur le site de la FFVoile. Suite à notre demande la division D243 a été aussi modifiée pour permettre le démontage temporaire des filières et balcons.

L'autre grand chantier était la prise en compte du Kiteboard maintenant qu'il fait partie des pratiques attachées à notre fédération. Nous avons veillé à son intégration dans la division 240 et avons publié un flyer sur la bonne conduite du pratiquant. Ce document a été financé par la Mission Plaisance que nous remercions.

Suite au développement de la pratique du Wing foil et après un rapport de Didier FLAMME, nous avons obtenu de la mission Plaisance une réponse par retour nous confirmant le statut d'aile aérotractée de ce support. La règlementation relative au Kiteboard s'applique également au Wing foil.

Suite à l'accident de la Licorne, nous avons travaillé avec les différents secteurs de la FFVoile pour parfaire la formation des encadrants, cette collaboration va très prochainement déboucher sur une fiche de recommandation à l'usage des utilisateurs de moteurs hors-bords à commande électrique rédigée par J-Michel HERVIEUX. Suite à ma demande la composition de cette fiche ainsi que sa diffusion vont être financées totalement par la Mission Plaisance que nous remercions.

Sécurimar poursuit son développement et nous avons réussi à publier une nouvelle édition du guide, prenant en compte les évolutions de la D240 et du matériel de sécurité. Nous remercions PLASTIMO pour son fidèle partenariat tant financier que technique en nous fournissant toutes les illustrations du guide.

La nouvelle édition a été enrichie de deux annexes, l'une relative aux mouillages et l'autre à la maintenance. Ces annexes répondent à l'accidentologie constatée par le SNOSAN. Nous espérons ainsi mieux former les pratiquants et faire diminuer les interventions.

Pour conclure ce bilan, je tiens à remercier les membres de la commission qui m'ont apporté leurs compétences, nos cadres techniques L.RUMEN qui a fait un gros travail sur les Kiteboards et sur l'accident de La Licorne, Ch. GAUMONT qui tout en assurant de nombreuses missions pour les autres secteurs de la fédération a toujours été disponible, efficace et de bon conseil. Je terminerai par Aline ECHAUBARD, notre secrétaire, toujours aussi discrète qu'efficace.

COMMISSION FEMININE
Christine COURTOIS

L'année 2020, en raison de la situation sanitaire, a été une année bien singulière, cependant cela n'a pas altéré le travail de la Commission Féminine dont l'objectif a été de poursuivre la mise en œuvre du plan de féminisation, notamment en invitant les clubs, les Comités Départementaux de Voiles et les ligues à répondre à un appel à projets par le biais du Projet Sportif Fédéral- PSF, de développer une dynamique à travers le Women Leading & Sailing (WLS) TROPHY et de renforcer la communication.

L'enjeu :

Rendre la pratique de la voile accessible au public féminin (du plus jeune âge à l'âge adulte), que ce soit par le biais d'une pratique de loisirs ou de compétition voire de haut niveau.
Permettre une meilleure représentativité des femmes dans les instances de gouvernance (Conseil d'Administration) et / ou de l'organisation des pratiques (arbitrage, encadrement technique).
Valoriser la pratique féminine.
Animer le réseau et encourager les acteurs locaux (permanents, administrateurs et bénévoles des Clubs, CDV, Ligues) à mettre en place des actions visant les publics cibles.

1) Une nouveauté cette année : Un appel à projets « Voile au Féminin 2020 », traité dans le cadre du PSF.

Petit Rappel : 2019 a été l'année de la mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport. Désormais, la distribution d'une partie des cofinancements destinés aux associations sportives se fait sur la base des projets sportifs présentés par les Fédérations. L'Agence Nationale du Sport (ANS) a ainsi repris les missions qui étaient dévolues précédemment au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

L'ANS a donc mandaté les fédérations sportives pour remplir les fonctions d'instruction et de sélection des projets associatifs à soutenir en lien avec les priorités fédérales de développement. Le PSF de la fédération a repris les orientations stratégiques de développement du réseau de la FFVoile d'ici à 2024 (« L'accès à l'eau pour tous », « Le Club au cœur du projet ») et dans les objectifs opérationnels fixés par l'ANS («Développement des pratiques », « Sport santé bien être », «Ethique et Citoyenneté »).

Ainsi, en ce qui concerne la pratique féminine, les objectifs étaient les suivants :

- Favoriser l'accueil des publics féminins.
- Formation des publics féminins.
- Recrutement de nouvelles pratiquantes, encadrantes, dirigeantes.
- Développement de la pratique mixte.
- Fidélisation des pratiquantes licenciées ou titrées.
- Attractivité et aménagement des pratiques et des infrastructures.
- Amélioration de l'accessibilité des pratiques pour tous les publics (Adultes, Personnes en situation de handicap, Entreprises, etc.).

Un bilan positif :

Alors qu'en 2018, la Commission Féminine avait reçu neuf réponses au 1er appel à projet et qu'en 2019, 20 clubs, 2 CDV et une ligue avaient répondu et proposé 25 dossiers, cette année, **79 projets ont été reçus**.

Avant d'être examinés par la sous-commission d'attribution à laquelle deux membres de notre commission ont participé, ils ont été instruits dans un premier temps par la cellule technique dont faisaient partie, Christine Courtois et Henri Giraud. Ce travail, en binôme, cadre technique, présidente de commission a été particulièrement intéressant et a permis une complémentarité des approches chacun ayant des compétences différentes tout en partageant des valeurs communes. Au-delà de cet exercice, il est à mon sens une des clés du succès dans le travail des commissions.

Finalement, sur ces 79 projets, **45** ont été soutenus par l'ANS à hauteur de **113 828 €.** On ne peut que se réjouir de cette augmentation des subventions de l'état visant à favoriser l'accès à la pratique féminine car si l'on compare avec 2019, la commission Féminine avait apporté une aide de **19 000 €** répartie entre **25** structures.

Nous devons cependant souligner que le budget de la Commission Féminine en 2020, a été assez fortement impacté par cette nouvelle organisation puisqu'il est passé de *19 000 €* en 2019 à *12 000 €* en 2020.

Cela nous a malgré tout permis d'attribuer une aide à 7 structures qui avaient pour point commun de mettre la pratique sportive féminine au cœur d'un projet de club mais n'avaient pu bénéficier d'un soutien de l'ANS, ne remplissant pas tous les critères (demande de subvention ≤ 1500 €, achat de petit matériel…).

De plus, nous avons apporté une aide aux clubs organisant une épreuve du WLS TROPHY (3 en 2020) et financé l'inscription de l'équipage vainqueur du WLS TROPHY 2019 à la Ligue Nationale de Voile. Nous devions aussi soutenir la participation d'un équipage à la Women's Sailing Champions League mais compte tenu du contexte sanitaire, l'épreuve a été annulée.

Ce qu'il est important de retenir :

L'aide aux projets de développement de la pratique Féminine en 2020 s'élève donc à **118 528 €** (19 000 € en 2019). Ce sont **52 structures** (clubs, CDV ou ligues) qui bénéficient cette année d'un **soutien** (25 en 2019).

2) Le WLS TROPHY se développe :

Créé par la Commission Féminine sous l'égide WLS, Women Leading & Sailing, le WLS TROPHY, challenge national 100% Féminin permet la confrontation entre plusieurs équipes féminines dont chaque membre est licencié à la FFVoile, sur plusieurs compétitions annuelles.
Sans négliger l'aspect sportif, une large place est laissée à la convivialité sur ces épreuves qui permettent de désigner le meilleur équipage féminin WLS de l'année ! Ces régates, plébiscitées par les filles, de tous âges, de niveau plus ou moins confirmé, permettent à certaines de remettre le pied à l'étrier, de prendre ou de reprendre confiance en leurs capacités à naviguer, à barrer un bateau. Elles constituent un véritable tremplin vers la mixité qui reste notre objectif.

5 étapes étaient au programme en 2020 :

- La Women's Cup (APCC Pornichet) les 7 et 8 mars 2020
- La WOW Regatta au Havre les 9 et 10 mai 2020
- La Moça Regata à Brest les 26 et 27 septembre 2020
- Les demoizelles de Cherbourg, les 10 et 11 octobre 2020
- La régate Nationale WLS Trophy à Martigues les 24 et 25 octobre 2020.

En raison des contraintes sanitaires, 3 épreuves seulement ont pu avoir lieu. **Le bilan est néanmoins très encourageant** puisque **229 femmes** ont participé à cette 2nde édition, **44 équipages ont été classés.**

Un réel engouement des clubs.

En 2021, ce sont 7 épreuves qui seront proposées puisque 2 autres clubs (Yacht Club de Deauville et le Cercle Nautique de Sciez) intègrent le circuit.

3) La valorisation de la pratique féminine par des actions concrètes :

- **Coup de projecteur sur les femmes engagées dans la course au large :**

  La commission a souhaité rencontrer et mettre en lumière les 2 jeunes femmes engagées sur La Solitaire Le Figaro, Elodie Bonafous et Violette Dorange.
  Nous ne pouvons que regretter de n'avoir pu le faire sur le Vendée Globe alors que 6 femmes prenaient le départ pour ce tour du monde en solitaire et sans escale.
- **Présence sur 2 épreuves du WLS TROPHY :**
  Pour rencontrer les féminines participant aux épreuves, écouter leurs attentes, créer un lien de proximité, mais aussi les organisateurs qui ont à cœur de proposer une belle épreuve pour ce public cible.
- **Publications de Portraits de Femmes Marin** (Isabelle Autissier, Marie-Amélie Leenaerts, Anne Baugé, Marta Guemes**,** Amélie Grassi) ainsi que **d'interview d'hommes et de femmes qui s'engagent pour la cause de l'égalité hommes/femmes.**
- **Publications concernant l'activité des ligues, des CDV, des Clubs.**

4) Un travail en réseau en interne et en externe :

En interne :

- En créant du lien avec les territoires et en relayant sur le site fédéral leurs initiatives et leurs actions concernant le développement de la pratique féminine,
- En répondant aux sollicitations des commissions féminines des ligues.

En externe :

- En se faisant connaître des acteurs qui partagent nos objectifs et en répondant à leurs sollicitations.
- Participation aux **« 1eres Rencontres du Nautisme au Féminin, pour un nautisme moderne et résolument plus mixte** » organisées par l'association Fifty Fyfty Sail : L'occasion d'évoquer les actions mises en place par notre commission pour développer la pratique féminine et de réfléchir avec d'autres acteurs engagés, aux stratégies à imaginer pour séduire et convaincre les filles, les femmes qu'elles ont des atouts considérables pour trouver leur place et exceller dans le monde du nautisme que ce soit dans le monde sportif, associatif ou professionnel.
- En tissant des liens avec d'autres associations telles qu'Horizon Mixité, Famabor dont nous relayons les activités.

5) Sur le plan de la formation :

Promouvoir l'investissement des femmes dans l'organisation des pratiques reste au cœur de nos préoccupations.

Nous continuons d'encourager le travail de la Commission Centrale d'Arbitrage qui propose un mode de formation flexible ; le **e-learning** contribuant à une prise en compte des contraintes professionnelles et personnelles de chacune.
Plusieurs parmi nous ont aussi contribué à former via le logiciel fédéral FREG 2019 des commissaires aux résultats pendant et depuis le confinement, par le biais de Visio conférences.

6) Poursuite du travail sur la communication autour du concept WLS « Women Leading and Sailing »,

Créé pour fédérer l'ensemble de tous les projets au féminin, le concept poursuit son développement et s'étend aussi bien sur des opérations populaires telles que des journées découverte de la pratique ou des régates « Femmes à la barre » qui sont maintenant programmées au calendrier de beaucoup de clubs, que sur des épreuves phare telle que « La course du Figaro ».
La commission féminine continue à proposer aux clubs, CDV et ligues, les outils et la signalétique pour valoriser ou afficher une meilleure lisibilité de leurs actions vers le public féminin.
Sont à disposition sur l'espace Boutique de la Fédération, pavillons de régate, beach Flag, guidons, flyers et badges, rubalise siglée WLS....
Une gamme assez étendue de goodies, permet à la commission de doter les féminines sur certaines épreuves.

Conclusion et perspectives pour 2021 :

Si 2020 représente la fin d'une olympiade, c'est aussi sans doute l'occasion de regarder l'évolution de la pratique féminine sur les 10 dernières années.
Même si celle-ci ne va pas aussi vite que l'on voudrait, elle est cependant satisfaisante car en ce qui concerne l'ensemble des titres délivrés par la FFVoile aux féminines (licences temporaires, passeports voile, licences sportives), nous constatons une augmentation de 2% sur la décennie. Si l'on se concentre sur les licences club, nous notons une progression de 3%.
Ces chiffres sont donc très encourageants et nous incitent à poursuivre notre travail pour conquérir le public féminin. Si l'on se penche sur le nombre de passeports délivrés aux enfants de 7 à 12 ans, nous avons 40% de filles et 60% de garçons. Il y a donc un potentiel à prendre en compte.

Pour 2021, notre ambition sera de promouvoir la mixité dans les diverses pratiques au sein de nos structures, de fidéliser de plus en plus de filles, de femmes, de leur permettre de naviguer, de les inciter à s'engager dans notre sport. Nous souhaitons développer le travail en réseau.

Aujourd'hui, non seulement les clubs, mais aussi des associations qui partagent nos objectifs, nous sollicitent spontanément pour nous faire part de leurs initiatives, de leurs actions, de leurs projets. Nous aurons à cœur de les relayer et de partager ces bonnes pratiques.
La politique de féminisation du sport évolue vers l'enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes. A nous de faire en sorte que cette égalité soit mise en œuvre autant dans les conditions d'accès à la pratique sportive que d'accès aux fonctions de gouvernance, d'encadrement et contribuons à valoriser les bénéfices de la mixité dans le sport.

COMMISSION DE DEVELOPPEMENT ET DE REPRESENTATION DU KITEBOARD

Alexis MINARD — *Président du C.D.R.K*

Ode PAPAIS — *Vice-présidente du C.D.R.K*

Le mot du président

L'année 2020, du fait de la crise sanitaire, a été très compliquée pour l'ensemble des acteurs du kiteboard : interdiction de la pratique pendant le confinement, annulation des entrainements et de certaines épreuves pour nos sportifs de haut niveau et nos pratiquants, gestion de la reprise d'activité pour nos structures…Mais elle a aussi permis à la CDRK de mener un beau travail collectif au service des pratiquants et des structures pour une reprise en sécurité. Elle a montré l'adaptation, la pugnacité et la grande compétence de nos clubs pour organiser les compétitions dès que cela a été possible.

L'intégration du kiteboard au sein de la fédération, notamment au niveau national se poursuit. Son développement au sein des territoires doit toutefois être accéléré. Le besoin d'animer la réflexion et l'action fédérale autour du kiteboard perdure, notamment en soutien et accompagnement des différents acteurs locaux qui vont s'y investir, sur les thèmes suivants :

- La sécurité
- La pérennisation des sites de pratique kite
- Le développement de la pratique kiteboard de loisir pour augmenter le nombre de pratiquants licenciés et le nombre de structures associées à la Fédération
- La formation fédérale et professionnelle.

Bilan 2020

Sécurité :
Dans le cadre de la sécurité, nous avons élaboré des règles techniques et fait la promotion de la sécurité autours de bonnes pratiques.
Dans le domaine de l'encadrement des pratiquants, nous avons élaboré et obtenu une dérogation à la D240 permettant aux structures de la FFVoile d'encadrer jusqu'à 6 milles d'un abri sous certaines conditions.

Formation :
Une session de formation à destination des arbitres free style a été organisée avec la CCA, lors du championnat de France kiteboard.
Nous avons fait évoluer la formation « Sécurisation des Compétitions en Kiteboard » et créé une formation « Sécurisation des Pratiques de Loisir en Kiteboard ». Leur format est dorénavant multimodal en associant distanciel et présentiel.
Afin de déployer ces formations dans les territoires nous avons mis en œuvre une formation de référents régionaux sécurité qui auront la charge de promouvoir, organiser et animer ces formations localement.

Réseau des structures proposant l'encadrement du kiteboard :
Dans l'accompagnement des structures nous avons accueilli les demandes d'adhésion à la fédération et instruit les dossiers de conventionnement.
Nous avons accompagné les structures dans leurs problématiques ou questionnements réglementaires, ainsi que dans leurs relations technico-administratives avec la fédération.

Haut Niveau, dans le cadre du DCP :
L'année sportive 2020, du fait de la crise sanitaire a été très courte pour l'ensemble des athlètes. De nombreuses épreuves internationales ont été annulées. En free style et en kite surf, le tour GKA a été réduit à une épreuve. Les programmes d'entrainement n'ont pu être réalisés dans leur ensemble.

Principaux résultats 2020 :

- Formula kite (discipline olympique 2024) :
    - Championnat d'Europe homme 1er Axel Mazella – 2ème Maxime Nocher – 4ème Nicolas Parlier
    - Championnat d'Europe homme U19 2ème Arthur Lhez
    - Championnat d'Europe femme 6ème Alexia Fancelli – 9ème Poéma Newland
    - Championnat d'Europe mixte 8èmes Alexia Fancelli/Axel Mazella – 9èmes Laurianne Nolot/Maxime Nocher



- Open kitefoil
  - Championnat d'Europe homme 1er Théo de Ramecourt – 2ème Maxime Nocher
  - Championnat d'Europe homme U19 1er Arthur Lhez
  - Championnat d'Europe femme 4ème Poéma Newland
  - Championnat d'Europe femme U19 2ème Héloïse Pégourié
- Free style
  - Championnat du monde Homme 9ème Valentin Garat
- Kitesurf
  - Championnat du monde femme 5ème Charlotte Carpentier

Mise en œuvre de programme d'entrainement et de suivi en compétition :

- Pour l'Equipe de France en formula kite, encadré par Ariane Imbert
- Pour le dispositif relève en formula kite, encadré par Antoine Weiss

Poursuite « d'Elles de kite – horizon 2024 », programme spécifique pour détecter les potentiels et accompagner la performance féminine, dans la perspective des JO 2024, encadré par Antoine Weiss.

Pratique compétitive, dans le cadre du DCP :

- Organisation des 3 championnats de France, jeunes et de pratique (CFEEG, CDF free style, CDF foil) sur un même lieu et à la même date du fait de la crise sanitaire
- Organisation de 4 étapes sur 5 de l'ENGIE KITE TOUR, avec une belle montée en puissance du tour qui réunit plus de 100 riders sur les étapes de La Grande Motte et Hyères

Un grand merci aux organisateurs qui ont su s'adapter dans un contexte complexe et ont proposé aux compétiteurs de belles épreuves sportives !





Objectifs 2021

Objectifs :

- Inciter à la prise en compte de l'activité kiteboard au sein des territoires pour favoriser son développement
- Améliorer la sécurité des pratiquants
- Participer à la pérennisation de l'accès aux espaces de pratique
- Organiser des conditions favorisant l'augmentation du nombre de pratiquants kiteboard licenciés et de structures associées à la Fédération
- Contribuer à l'amélioration des pratiques compétitives et de loisirs en club

En conclusion

En 2021, nos efforts seront accentués et démultipliés en favorisant l'implication des territoires dans le développement de l'activité.

Je remercie toute l'équipe qui donne de son temps et de son expertise pour que le kiteboard français soit aujourd'hui un moteur pour la FFVoile, une référence sur le territoire français et dans le monde.

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

Georges PRIOL
Président de la Commission Centrale d'Arbitrage

Préambule
La crise sanitaire a eu pour conséquence l'arrêt quasi-total des compétitions entre le mois mars 2020 et le mois de décembre 2020. Cet arrêt a fortement impacté l'activité des arbitres et de la Commission Centrale d'Arbitrage, et ce à plusieurs niveaux :

- Une année quasi blanche au niveau des désignations des arbitres et donc un renouvellement automatique des qualifications, et l'allongement d'un an pour la durée de validité de toutes les qualifications nationales,
- L'annulation de 8 épreuves soumises à conventions d'arbitrage,
- Une formation nationale des arbitres réduite, avec peu d'évaluations pratiques sur épreuves,
- L'annulation de 2 des 3 sessions de formation Arbitres au Féminin Plurielles,
- Une baisse du recrutement des jeunes dans le dispositif Jeunes Arbitres, en raison du faible nombre d'épreuves pouvant servir de support de formation.

1. LA GESTION DES ARBITRES

1.1 Le nombre d'arbitres régionaux, nationaux et internationaux en activité par qualification

Niveau	Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Juge Expression	Contrôleur(se) course au large	Directeur(rice) de course	Directeur(rice) de course kite	Total
Régional	657	298	-	27	-	-	-	-	982
National	121	76	48	18	9	32	7		311
International	13	20	7	10	-	-	-	-	50

1.2. La liste des Arbitres de haut niveau (liste Ministère des Sports)

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
9	13	5	3	30

1.3 La liste des arbitres par groupes nationaux

Groupes	Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Juge Expression	Contrôleur(se) Equipement Course au large
National 4	10	9	12	0	0	2
National 3	62	29	24	11	13	10
National 2	46	32	12	7	0	4
National 1	14	14	5	9	0	8

1.4 Les nouvelles qualifications délivrées

Niveau	Comité de course	Juge	comité technique	Umpire	Contrôleur(se) Equipement Course au large	Total
National	0	0	1	5	6	12

2. LES DESIGNATIONS DES ARBITRES

2.1 Les désignations des arbitres

Le groupe en charge des désignations des arbitres a statué sur les souhaits exprimés par les arbitres pour les compétitions de grade 4 à W. De plus, la Commission Centrale d'Arbitrage a assuré le suivi des désignations tout au long de l'année, afin d'adapter les équipes d'arbitres aux besoins des organisateurs notamment sur toutes les compétitions à directeur(rice) de course, suite à la décision du

Bureau Exécutif de la FFVoile du 10 décembre 2010 (« Le Bureau exécutif de la FFVoile entérine la compétence unique de la Commission Centrale d'Arbitrage pour nommer les arbitres sur les compétitions à direction de course à compter du 1er janvier 2011 »).

Compétitions de grade 4 à W	Journées d'arbitrage
469	2361

2.2 Les conventions d'arbitrage

Conformément aux critères validés par le Bureau Exécutif de la FFVoile en février 2008 (compétition à direction de course et/ou délivrant des prix en espèces pour un montant supérieur à 5000 €), la Commission Centrale d'Arbitrage a proposé au Bureau Exécutif une liste de compétitions soumises à convention d'arbitrage.

Conventions d'arbitrage	Journées d'arbitrage
6	443

2.3 Le logiciel de désignation des arbitres

Le logiciel mis à disposition des arbitres, des organisateurs et des Commissions Régionales d'Arbitrage par la Commission Centrale d'Arbitrage continue à être bien utilisé, ce qui a donné lieu pendant l'année à l'envoi de x mails dont :
- 1171 mails alertant les clubs sur une absence d'arbitre pour arbitrer leur compétition,
- 796 mails prévenant les arbitres qu'un club les a sollicités pour arbitrer une compétition,
- 6182 mails de désignation aux arbitres et organisateurs,
- 3069 mails alertant d'un arbitrage reporté ou annulé.

3. LA FORMATION

3.1 Les formations initiales

A l'identique des années précédentes, les candidats sélectionnés pour suivre une formation nationale ont été désignés sur une compétition majeure de la FFVoile, en tant qu'arbitre en immersion avec un tuteur national, et ont ensuite complété leur formation par 3 jours de stage théorique dans les locaux de la FFVoile à l'automne.
Ces journées de formation théorique se sont ainsi déroulées pour les 3 qualifications, Comités de course, Juges et Umpires. A l'issue de ces 2 étapes, après un résultat satisfaisant, les candidats sont validés arbitres nationaux stagiaires et terminent leur cursus de formation par les évaluations traditionnelles.

Nombre d'arbitres entrés en formation nationale :

Comité de course	Juge	Umpire	Total
5	3	10	18

3.2 Les évaluations nationales d'arbitres nationaux stagiaires

La Commission Centrale d'Arbitrage remercie les nombreux évaluateurs qui ont permis aux arbitres stagiaires d'être évalués au long de l'année, en vue d'obtenir leur qualification nationale.

Nombre d'évaluations réalisées :

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
5	5	5	3	18

3.3 La formation internationale

Nombre d'arbitres en formation internationale :

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
3	2	1	1	7

3.4 L'action « Arbitres au féminin pluri-elles »

Une session de formation a été organisée par la Commission Centrale d'Arbitrage, totalisant 9 candidates dans le cadre de l'action « Arbitres au féminin pluri-elles », réservée aux femmes désireuses de s'investir dans l'arbitrage, action basée sur un recrutement large, sur un système de formation novateur et s'adaptant aux contraintes de temps et de disponibilité que rencontrent les femmes. Cette session a permis à chaque stagiaire d'entamer sa formation sur un week-end, de découvrir le cursus

de formation et l'utilisation de la plateforme de formation à distance mise à disposition, tout en favorisant la création d'un réseau d'arbitres féminines. Les stagiaires ont unanimement souligné l'importance de ces regroupements, la qualité de la formation mise à leur disposition par la plateforme et ont insisté sur la flexibilité et l'adaptabilité de ce système.
La Commission Centrale d'Arbitrage remercie les formatrices qui se rendent disponibles et dispensent une formation de qualité.

Nombre de stagiaires « Arbitres au féminin pluri-elles » :

Session janvier
9

1.5 Les Jeunes arbitres

L'équipe en charge des Jeunes Arbitres avec Hélène La SALMONIE a été renforcée avec la présence de Jean-Pierre Mannetstatter (Ligue Sud), d'Olivier Le Gouic (Ligue Bretagne) et de Franck Guichard (Ligue AURA).

Les réunions dans les régions :
Les mesures sanitaires en 2020 n'ont pas permis de réunions en présentiel mais la nouvelle équipe a travaillé en visio-conférences sur l'actualisation du Livret du Jeune Arbitre : la charte, le dispositif, le livret de formation ainsi que le livret de compétences.
Chaque région peut ainsi s'informer et mettre en place les actions des Jeunes Arbitres en fonction de leurs possibilités.
Des réunions en visio-conférences ont eu lieu dans les ligues pour affiner le dispositif.
Les arbitres en activité ont une forte influence pour attirer les jeunes et pour leur transmettre leurs connaissances afin de faire partager leur passion.
Les entraîneurs ont aussi un rôle à jouer pour inciter les jeunes à participer à des régates en tant que jeune arbitre pour leur permettre de « voir » le plan d'eau de manière différente et en retirer une expérience supplémentaire et positive dans leur cursus de régatier.

Les actions de formation en région :

- *Ligue Auvergne-Rhône-Alpes* : constitution d'une équipe de référents JA.
- *Ligue Bretagne* : création d'une équipe d'arbitres sur le département du Finistère pour animer les JA. Formation à la fonction de mouilleur et d'organisateur de compétitions pour 5 jeunes.
- *Ligue Hauts de France* : formation en octobre de JO-JA UNSS en collège
- *Ligue Occitanie :* 16 jeunes UNSS ont bénéficié d'une formation en janvier 2020
- *Ligue Normandie* : formation en début d'année avec 33 jeunes de l'UNSS et pour 6 jeunes au niveau fédéral avec un suivi pour 3 jeunes
- *Ligue Nouvelle Aquitaine* : formation théorique départementale avec l'UNSS de 37 JA issus de 5 collèges et pratique avec les JA engagés dans le dispositif sur 2 championnats de France.

Les actions spécifiques :
Après celui existant en Nouvelle Aquitaine et en Occitanie, création d'un nouveau partenariat avec l'UNSS 29 en ligue Bretagne.
Poursuite de l'identification des JA, au niveau fédéral mais aussi au niveau UNSS, Arbitres Tuteurs et référents JA dans les Ligues.
Les CRA évoquent la difficulté, parfois, de la fidélisation des Jeunes Arbitres dans le dispositif, remise en cause par leurs études ou par d'autres centres d'intérêt des adolescents.
Les arbitres adultes et les clubs ont une forte influence sur l'envie et l'investissement des jeunes qu'il faut renforcer, (avec un suivi et un retour systématique des compte-rendus-bilans).
Des actions envers les pôles et les entraîneurs voient de plus en plus le jour en fonction des ligues et permettent ainsi d'élargir le dispositif
Deux ligues ont décidé de doter les JA engagés dans le dispositif de matériel spécifique durant leur cursus pour les aider dans leur apprentissage.

Les actions nationales et régionales Jeunes Arbitres :
Présence de treize JA en poste sur les championnats suivants :

- Silver Cup Finn du 15 au 21 août à Canet en Roussillon : 5 jeunes,
- Engie Kite Tour étape 4 du 25 au 27 septembre à la Grande Motte : 1 jeune,
- Championnat de France Jeune Extrême Glisse du 17 au 23 octobre à Narbonne : 3 jeunes,
- Championnat de France Europe au CV Arcachon du 22 au 25 octobre : 1 jeune issu de l'UNSS,
- Kidibul Cup/Championnat de France Minimes Optimist du 27 au 31 octobre au CN Cap d'Agde : 2 jeunes,

- Championnat de France Solitaire Equipage au CVB Carcans Maubuisson du 28 au 31 octobre : 1 jeune.

Bonne implication des jeunes durant ces journées.
Malheureusement cette année, les CIP et CIE ainsi que les critériums départementaux (régates intéressantes pour accueillir les JA qui peuvent plus facilement entrer en contact avec les enfants pour favoriser les relations et les échanges) n'ont pu avoir lieu avec l'émergence du virus dès le printemps.

Les chiffres Jeunes arbitres 2020
68 Jeunes Arbitres sont identifiés dans les Ligues en 2020. Un travail de mise en adéquation avec les fichiers d'identification fédérale permettra d'affiner les chiffres UNSS/FFVoile de façon sensible (JA UNSS déjà identifiés FFVoile pour certains d'entre eux).

Nombre de Jeunes Arbitres FFVoile :

2017	2018	2019	2020
54	67	85	68

Bilan 2020
La Covid survenue en 2020 a beaucoup freiné la dynamique des Jeunes Arbitres et les possibilités d'encadrement, et la progression observée ces dernières années a ralenti légèrement.
Les chiffres donnés ici tiennent compte d'un rythme de renouvellement des effectifs en constant mouvement. Ils tiennent compte aussi de l'accès à la majorité d'un certain nombre de JA qui :

- quittent le dispositif en raison de leurs études (Lycée, Grandes Ecoles et Universités),
- diffèrent leur participation pour les mêmes raisons,
- passent pour certains dans le dispositif de formation des arbitres adultes et en direction du dispositif régional. On les retrouve notamment sur le dispositif e-learning, plateforme collaborative de formation des arbitres régionaux.

Le dispositif JA doit permettre aux jeunes de se familiariser avec les règles de la régate pour être plus performant lors de leur pratique sportive mais aussi de pouvoir intégrer plus facilement le cursus « arbitre » à leur majorité, ce qui existe dans les ligues engagées dans le dispositif.
Le travail de sensibilisation dans les nouvelles ligues demeure pour activer l'identification et le positionnement de tous ces JA sur les référentiels d'arbitrage. Les CRA ont un rôle important dans la désignation des référents-tuteurs des jeunes Arbitres et dans leur suivi (rapports d'activités des arbitres tuteurs et des JA eux-mêmes dans leurs clubs d'attache).
La liaison UNSS-FFV est toujours à renforcer pour une formation commune et des échanges constructifs dans la validation des Jeunes Arbitres car les JA de l'UNSS ont quelques difficultés à intégrer le dispositif fédéral quand ils ne sont pas en section sportive.

Projets 2021
L'équipe constituée d'Hélène La Salmonie, Jean-Pierre Mannetstatter, Franck Guichard et Olivier Le Gouic continuera de développer le dispositif JA dans les autres ligues en apportant leur soutien par leurs diverses expériences.
Si les conditions sanitaires le permettent, des épreuves au niveau national seront encore le support en 2021 pour le dispositif JA ainsi que plusieurs épreuves à l'initiative des Ligues.

4. LES DOCUMENTS DE COURSE

La Commission Centrale d'Arbitrage, conformément à son règlement, assure son rôle de conseil auprès des organisateurs, du département Compétition & Performance de la FFVoile et des arbitres dans la rédaction des différents documents de course. C'est ainsi que les avis de course et instructions de course de compétitions majeures (Championnats de France, compétitions soumises à convention d'arbitrage, etc.) ont été relus, mis en conformité avec les différents règlements et les règles de course, et validés par la Commission Centrale d'Arbitrage.

Avis de course relus	Instructions de course relues	Total
51	19	70

5. LES NOUVELLES REGLES DE COURSE A LA VOILE

La Commission Centrale d'Arbitrage a traduit le livre des Règles de Course à la Voile 2021-2024 ainsi que le livret des explications et modifications. La Commission Centrale d'Arbitrage remercie Corinne Aulnette, Yves Léglise, Romain Gautier et Tom Grainger qui ont permis ces éditions.
Tous les 4 ans, la Commission Centrale d'Arbitrage organise un séminaire pour présenter les nouvelles règles de course aux arbitres. Initialement programmé fin novembre 2020, situation sanitaire oblige, un nouveau format a été mis en place avec des réunions par visioconférence sur des thématiques précises en février 2021.

6. LA COMMUNICATION

6.1 L'information

4 bulletins officiels d'information aux arbitres de la FFVoile « Le Rappel Général » ont été réalisés et diffusées par mail aux arbitres internationaux(ales), nationaux(ales), nationaux(ales) stagiaires, régionaux(ales), régionaux(ales) stagiaires, arbitres de club, commissaires aux résultats ainsi qu'aux Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage, aux membres du Conseil d'Administration de la FFVoile et aux Présidents de Ligue.

6.2 La documentation

De nombreux documents (35) ont été traduits, réactualisés et/ou mis à disposition sur le site internet de la FFVoile et sur la clé arbitre.

6.3. Les réseaux sociaux

L'arbitrage continue à être présent sur les réseaux sociaux (Facebook) avec une page FFVoile Arbitres dynamique et alimentée tant par les membres de la Commission Centrale d'Arbitrage que par les envois des arbitres sur le terrain.

Publications Facebook	Abonné(e)s	Mentions J'aime
54	1566	1423

6.4. AFCAM

A l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport, deux arbitres ont été honorés, Yves Léglise, Juge international et Comité de Course national, dans la catégorie arbitre Elite et Delphine Largenton, Comité Technique nationale, dans la catégorie arbitre Espoir.
La Commission Centrale d'Arbitrage félicite ces deux arbitres pour leur nomination aux Trophées.

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

RELATIONS INTERNATIONALES

Nicolas HENARD

2020 a été, une nouvelle fois, une très belle année pour la représentation de la France à l'international. Les réunions n'ont évidemment pas pu se tenir physiquement mais cela n'a, en rien, entravé la bonne représentation de nos intérêts.

Cette année a évidemment été marquée par le report des Jeux Olympiques et l'annulation ou le report de nombreuses compétitions. Toutefois la voile olympique a pu tenir 7 de ses 10 championnats du monde et 8 de ses 10 championnats d'Europe.
Nous pouvons également nous réjouir que le Vendée Globe ait pu partir comme prévu, suite notamment à une forte mobilisation des acteurs fédéraux pour convaincre les autorités compétentes. Plus encore que les éditions précédentes, cet évènement a montré son emprise planétaire.

La voile a donc été un des sports les plus pratiqués en compétition en cette année 2020.

World Sailing (WS) :

Comme chaque année la FFVoile a été représentée lors des 2 rassemblements majeurs de la fédération internationale :

- Le Mid-Year Meeting (à distance),
- La Conférence Annuelle (à distance).

Ces 2 rendez-vous annuels sont l'occasion de réunir le Council de World Sailing qui est l'instance décisionnaire de notre organisation internationale.
La conférence annuelle de World Sailing se conclut par une Assemblée Générale qui a notamment pour rôle d'entériner les décisions prises par le Council durant l'année.

En 2020, l'Assemblée Générale était marquée par les élections au sein de notre fédération internationale et c'est le chinois Quanhai Li qui est devenu le nouveau Président de World Sailing.

Cette élection a été un grand succès pour la France puisque Yann Rocherieux a été élu au Board de World Sailing. Ce n'est que la deuxième fois qu'un français est élu vice-président de notre instance internationale, plus de 25 ans après Jean-Louis Monneron.

Le Council de la fédération compte donc désormais deux Français en son sein, avec la présence également de Nicolas Hénard, président de la Fédération Française de Voile et représentant du Groupe D à World Sailing.

En outre, ils ne sont pas moins de 11 français élus dans les Comités et Sous-Comités de World Sailing, qui sont des lieux stratégiques de discussion et de préparation aux décisions marquantes autour de l'évolution de la pratique de la voile. Au total, la France est présente dans 15 de ces Comités et Sous-Comités en plus d'être représentée dans la Commission Médicale de World Sailing, ce qui en fait la nation la plus présente au cœur de l'instance internationale, devant l'Australie puis les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Une représentation large qui est accompagnée par une présence à des postes stratégiques, en témoignent les récentes nominations, au début du mois de février, de Corinne Migraine, vice-présidente de la FFVoile, au poste de Vice-Chairwoman de l'Oceanic and Offshore Committee, et de Cédric Fraboulet en tant que Vice-Chairman de l'Equipment Committee.
Ces désignations et plus généralement la forte présence tricolore et féminine (plus d'un tiers des nominations françaises) dans les instances décisionnaires est le fruit d'un long travail de la FFVoile et de son président pour soutenir les candidatures françaises afin de faire en sorte que la voix de la France puisse porter du mieux possible au niveau international au moins jusqu'en 2024, année où la France accueillera les Jeux Olympiques sur son sol !

Les français présents dans les comités et instances de décisions de WS suite à l'AG de 2020 :

Assemblée Générale	Nicolas HENARD
Board	Yann ROCHERIEUX
Council	Nicolas HENARD
Oceanic & Offshore Committee	Corinne MIGRAINE (Vice-Chairwoman) Claire RENOU
Equipment Committee	Cédric FRABOULET (Vice-Chairman)
Events Committee	Guillaume CHIELLINO
Development and Regions Committee	Edward RUSSO
Race Official Committee	Christophe GAUMONT
Para World Sailing Committee	Bernard DESTRUBE
Racing Rules Committee	Bernard BONNEAU
Special Regulations Sub-Committee	Christophe GAUMONT
International Judges Sub-Commitee	Sylvie HARLE
International Umpires Sub-Committee	Arnaud MANTE
Match Racing Sub-Committee	Anne MALLEDANT
Race Management Sub-Committee	Anne MALLEDANT
Team Racing Sub-Committee	Arnaud MANTE
Youth Events Sub-Committee	Anne MALLEDANT
Medical Commission	Bernard DESTRUBE

Groupe D :
Le groupe D est, depuis maintenant 2 ans, particulièrement dynamique sur le plan international et ce dynamisme a été récompensé dans les urnes puisque deux représentants de ce Groupe ont été élus parmi les 7 vice-présidents de notre fédération internationale : une femme (Ozlem Akdurak, TUR) et un homme (Yann Rocherieux, FRA).
Des réunions sont organisées de façon très régulière entre les 10 membres du Groupe D.

Eurosaf (Fédération Européenne)

Sur le plan institutionnel, la réunion annuelle de l'Eurosaf s'est déroulée le 28 mars 2020.
Sur le plan sportif, l'EUROSAF a organisé le second championnat d'Europe de course au large double mixte, championnat remporté par la France.

Projets de coopération bilatérale

Les échanges avec le Japon ont été toujours aussi denses dans le cadre de la préparation des JO de Tokyo.

European Boating Association
La FFVoile continue d'être active au sein de l'European Boating Association (EBA), structure regroupant 27 fédérations nationales, dont l'objet est d'être le porte-voix des plaisanciers en Europe. Conformément à notre accord avec l'ENVSN, Alexandre LIGER (Chargé de partenariats publics/privés à l'ENVSN) a représenté la FFVoile lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée en distanciel.

Décisions du CIO pour les JO de Paris 2024
Début décembre, le CIO a confirmé 9 de nos 10 disciplines pour les JO de 2024 :

- Le solitaire Femmes : Laser/ILCA dinghy
- Le solitaire Hommes : Laser/ILCA dinghy
- La planche à voile Femmes : IQFOIL
- La planche à voile Hommes : IQFOIL
- Le skiff Femmes : 49er FX
- Le skiff Hommes : 49er
- Le catamaran mixte : Nacra 17
- Le dériveur double mixte : 470
- Le Kite mixte : Formula Kite

La 10ème discipline sera annoncée fin mai ou début juin par le CIO.
Dans ce contexte, la France continue d'œuvrer pour que la course au large mixte soit au programme des JO de 2024. Un courrier a été envoyé à tous les Présidents des Fédérations de Voile dans le monde pour les sensibiliser sur le sujet et les inviter à se rapprocher des membres du CIO de leur pays. Nous avons obtenu de très nombreux retours positifs suite à cette démarche, notamment de la part des nations influentes dans la gouvernance sportive mondiale (Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie…).
Par ailleurs, la FFVoile échange très régulièrement avec World Sailing, Paris 2024 et des représentants du gouvernement français pour faire la promotion de la course au large mixte.

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

JURY D'APPEL

Gérard BOSSE

INTRODUCTION :

Le Jury d'Appel est composé de 8 membres :

Gérard BOSSÉ Président, Bernard BONNEAU vice-Président (membre de droit en tant que membre du RRC de WS), Bernadette DELBART Secrétaire, François CATHERINE, Patrick CHAPELLE, Romain GAUTIER, Yoann PERONNEAU, François SALIN.

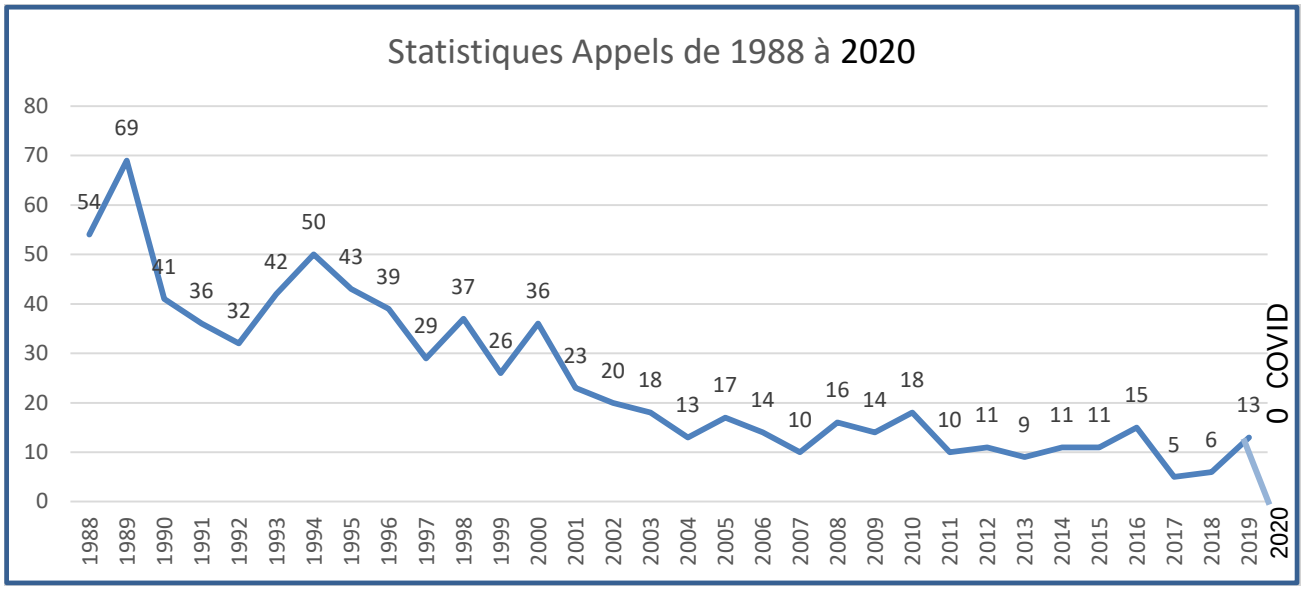
Deux invités avaient été appelés pour 2019-2020 : Christophe SCHENFEIGEL, Baptiste VERNIEST. Terme de leur invitation mai 2020.
Pour cause d'absence d'appel à la FFVoile, il n'a pas été nommé de nouveaux invités.
Cadre Technique : Corinne AULNETTE a dû cesser ses missions auprès du Jury d'Appel en juillet 2020 pour cause d'emploi en temps partiel.
Secrétaire mise à disposition du Jury d'Appel à temps partiel : Cécile VENUAT

STATISTIQUE APPELS : En 2020 aucun appel, conséquence du faible nombre d'épreuves courues du fait de la situation sanitaire.

Pour mémoire

	Nombres d'appel	Moyenne durée instruction	Durée mini	Durée maxi semaines/mois
2020	**0**			
2019	13	12 semaines (3 mois)	4jours	32 semaines (8 mois ½)
2018	6	9 semaines (2 mois)	5 semaines	12 semaines (2 mois ½)
2017	5	9 semaines	5 semaines	20 semaines (4mois ½)
2016	15	13 semaines	2 semaines	37 semaines (8 mois)
2015	11	13,5 semaines	6 semaines	19 semaines (4 mois)
2014	11	18 semaines	6 semaines	38 semaines (8 mois ½)
2013	9	9,5 semaines	9 jours	20 semaines (4 mois ½)

Bien que l'objectif du Jury d'Appel soit d'être efficace, la gestion des instructions n'est soumise à aucune échéance, en dehors d'un temps raisonnable. Chaque cas est différent. Avant tout c'est la qualité du travail qui doit être recherchée et ceci dans l'intérêt de l'institution.



FONCTIONNEMENT DU JURY D'APPEL :

Pour rappel saison 2019 ; La réunion annuelle du Jury d'Appel en présentiel, avait été fixée au 14 décembre 2019. Elle a été remplacée le même jour par une visioconférence en GoToMeeting de 2 heures, utilisée pour la première fois par le Jury d'Appel (9 personnes) et appréciée.

Une réunion en présentiel a été tenue le dimanche 5 janvier 2020 dans les locaux de la FFVoile l'objectif étant de finaliser les derniers appels de 2019.

Les appels sont instruits via une plateforme de travail collaboratif dont s'est dotée le Jury d'Appel : « Confluence ».

La méthode de travail reste identique : deux instructeurs proposent un projet de décision, les autres membres interagissent sur la plateforme pour rédiger la décision finale du Jury d'Appel avant publication.

Cette plateforme a donné entière satisfaction depuis 2018 et l'abonnement est renouvelé.

GROUPES DE TRAVAIL [GT]

Traduction des RCV 2021-2024. Vérifications et propositions pour la traduction des RCV initiées par un groupe de travail « Jury d'Appel / CCA »

Prescriptions de la FFVoile 2021-2024 Un groupe de travail Jury d'Appel /CCA a également travaillé sur les prescriptions nationales et émis quelques propositions.

JURISPRUDENCE – CAS FRANÇAIS

Le livret de jurisprudence FFVoile des jugements d'appels a été mis à jour et sera publié début 2021 sur le site web du Jury d'Appel.
Il sera actualisé conformément aux RCV 2021-2024.
Outre les appels 2016 à 2019 déjà publiés, il intègrera cette année, les appels sélectionnés pour les années 2013, 2014 et 2015.

SUJETS D'INTERPRETATION

Préparation des mises à jour en fonction des règles 2021-2024 :

- Interprétation du Jury d'Appel de 2017 « action ou omission inadéquate ». Cette mise à jour tiendra compte du changement de traduction dans les RCV de « inadéquate » en « incorrecte ».
- Note du Jury d'Appel de 2020 concernant la RCV 16 et sous quelles conditions le bateau non prioritaire peut être exonéré. Cette mise à jour tiendra compte du changement de l'ancienne RCV 21 en nouvelle RCV 43 dans l'édition 2021-2024.

OUTILS DE COMMUNICATION (GT Outils de communication)

- Développement du site dédié au Jury d'Appel.
- Mise en œuvre de la plateforme collaborative et évaluation « Confluence »
- Utilisation d'un calendrier partagé des indisponibilités.
- Utilisation en fonction des besoins du logiciel de téléconférence « GoToMeeting »
- GT Cas Français vers jurisprudence.
- GT Interprétation et réponses aux RCV.
- GT Outils de communication.

Cas Français vers jurisprudence

Le livret de jurisprudence de la FFVoile est mis à jour et sera publié début 2020 sur le site web du jury d'appel. Il intègrera cette année, outre les appels de 2019, les ajouts pour les années 2013, 2014 et 2015.

Interprétations et réponses

- Mise à jour de l'interprétation du jury d'appel de 2017 « action ou omission inadéquate » en ajoutant les modifications du Judge Manual 2019
- Publication à venir sur la signification de « faits inadéquats » de la RCV R5 et proposition de changement de traduction de « inadéquat »
- Réponse à une question du comité de surveillance de la classe ULTIM concernant la RCV 52.

Outils de communication

- Tenue à jour du site dédié au Jury d'appel.
- Mise en œuvre de la plateforme collaborative et évaluation « Confluence »
- Utilisation d'un calendrier partagé des indisponibilités.
- Possibilités d'utilisation en fonction des besoins de « GoToMeeting ».

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Jacques CATHELINEAU

Le contexte particulier de l'année 2020

L'année 2020 fut riche en changements structurels et conjoncturels, la fédération française de voile (FFVoile) étant confrontée, autant que ses clubs affiliés et ses organes territoriaux, à des changements, des aléas et des incertitudes de tous ordres issus de la crise sanitaire et de ses conséquences, des décisions de la fédération internationales en période électorale, de la gouvernance rénovée du sport français et des nouvelles règles de mobilité des cadres techniques et sportifs (CTS).

L'olympiade 2017-2020 avait déjà déjoué tous les pronostics par son caractère singulier avec :

- un vote défavorable du budget prévisionnel 2018, une première dans l'histoire de la FFVoile,
- l'audit financier programmé de la fédération, commandité par le ministère des sports (MS),
- la réforme des cadres techniques sportifs (CTS) annoncée par l'Etat,
- la création et l'intégration au monde sportif de l'agence nationale du sport (ANS).

Dans ce contexte de changements, l'année 2020 fut particulièrement chargée d'aléas inédits avec :

- la crise sanitaire, économique et sociale de la Covid19 et ses deux périodes de confinement/déconfinement,
- le report d'un an des jeux olympiques (JO) de Tokyo 2020,
- la confirmation des modifications des épreuves de voile olympiques pour les JO de Paris 2024,
- l'élection de plusieurs représentants FFVoile au sein de la fédération internationale (Word Sailing-WS),
- la première année d'instruction du projet sportif fédéral (PSF) par la FFVoile,
- la modification des conditions de mobilité des CTS.

Face à tous ces aléas, il faut tout d'abord ici remercier l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs, cadres techniques sportifs (CTS) et fédéraux (CTF), qui ont su s'adapter, innover, inventer et se mobiliser intensément pour surmonter cette crise, aux côtés des dirigeants de la fédération.
Cette année a conduit d'une part au report d'un an des JO de Tokyo, obligeant à conduire deux préparations olympiques (PO) simultanées (Tokyo 2020 et Paris 2024) et d'autre part à reprogrammer l'ensemble des actions nationales et territoriales (reports ou annulations). Il fallut également maintenir le lien avec les cadres techniques (CT) (séminaires et réunions à distance, travail à distance, déplacements réglementés, etc.) et les acteurs des clubs (enquête Covid19, mesures de déconfinements progressifs, dispositifs de relance).
L'édition et le respect des protocoles sanitaires permirent de sortir de la période avec un résultat sanitaire très satisfaisant et une saison estivale 2020 très bonne en matière de fréquentation des structures.
Dans ces mêmes périodes, l'accompagnement des clubs a été assuré dans les territoires par les actions de suivi à distance des CT, qu'ils soient nationaux ou territoriaux. Elles ont contribué à franchir l'obstacle de cette année difficile avec un minimum de perte tant en emplois qu'en chiffre d'affaire des structures. Bien sûr, dans le domaine économique, le réel bilan ne pourra être réellement posé qu'à la fin de l'année 2021.
Quoiqu'il en soit, en 2020, plusieurs actions majeures au bénéfice des clubs sont à retenir dans le cadre de 'animation territoriale :

- l'enquête Covid19 réalisée auprès des clubs affiliés avec 800 répondants,
- l'instruction technique du PSF 2020 pour apprécier la qualité technique de près de 650 actions proposées,
- l'identification et le suivi d'une cinquantaine d'actions locales et territoriales remarquables,
- le lancement du développement territorial avec rassemblements réguliers des coordonnateurs d'équipe technique régionale (ETR) et des cadres du siège de la FFVoile,

- la signature de conventions régionales (métropole) débouchant sur le recrutement de 7 agents de développement territorial (ADT) sur la base d'une fiche d'emploi type : 5 en métropole et 4 en outre-mer.

*

***1- La crise sanitaire et ses effets** :*

Les principales conséquences de la crise sanitaire furent de nombreux ordres. D'abord, on note une forte implication de la direction technique nationale (DTNe) dans l'élaboration des ***protocoles sanitaires*** : haut niveau, pôles, pratiques organisées, pratiques libres, déplacements à l'étranger, etc.), ainsi que la gestion des déplacements professionnels dérogatoires lors des périodes de confinement : justificatifs de déplacement professionnels des CTS et EN par le DTN, motivation du caractère impérieux des délégations internationales.

La DTNe a aussi rassemblé l'ensemble des cadres techniques (CT) autour de 14 ***séminaires à distance des CT,*** organisés mensuellement, voire hebdomadaires lors des confinements, avec des sujets d'échange (tables rondes) et des sujets d'actualité. Ces séminaires ont rassemblé en moyenne 75 participants (minimum 49 lors de colloques HN simultanés et maximum 96) répartis entre cadres techniques sportifs (CTS), cadres sportifs fédéraux (CTF) et collaborateurs du siège (assistantes).
Au total, les 14 séminaires cumulent 1 115 participations.
Les thématiques abordées couvraient le développement des pratiques jusqu'à la haute performance et du niveau local jusqu'à l'organisation du siège. Une large part a été faite de manière récurrente aux dispositions sanitaires de l'Etat et aux instructions du ministère des sports. Toutes les interventions sont consultables sur un site dédié : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/Seminaires_confinement.asp#gsc.tab=0

Ainsi, parmi les bénéfices des expériences du confinement figurent la capacité développée collectivement à organiser et à participer à des réunions à distance. Cette capacité regroupe la maitrise d'utilisation des outils numériques de convocation et d'organisation à distance, l'usage de règles impératives de réunion à distance en nombre conséquent (supérieur à 50 personnes) et la maitrise de leur temps d'intervention par les intervenants.
Par ailleurs, l'enregistrement annoncé des séminaires en a facilité grandement le compte-rendu et la diffusion, sans pour autant nuire à la fréquentation comme le démontre le nombre de participants qui n'a pas fléchit tout au long de cette année si particulière.

De même, on note parmi les changements conséquents :

a) les décisions internationales avec de nouvelles disciplines aux JO de Paris 2024 à Marseille :

- l'intégration de la discipline Kitefoil parmi les 10 disciplines des JO en voile (relais H/F),
- l'intégration d'une discipline de course au large également mixte,
- le passage du 470 en support mixte,
- le passage de la planche à voile au i-foil (hommes et femmes).

Soit 5 nouvelles disciplines à préparer pour 2024.

b) la gouvernance rénovée du sport français :

- la création de l'agence nationale du sport (ANS) avec des compétences élargies,
- la modification actée du statut des DTN, renforçant leur rôle fonctionnel mais sans pouvoir hiérarchique,
- la suppression des relations salariales entre les cadres de l'Etat et les fédérations au sein desquelles ils exercent, avec des économies de charges pour la fédération,
- le passage acté en mode projets des relations conventionnelles avec le ministère des sports (convention d'objectifs HN, convention pluriannuelle d'objectifs, futurs contrats HN et développement dès 2021),
- la disparition programmée du CNDS avec l'instruction de l'ex-part territoriale du CNDS par la FFVoile,
- la continuation du plan « génération 2024 » à l'école nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN).

*

2- L'Etat des effectifs et les nouvelles règles de mobilité des cadres techniques sportifs

Les évolutions concernant les cadres techniques sportifs du ministère des sports exerçant au sein de la FFVoile ne furent pas stoppées par la crise sanitaire. Le nouveau cadre de mobilité des agents de l'Etat a été mis en œuvre pour la première fois en 2020. Auparavant, les fédérations disposaient d'un seuil plafond du nombre de CTS et d'EN sous contrat de PO dédiés aux missions définies dans les conventions d'objectifs. Désormais, lorsqu'un CTS quitte une fédération (mutation volontaire, demande de disponibilité, départ en retraite, …), le poste est mis dans le « pot commun » des CTS toutes fédérations confondues pour bénéficier à la fédération dont le besoin exprimé semble le plus

légitime au ministère des sports (MS), après avis de l'agence (ANS). Ainsi, l'année 2020 a vu pour la FFVoile :

- la perte d'un poste de cadre technique voile dans le volant global des 42 postes budgétaires de CTS à rendre au budget de l'Etat par le ministère des sports,
- la réintégration d'un CTN, alors en poste haut niveau à l'INSEP,
- deux contrats de préparation olympiques (CPO) supplémentaires aux 14 existants motivés par la double préparation olympique de Tokyo et de Paris (prise de fonction début 2021),
- la création d'un contrat public à durée déterminée (CDD), renouvelé en 2021.

Plusieurs changements de mission ont également été réalisés :

- la désignation d'un DTN adjoint en charge de la cellule de la haute performance, avec un tuilage exercé par le DTN pour préparer ses fonctions de DTN intérimaire dans les premiers mois de 2021,
- son remplacement progressif dès l'automne par un CTN nommé sur un poste de CPO pour entrainer la sélectionnée olympique en RSX femme pour les JO de Tokyo,
- le remplacement à l'automne de l'EN sur CPO démissionnaire en charge du sélectionné RSX homme pour Tokyo,
- la désignation d'un CPO pour anticiper la préparation des équipages de l'épreuve de course au large olympique de Paris 2024,
- la désignation à l'automne d'un nouveau coordonnateur des pôles de Brest (ex-EN des RSX hommes),
- la désignation à l'automne d'un nouvel CTN entraineur jeunes en ligue Sud auprès du pôle de Marseille.

A noter que les débats autour de la retraite rendent toujours un peu plus floues les décisions individuelles de départs, avec en sus, des dispositions de congés épargne temps (CET) qui s'effectuent sauf démission, dans les fonctions exercées comme pour tous les types de congés. Il s'agit de congés épargnés qui n'ont pu être pris lors de fonctions souvent très prenantes et qui sont, à la convenance des agents, soit versés en numéraire chaque année, soit capitalisés pour un bénéfice ultérieur, conformément à la règlementation publique en vigueur. Les postes sont donc bloqués dans l'attente de ce solde de congés, souvent pris en fin de carrière ou avant tout départ en disponibilité. Une exception toutefois pour le DTN qui a proposé, après les campagnes olympique et de développement territorial bien engagées, de démissionner avant la fin de son contrat, dès le début de son CET (début avril 2021), afin de garantir à la fédération et au ministère des sports, la continuité du service public et les meilleures conditions de préparation finale et de réussite des jeux olympiques de Tokyo.

Par ailleurs, la crise liée aux annonces autour de la gestion des cadres techniques, non entièrement résolue, en particulier la décision de non renouvellement du concours d'accès au corps des professeurs de sport en 2020, n'a pas permis à deux candidats de bénéficier de leur inscription en liste complémentaire sur les concours précédents. L'année 2020 aura néanmoins permis, suite à de nombreuses négociations au sein du milieu sportif, la réouverture du concours de professeur de sport en 2021, avec possibilité de poste(s) en voile. Malheureusement, les candidats en liste supplémentaire 2019 ont perdu définitivement ce bénéfice de rattrapage.

Avec un poste rendu au budget de l'Etat, l'effectif de CTS-CPO placés auprès de la FFVoile se stabilisait à 65 postes fin 2019 : 14 postes régionaux dont huit coordonnateurs d'ETR, 37 postes nationaux dont huit au siège et 29 en structures dans les régions, et enfin 14 contrats de préparation olympique (CPO) incluant le poste de DTN. En 2020, cet effectif monte à 67 postes avec la réintégration d'un professeur de sport SHN en poste INSEP et la création d'un CDD de l'Etat, bénéfice d'une nouvelle disposition réglementaire.

Début 2021, la FFVoile perd deux départs programmés, l'un d'une CTN et l'autre imprévu d'un CTN pour raison personnelle (demande de disponibilité), mais le renouvellement du CDD créé en 2020 et les deux créations de poste d'entraineurs nationaux sur contrat de préparation olympique négociés en 2020 qui seront recrutés à la fin de l'hivers (1er avril 2021), le bilan de l'effectif s'avèrera toujours positif.

Début 2021, l'effectif complet des CTS-CPO s'élèvera à 67 postes dont 16 postes sous contrat de préparation olympique.

*

3- Le suivi et l'animation des territoires

L'animation des territoires souhaitée par le bureau exécutif (BE) et le président de la fédération vise le développement des activités de voile avec pour ambition de voir ***« Plus de voiles sur l'eau pour plus de licences »*** et pour mission d'accompagner les ligues dans la conception, le lancement et l'évaluation du développement territorial en s'intégrant dans les politiques territoriales dans des domaines aussi variés que le tourisme, l'économie, l'insertion par le sport et la formation des pratiquant-e-s. Il s'agit d'une contribution à l'objectif fédéral de 500 000 licences ou titres en 2024, avec une progression

exponentielle à partir de 2022, répartie sur plus de 1000 clubs en bonne santé dont la moitié labellisée et des sites internet dédiés.
La maitrise d'ouvrage est garantie par les pouvoirs publics (conseil régional, conseils départementaux et communautés de communes ou agglomérations, agence nationale du sport pour le MS) et la maitrise d'œuvre assurée par la fédération avec sa DTNe et ses organes déconcentrés (ligue, CDV) ainsi que leurs cadres techniques. Concrètement, l'animation des territoires se traduit par une convention entre la FFVoile et ses instances territoriales (DTNe, ligue, CDV) et les maitrises d'ouvrage citées ci-dessus.
Le concept d'animation territoriale a été précisé par la DTNe auprès des instances décisionnelles de la FFVoile (conseil d'administration-CA) avec une méthodologie dédiée en 4 phases : (1) l'établissement d'un diagnostic partagé du territoire, (2) la conception commune d'un projet de développement territorial soutenu par la fédération auprès des autorités territoriales, (3) le déploiement accompagné par la DTNe pendant 3 ans et enfin, (4) l'évaluation des impacts et la capitalisation des réseaux et des compétences acquises.
Parmi les moyens dédiés à l'accompagnement, on note l'implication personnelle du président et du DTN auprès des autorités territoriales, la mission d'un CTN à temps partiel pendant les 3 ans, un soutien financier fédéral réparti sur trois ans ainsi que la mise à disposition d'outils fédéraux dédiés au développement des activités.
De son côté, la ligue s'engage au recrutement d'un agent de développement territorial (ADT) dédié principalement au plan et aux visites des clubs du territoire.

Sept conventionnements pluriannuels réalisés à fin 2020 avec les ligues (+1 CDV) dans le cadre de l'animation territoriale, notamment pour embauche d'un agent de développement territorial : Pays de Loire, Centre val de Loire, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne France Comté, auvergne-Rhône-Alpes (AURA), Hauts de France. Pour mémoire, Sud et Occitanie restent très bien soutenus par leurs plans régionaux respectifs.
Pour les ligues de voile ultra-marines, on observe 4 recrutements d'ADT : en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane (mi-temps) et à Tahiti où la fédération de voile tahitienne recrute un CTS en situation de disponibilité. Tous ces recrutements ont été réalisés avec des soutiens régionaux. La FFVoile apporte le soutien d'un conseiller technique national (CTN) coordonnateur ultra-marin qui reste en contact quasi permanant avec ces CTF ADT et leurs équipes dirigeantes.
Pour l'animation territoriale, la DTNe aura réalisé avec l'appui de l'ensemble des CT nationaux et régionaux :

- l'enquête Covid19 auprès de tous les clubs affiliés, pour apprécier les impacts sanitaires, économiques et sociaux du premier confinement et de ses conséquences,
- l'instruction du PSF 2020 pour apprécier la qualité technique des plus de 640 actions proposées par quelques 258 structures (clubs, CDV, ligues),
- le lancement du développement territorial avec rassemblements réguliers des coordonnateurs d'équipe technique régionale (ETR) et des cadres du siège de la FFVoile,
- l'identification et le suivi d'une cinquantaine d'actions locales et territoriales remarquables,
- la signature et le suivi des 7 conventions régionales (métropole) débouchant sur des recrutements de 9 agents de développement territorial (ADT) sur la base d'une fiche d'emploi type : 5 en métropole et 4 en outre-mer.

*

4- Le haut niveau

Lors des périodes de confinement et de déconfinement progressif, les sportives et sportifs de haut niveau (SHN) ont été maintenu-e-s en activité grâce aux conseils techniques et pédagogiques à distance des entraineurs nationaux (EN), des préparateurs physiques et mentaux de la cellule d'optimisation de la performance humaine et des CT chargés des autres cellules, notamment en lien avec un ingénieur de l'ENVSN.
Les délégations internationales autorisées pour « motifs impérieux » ont été organisées et encadrées.
Qualification des séries (quotas) et sélections (individuelles) aux J.O. de Tokyo. Sur proposition du comité de sélection de la FFVOILE, le CNOSF a désormais sélectionné 8 séries sur 10 :

- Charline Picon en RSX Féminin, championne olympique à Rio, Charline a été la première sportive française à avoir été sélectionnée aux JO de 2020,
- Thomas Goyard en RSX masculin,
- Camille Lecointre et Aloïse Retornaz en 470 Féminin, vainqueur du Test Event 2019 (Camille avait remporté la médaille de Bronze aux JO de Rio),
- Kévin Peponnet et Jérémie Mion en 470 Masculin, champions du monde 2018,
- Quentin Delapierre et Manon Audinet en Nacra 17 (vainqueurs de la coupe du monde 2019 à Enoshima),
- Lucas Rual et Emile Amoros en 49er (finalistes des championnats du monde 2018 et 2019).
- Jean-Baptiste Bernaz, vice-champion du monde de la série laser standard homme,
- Marie Bolou en laser radial féminin.

Les deux séries non qualifiées (FINN et 49er FX) restent tributaires des reports d'épreuves au printemps 2021.

Résultats 2020, équipe de France (EDF) de voile olympique (JO Tokyo) et EDF Jeunes (JO Paris),

La voile olympique a pu tenir 7 de ses 10 championnats du monde et 8 de ses 10 championnats d'Europe. Beaucoup se sont tenus avant le premier confinement. Les moyens de l'Equipe de France Tokyo 2020 (versus 2021) et de la relève Paris (versus Marseille) 2024 ont été consolidés, avec le soutien de l'Etat, tant en matière d'encadrement (+ 2 contrats PO pour 2021 et 1 CDD) que de soutien financier (avenants ANS + 1 plan bateaux relève).

Lors des périodes de confinement et de déconfinement progressif, les sportives et sportifs de haut niveau (SHN) ont été maintenu-e-s en activité grâce aux conseils techniques et pédagogiques à distance des entraineurs nationaux (EN) et des préparateurs physiques et mentaux de la cellule d'optimisation de la performance humaine.

En 2020, les principaux résultats HN olympiques (Tokyo 2020) sont :

- le titre européen et de vice-championne du monde de Charline Picon en RSX femme,
- le titre de vice-champions d'Europe de l'équipage mixte Quentin Delapierre et Manon Audinet en Nacra 17, également 4ème au championnat du monde,
- la troisième place de Thomas Goyard au championnat du monde de RSX hommes,
- la quatrième place de Jean Baptiste Bernaz au championnat du monde de laser hommes,
- la quatrième place de l'équipage Lili Sebesi et Albane Dubois au championnat du monde de 49erFX.

Par ailleurs, les principaux résultats HN futurs olympiques (Paris 2024) sont :

- le titre européen (seul couru) pour Marie Riou et Benjamin Schwartz en Offshore mixte,
- le titre mondial (formula foil) et européen (I-Qfoil) d'Hélène Noesmen en féminine,
- la place de 3ème européen (I-Qfoil) et 2ème mondial (déclassé en internationaux Games) de Nicolas Goyard,
- le titre de champion d'Europe d'Axel Mazella et de vice-champion du monde de Maxime Nocher en Formula Kite,
- le titre de champion d'Europe de Théo de Ramecourt et de vice-champion du monde de Maxime Nocher en Open Kitefoil,
- la 6ème place d'Alexia Fancelli au championnat d'Europe de Formula Kite,
- chez les jeunes, le titre de vice-champion d'Europe U19 d'Athur Lez en Formula Kite.

Malgré les confinements, le dispositif « ***Génération 2024*** » mis en œuvre par convention entre l'ENVSN et la FFVoile », à l'initiative et avec le soutien du ministère des sports et de l'Agence nationale du sport (ANS), a permis la mise en place de quelques stages nationaux organisés avec un protocole sanitaire strict.

A noter également les contributions engagées ou en cours issues de la réflexion au sein de la cellule de réflexion présidentielle appelé « ***équipage hautement performant*** ». Plusieurs applications à la préparation finale de l'EDF de Tokyo sont ou seront mises en œuvre (plan de lutte contre la chaleur, plan d'implication des proches, cellule de crise des JO, formations média-training, etc.). Découlant des méthodes utilisées avec l'EDF olympique, la cellule de la performance humaine a mis sur pied un programme d'accompagnement en situation de travail pour des salariés du siège fédéral plus performant au service des clubs. A l'initiative du DTN adjoint, une réflexion s'est également engagée depuis septembre 2020 sur le fonctionnement de la DTNe de la FFVoile.

Par ailleurs, le Vendée Globe a pu partir comme prévu, notamment suite à une forte mobilisation des acteurs fédéraux pour convaincre les autorités compétentes. Plus encore que les éditions précédentes, cet évènement a montré son emprise planétaire. A noter que 70 000 élèves et étudiants, souvent dans le cadre de projet pédagogiques, ont participé au Vendée globe virtuel avec une assiduité extraordinaire.

Tous ces rassemblements, sous protocole sanitaire strict, n'ont généré aucun cluster lié à la CoVid19.

*****

5- Les autres missions et commissions impliquant la DTNe

La commission des litiges FFVoile : La commission qui s'était réunie 2 fois en fin d'année 2019 pour traiter un cas de recours sur l'organisation d'un test de niveau technique 4 FFVoile aux Glénans, ne s'est pas réunie en 2020 du fait de l'absence de litige.

Le bureau enquête accident (BEA) FFVoile : Le BEA de la FFVoile a produit des rapports sur les accidents graves qui se sont produits, en particulier en 2019, avec des préconisations assorties, tant en matière de conseils aux utilisateurs que de sensibilisation dans les programmes de formation de l'encadrement fédéral. Plusieurs membres du BEA ont contribué à l'audit conjoint des inspections générales (mer et sport) relatif aux accidents d'hélice.

Le référent de lutte contre les violences dans le sport : En réponse à la demande du ministère des sports, la FFVoile a désigné un CTN référent en matière de lutte contre les violences sexuelles faites

aux mineurs, appuyé par les services juridique (pour les mesures conservatoires et les éventuelles sanctions disciplinaires des licenciés impliqués) et informatique (pour la surveillance des licenciés impliqués et le registre des intervenants). Sous sa coordination, les dispositions internes pour la mise en place du contrôle de l'honorabilité des dirigeants ont été engagées. Un dispositif de recueil et de traitement des signalements est mis en place. Une communication le plus large possible visant la prévention contre toutes formes de violence a été faîte auprès des clubs et des licenciés. Enfin, suite à la signature d'une convention partenariale avec l'association colosse aux pieds d'Argile, plusieurs formations dédiées aux cadres techniques entraineurs ainsi qu'aux permanents de clubs ont été engagées début 2021.
Dans les perspectives de l'année 2021, le référent de lutte contre les violences dans le sport travaille en relation avec le secteur formation pour mettre en place des modules dédiés à destination des futurs éducateurs sportifs s'engageant dans la voie de la formation professionnelle.

L'instruction technique du PSF 2020 : Au total en 2020, 675 actions ont été déposées dans les délais (contre 394 seulement en 2019), portées par 258 structures (contre 183 en 2019), soit + 151% de clubs supplémentaires en un an, faisant monter les demandes à plus de 3,137 k€ pour 1.168k€ de fonds octroyés par l'ANS (1,102 k€ disponibles + 66k€ aux clubs par rapport à 2019). A noter que la Corse et Saint Pierre et Miquelon relevaient d'un dispositif spécifique.
Le processus complet d'instruction a été validé au sein d'une commission d'attribution pilotée par le trésorier et supervisée par une commission d'éthique au sein de laquelle siégeait un représentant de l'agence. Tout comme les autres acteurs du processus d'instruction du PSF 2020, les membres de la cellule technique ont tous signé la charte commune attestant avoir pris connaissance de la Charte d'Ethique et de Déontologie de la FFVoile et du principe de vigilance en matière de conflits d'intérêts, et se sont tous engagés, dans le cadre de leurs fonctions dans le Projet Sportif Fédéral 2020 à l'impartialité et à la neutralité de leurs actions et décisions.
Neuf critères d'appréciation ont été définis pour la cellule technique, validés par le comité d'éthique.
La cellule technique était composée de 23 cadres techniques (CT), sportifs et fédéraux, régionaux et nationaux. Placés sous la coordination du directeur technique national (DTN), ils étaient assistés d'un cadre fédéral et d'un conseiller technique national qui ont administré les fichiers d'instruction. Sur les 675 actions, 33 actions ont été considérées comme non recevables par la cellule administrative, donc la cellule technique a eu à instruire 642 actions soutenues par 258 structures demandeuses (ligues, comités départementaux et clubs affiliés).
Au final, la répartition selon les priorités stratégiques du programme de l'agence fut la suivante :

- Développement de la Pratique (338 actions) : 43% des actions ont été ajustées ou revues à la baisse,
- Promotion Sport Santé (89 actions) : 40% des actions ont été ajustées ou revues à la baisse,
- Ethique et Citoyenneté (138 actions) : 15% des actions ont été ajustées ou revue à la baisse,
- Ultra Marin (77 actions) : approche complètement différente car non fongible avec les précédentes.

L'ANS a validé la proposition de répartition fédérale, évaluant très favorablement le travail et la méthodologie globale d'instruction de la FFVoile. Une demande d'abondement pour le PSF 2021 a été déposée.

La formation professionnelle des CTS : Une dizaine de CTN et entraineurs nationaux ont été particulièrement accompagnés dans leur changement de fonction ou de mission.
L'application de la convention signée avec l'UCPA, suite à sa radiation comme membre affilié et organisme de formation FFVoile habilité, avait projeté de former une dizaine de professionnels de l'UCPA en avril 2020 afin de doter l'Union d'un fonctionnement indépendant. Mais du fait de la crise sanitaire, le projet a été reporté à une date ultérieure.
En 2020, le travail avec l'ENVSN en matière de formation portait essentiellement sur :

- le DEJEPS adapté aux SHN, 4ème promotion rassemblant 13 candidats,
- la mise en place d'un DEJEPS ultramarin avec 13 candidats,
- le très important projet de formation à distance des CQP d'initiateur voile,
- l'assistance technique sur le développement des formations à distance, via la plateforme « Claroline ».

A la demande du président, s'est engagée depuis octobre 2020 une réflexion commune autour de la préfiguration d'un institut national de formation (FFVoile maitre d'ouvrage, ENVSN assistant maître d'ouvrage/maitre d'œuvre).

La cellule « innovation » de la DTNe : Pilotée par un CTN adjoint au DTN, cette cellule a poursuivi en 2020, en relation avec les territoires et dans les limites des protocoles sanitaires en cours, nombre de réalisations dont celles décrites ci-après.

- Les Sea-Park, des structures techniques flottantes pour des activités déportées : 2019 avait été l'occasion du lancement d'une mission d'expérimentation du concept Sea-Park/ Sea-Lab en convention avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Hérault par le chargé de mission

FFVoile. Une première action a conduit à l'obtention, pour le compte de la FFVoile, d'AOT sur l'étang de Thau, pour l'implantation de structures flottantes expérimentales. Ainsi les structures fédérales auront prioritairement accès à un outil de développement innovant, également ouverte aux structures commerciales intéressées sous réserve d'affiliation fédérale. L'enjeu de cette innovation est de s'inscrire dans un contexte juridique et réglementaire difficile, localement fluctuant avec de fortes contraintes politiques. Au bilan, suite à la dernière réunion de février 2020, la FFVoile est dorénavant bien identifiée comme étant bénéficiaire de l'AOT pour le compte de ses structures affiliées locales.

- Les Sentinelles FFVoile pour préserver et partager l'environnement en sécurité *:* Il s'agit d'une action innovante concertée entre la FFVoile et la Ligue Occitanie qui vise à :

- renforcer le volet environnement mis en place avec le plan voile Occitanie, la création « innovante » du dispositif **« *Sentinelle FFVoile* »** permettant de préserver et partager l'environnement en sécurité,
- construire un modèle communicable à l'ensemble des régions du dispositif **« *Sentinelle FFVoile »*.**

- La réalisation-acquisition de deux prototypes de Park « Grand Public » ludiques, modulables et itinérants : la conception et la réalisation-acquisition des prototypes permettra de déployer dès 2021 dans les Clubs avec leurs collectivités locales et territoriales des programmes et des évènements, notamment :

- donner une nouvelle dimension à la voile scolaire,
- proposer un "produit d'appel" pour les publics néophytes,
- animer des évènements Grand Public,
- animer de manière disruptive des évènements médiatiques (tour de France cycliste, salons, etc…).

Le projet d'insertion « La Mer est à vous » : En 2020, la validation du projet social d'intégration professionnelle de jeunes résidant en zones sensibles « ***La mer est à vous*** » ouvre la mise en place des premières formations (cinq clubs pilotes répartis dans 3 régions). Une trentaine de jeunes sont durablement inscrits dans le dispositif de formation et d'accompagnement et des perspectives professionnelles variées se dessinent, certaines déjà concrétisées en cours de cursus.
En 2021, le déploiement prévoit 11 clubs formateurs répartis dans 7 territoires (4 métropolitains et 3 ultra-marins). La stratégie de démarrage progressif permet de consolider ce dispositif avant dissémination.
Dans le cadre de ce projet d'insertion, la FFVoile a intégré le périmètre du Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer). L'outil est un « mobile learning management system », accessible par n'importe quel outil informatique, soit par le téléchargement de l'application, soit par l'accès direct via le web. Le travail présenté développe les thèmes prévus dans l'annexe de la circulaire ministérielle du BIMer. Cinq volets y sont traités au travers 24 parcours traitant chacun plusieurs notions de culture maritime.

Relations internationales : En 2020, les élections au sein de la fédération internationale de voile World Sailing (WS) ont été un grand succès pour la France puisqu'un français a été élu au Board de WS. De ce fait, le Council de WS compte au total deux Français dont le président de la FFVoile et pas moins de 11 français élus répartis sur 18 postes dans 15 des Comités et Sous-Comités, Commission Médicale incluse. Ce qui en fait la nation la plus présente au cœur de l'instance internationale, devant l'Australie, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Ces désignations sont le fruit d'un long travail visant à faire valoir la voix de la France jusqu'aux JO de Paris 2024.
A noter que deux représentants français sont des cadres techniques sportifs.

*** ***

Conclusion

L'investissement des équipes de cadres techniques en 2020 a été conséquent. Les missions des cadres techniques sportifs (CTS) sont actualisées. L'effectif au 1er mars 2021 s'élève désormais à 67 CTS ou assimilés dont 16 contrats de préparation olympique. L'autorité fonctionnelle du directeur technique national (DTN) est renforcée par le nouveau statut des DTN. Les principales actions furent :

- rédaction des protocoles sanitaires sans cesse actualisés (haut-niveau, pôles, clubs, stages, formations, organisation d'épreuves, etc.), avec un bénéfice résiduel de réactivité, de précautions sanitaires et de normes de distanciation sociale utiles dans le futur,
- contribution aux négociations avec le ministère des sports pour les déconfinements progressifs,
- enquête « Covid19 » auprès de plus de 800 clubs affiliés, avec appréciation des impacts, sanitaires, économiques et sociaux, impliquant l'ensemble des CT,
- mise en place du plan de « **R**éussir les JO de **T**okyo – tout en **P**réparant les JO de **P**aris » (RTPP), avec consolidation de l'EDF sénior et création d'une EDF Jeunes,

- modification de la structure des demandes de soutien haut niveau de la convention d'objectifs (CO/versus plan de performance),
- maintien des liens fonctionnels de la direction technique nationale (DTNe) avec l'ensemble des CTS (65) et des conseillers techniques fédéraux (CTF/une trentaine) et assistantes sportives (une vingtaine), notamment par l'organisation de 14 séminaires à distance,
- contribution au projet sportif fédéral (PSF) avec 23CT (CTN, coordonnateurs et coordonnatrices d'ETR) impliqués dans l'instruction technique de quelques 640 dossiers, un processus remarqué respectant l'équité et la neutralité dans l'évaluation de la qualité des demandes,
- élections réussies à la fédération internationale (Word Sailing-WS) avec le positionnement favorable de représentants FFVoile dont 2 CTS, répondant au souhait du ministère des sports d'investir les fédérations internationales.

RAPPORTS D'ACTIVITES 2020 DU DEPARTEMENT COMPETITION PERFORMANCE

Corinne MIGRAINE - Jean-Pierre SALOU

Anime ton club - Anime ton été

Les actions menées à partir du confinement avaient pour ambition de maintenir le lien avec les adhérents des clubs et faciliter la reprise de la pratique locale autour du principe de l'animation, tout en se plaçant dans une dynamique de relance de la pratique d'animation sportive en club.

Plusieurs éléments ont été proposés aux clubs :

- Des pass VIP sur Virtual Regatta Inshore, permettant l'organisation de compétitions privées pour les clubs FFVoile,
- Une enquête vers les animateurs de club pour mieux les connaitre, mieux appréhender leurs attentes et difficultés,
- Un guide d'aide à la reprise des activités autour de principes simples à mettre en œuvre pour la reprise de la pratique, des entraînements et de la compétition,
- Anime ton été : inciter les clubs et leurs bénévoles et animateurs de club à mettre en place des animations pour le plus grand nombre hors du champ de la compétition, les recenser et faire connaitre à travers une cartographie et différentes communications.
- Challenge d'automne, visant à valoriser les clubs qui s'inscrivaient dans une dynamique de régate 5C ; là aussi pour permettre aux clubs et à leurs adhérents de se retrouver pour une pratique locale et conviviale de compétition,
- Formation freg à distance,
- Formation Datashom et cartographie en ligne.

Les pass VIP proposés par la société « Virtual Regatta », un palliatif pour les pratiquants et les adhérents des clubs pour se retrouver « en ligne » et régater « entre amis ». Et c'est plus de 200 clubs qui se sont prêtés au jeu pendant toute l'année 2020, principalement pendant la période du confinement en attendant que la pratique réelle puisse reprendre. Pour certains d'entre eux, ils ont pu se rendre compte que l'outil proposé par Virtual regatta permettait d'aller plus loin que le simple amusement en abordant des thématiques d'apprentissages comme les règles de courses, le suivi du vent, la préparation des départs.

L'enquête vers les animateurs de club a été un beau succès et a engagé d'autres actions sur l'automne. Cette fonction, mise en place, il y a quelques années, a été rénovée et ouverte fin 2019. Mais à aucun moment depuis sa création, la fonction d'animateur n'a été interrogée. Un questionnaire a été envoyé aux 340 animateurs présents dans la base de données fédérale, avec un taux de retour de 31 %. Point noir à ce niveau : cela ne représente que 14% des clubs de la FFVoile.

Les réponses de ces passionnés de voile ont permis de mettre en évidence des points importants dans réussite de l'animation en club :

- Une pratique hebdomadaire,
- Tous les âges sont concernés, notamment les jeunes adultes et les adolescents,
- Le matériel en flotte partagé avec des flottes dédiées et / ou constituées à partir de la récupération et la remise en état de « vieux » bateaux est prépondérant,
- Un travail d'équipe entre bénévoles, mais aussi entre bénévoles et professionnels.

Les attentes sont fortes également, notamment en termes de mise en réseau, d'échanges et de communication. Ainsi, un espace internet dédié a été créé (accessible via l'espace club ou l'espace compétition). Un webinaire sur ce thème a été proposé en décembre. D'autres actions vont suivre en 2021, notamment autour de la reconnaissance et la valorisation des animateurs de clubs et de l'animation en club.

Le guide d'aide à la reprise a été mis en ligne dès le mois de juin et répond aux objectifs.

L'action « anime ton été » a été lancée fin juin, à la sortie du confinement. Même si le nombre de clubs ayant répondu présent n'a pas été important, cette action a permis de lancer une dynamique et un message vers les clubs autour de ces principes. Cela se place dans le cadre plus global de la relance

de l'animation dans les clubs, en lien avec les animateurs de clubs. Cela replace aussi l'été comme une belle période durant laquelle les adhérents des clubs peuvent naviguer et se retrouver ensemble autour d'animations. Si les permanents sont bien occupés avec la saison estivale, la gestion de ces animations peut se faire par les bénévoles et les animateurs de club. C'est une bonne façon aussi de montrer aux nouveaux venus dans les écoles de voile qu'il y a des possibilités de pratique en club, au-delà de l'école de voile.

Le challenge des clubs été / automne : Avec l'annulation d'une majeure partie de la saison sportive, les instances fédérales ont décidé de suspendre les Championnats de France des Clubs 2020, qui sont une référence pour les collectivités dans le cadre des attributions de subventions aux structures.

Afin d'encourager la reprise de la pratique compétitive, de valoriser les clubs engagés dans l'organisation de régates locales et les résultats obtenus en régate, de maintenir une émulation sportive et de valoriser la nouvelle formule des classements fédéraux (clubs et licenciés), le Département Compétition & Performance a initié le Challenge des Clubs été / automne 2020.

Le nombre de clubs classés par pratique :

Kiteboard	15
Voile Radiocommandée	52
Quillards Voile Légère	87
Multicoque de Sports	138
Windsurf	152
Dériveur	303
Habitable	410

La formation Freg à distance a rencontré un succès très important avec plus de 250 inscrits. Plus de 50 séquences pour les débutants ont été réalisées, ainsi qu'une dizaine de séances de perfectionnement. Mise en situation en petits groupes, exercices à faire et correction collective ont été au rendez-pour les débutants, et pour les perfectionnements des séances questions-réponses, des séances sur les poules et brassages, et une sur la VRC. Merci à l'équipe des 10 formateurs qui ont répondu présent. Cette formation a débouché sur une nouvelle forme d'échanges pour Freg sur le site fédéral http://Freg.ffvoile.fr

La formation « Datashom et cartographie en ligne » a permis, au cours de 5 séquences de formation en ligne, de rappeler aux quelque 80 dirigeants et membres de clubs, ainsi qu'à plus de 280 arbitres, les exigences de la législation en vigueur, tant dans le règlement technique de la FFVoile, les Règles de course, que dans les textes nationaux en vigueur, et de se familiariser avec l'outil en ligne Datashom, formidable ressource libre d'accès pour tout ce qui concerne la mer au sens large. Ces séquences de formation, ainsi que les documents présentés sont disponibles sur le site de la FFVoile à l'adresse suivante : https://espaces.ffvoile.fr/voile-legere/2020/5/14/preparer-votre-navigation-avec-un-logiciel-de-cartographie.aspx et https://media.ffvoile.fr/video/32638

COMMISSION SPORT ENTREPRISE

Claude THOUROT

L'équipe qui anime la Commission, a dû, comme tout le monde dans le contexte sanitaire, changer sa manière de travailler sans négliger les dossiers en cours et envisager le futur.

Le groupe s'est réuni 5 fois en séance plénière par visioconférence, avec des ordres du jour chargés. Le suivi a été effectué par téléphone ou par mail. Le bilan peut se traduire ainsi :

Le Championnat de France Entreprise Habitable

Un créneau s'étant ouvert cet été pour le déroulement des compétitions, nous avons pu organiser le Championnat de France et le Challenge National FFSE à Deauville, début septembre, avec le Deauville Yacht club, qui avait été retenu comme club organisateur en décembre 2019.

17 équipages étaient présents : ceux sélectionnés entre septembre 2019 et mars 2020, et les autres sur invitation, les autres épreuves prévues au calendrier n'ont pas pu se tenir.

Le premier impératif, avant de maintenir le Championnat, était de savoir si nous pourrions remplir les conditions sanitaires, avec le Deauville Yacht club. Tout a pu être réalisé, à terre surtout.

L'équipe d'arbitrage sur l'eau a fait l'unanimité.

La partie animation terre, bien que réduite, a été appréciée et parfaitement organisée. Présence à la cérémonie d'ouverture de Corinne Migraine, Vice-Présidente de la FFVoile en charge du Département Compétitions & Performances, et de Xavier Guichard, Directeur Technique National Adjoint de la FFSE.

Présence à la cérémonie de clôture, des Elus de la Ville de Deauville, du Conseil Départemental du Calvados, de Serge Even représentant de la Ligue de Voile de Normandie et de Nicolas Hénard, Président de la FFVoile qui a pu discuter avec les équipages, remettre les médailles et assister au repas des équipages. Merci à eux.

État des lieux

Lancement, à l'automne, d'une enquête à destination des clubs pour obtenir des compléments d'information nécessaires pour les bilans d'activité.

Le résultat : 29 questionnaires remplis et 93 bilans complétés. Reste à faire la synthèse des clubs qui ont répondu dans ces 2 domaines, et relancer ceux qui n'ont pas répondu.

Plan de développement

Travail important sur le plan de développement de la Commission, qui sera finalisé au printemps 2021, après l'Assemblée Générale élective.

Communication

Mise à jour des documents de promotion de la Voile Entreprise à destination des clubs, mais le Service Communication, pris par ailleurs, n'a toujours pas pu les finaliser à ce jour. Ce dossier a demandé beaucoup de contacts, d'appels et d'échanges par mails. Mise à jour de la page Internet de la Voile Entreprise, et éditions de plusieurs news sur le site fédéral.

Autres dossiers

La réunion de concertation avec la FFSE n'a pas pu se mettre en place en raison de la crise sanitaire, Seul des échanges téléphoniques ont pu être établis. Nous n'avons pas, non plus, en raison des restrictions budgétaires générales, pu lancer les appels à projets.

Lien avec les ligues régionales

La Commission Voile Entreprise s'attache à avoir des contacts réguliers avec les ligues régionales, afin d'accompagner, autant que faire se peut, les projets territoriaux :

Hauts de France : Le membre de la commission est en lien avec la ligue de voile et la FFSE. Deux épreuves de Voile Légère ont été annulées, la troisième a eu lieu en septembre. La ligue s'est dotée de cinq bateaux 470 avec remorques qui pourraient être utilisés pour le Sport Entreprise. Relance sur Dunkerque pour développer l'habitable. Un plan régional prévoit un volet Voile Entreprise. De nouveaux Elus FFSE sont en place, les contacts avec eux sont en cours.

Normandie : Pas de contact FFVoile ; Un contact FFSE

Bretagne : Le membre de la commission est en lien avec la ligue de voile et en cours pour la FFSE. La sélective Thales a pu se dérouler. L'Armor Cup (Orange), le Challenge BPCE et le Tour du Finistère (classement Entreprise pour ces deux derniers) ont été annulés. Les épreuves en Voile Légère ont également été annulées. Discussion en cours pour créer une flotte de 10 Sportboats avec le Centre Nautique de Brest qui pourrait être utilisé pour les entreprises. Un rendez-vous d'information sera proposé aux clubs Bretons lors du Championnat de France Sport Entreprise 21 à Quiberon (23-26 septembre 2021).

Pays de La Loire : Le membre de la commission est en lien avec le CDV44 et la ligue de voile, la FFSE, CDOS 44 et Cros. Les 7 épreuves habitables ont été annulées. Une épreuve sur deux a pu se dérouler en Voile Légère (financée en partie avec le PSF). Un travail permanent perdure avec l'ensemble des instances.

Nouvelle Aquitaine : Pas de réponse aux appels téléphoniques. Épreuves Européennes à venir à Bordeaux en 2022.

Occitanie : Contact, en début d'année, avec l'organisation prévue d'une régate entreprise sur une régate existante, mais annulée en raison de la crise sanitaire. Pour la FFSE, voir la nouvelle équipe élue récemment.

Sud : Le membre de la commission participe aux actions du CDV 13, et est en lien avec la ligue Sud et la FFSE. Un seul challenge sur 4 a été validé (challenge mis en œuvre mais non réalisés pour les départements 06, 13 et 83). Report du Challenge régional en raison de la situation sanitaire. Communication et contacts avec les clubs, les Comités Départementaux et les représentants de la FFSE. Une rubrique spécifique Sport Entreprise a été mise en ligne sur le site internet de la Ligue. Un correspondant de la FFSE est en lien avec la ligue de voile.

Corse : Le membre de la commission est en lien avec la ligue, la FFVoile et la FFSE. Peu d'entreprises identifiées pour une pratique régulière, des initiatives lancées à partir d'Ajaccio avec le club local, une association FFSE et la CCI. Un équipage navigue en solo entre la Corse et la Sardaigne, ce qui pourrait inciter d'autres entreprises à le rejoindre.

Auvergne – Rhône Alpes : Le membre de la commission est en lien avec la ligue de voile. La sélective Promooile - RVI a été annulée. Programme suspendu cette année.

Bourgogne – Franche Comté : Des contacts en début d'année pour une épreuve en Voile Légère, mais aucune suite pour le moment.

Grand Est : Pas de contact

Ile de France : Le membre de la commission est en lien avec la ligue de voile. Toutes les épreuves en Voile légère ont été annulées, ainsi que la Coupe IDF à la Mer en habitable.

Centre Val de Loire : Pas de contact. Jeux Nationaux FFSE sans sports nautiques en 2021.

Dom – Tom : Un club de Fort de France a une activité Entreprise.

Préparation de l'année 2021 :
Le Championnat de France a été attribué au Yacht Club de Quiberon ; Il se déroulera du 23 au 26 septembre 21. Établissement du calendrier des sélectives pour ce Championnat de France (lieux, clubs organisateurs) et nombre de sélectionnés par sélective.

Appel à projets : Relancé si financement fédéral.

Enquête : finalisation du compte – rendu et des actions à mener en fonction des retours.

Communication :
Relance au Service Communication pour les actions non réalisées.
Mise à jour de la page internet Voile Entreprise.

Finalisation de projets et réflexions sur :

- comment valoriser les équipages 100% féminins et les pratiques mixtes ?
- les innovations et le multi-support,
- le travail à approfondir avec les collectivités locales et territoriales et leurs instances : AMF-ADF - ARF - FNOMS - FFSE

J'adresse mes remerciements aux membres de la Commission, à Bernard Porte pour son investissement et le sérieux de son travail, et au personnel fédéral pour son soutien efficace.

COMMISSION GLISSE – Groupe : Windsurf - Kiteboard

Bernard Meurgey — *Responsable Commission Glisse*

Frédérique Pfeiffer — *Responsable Multicoque*

2020 une année particulière, la Commission Glisse a assuré la continuité de ses actions en tenant compte des contraintes sanitaires liées à cette crise du COVID, autour des axes suivants :

- Transversalité des pratiques,
- Formats de courses, simplifications,
- Sécurité, mise en place des consignes sanitaires liées à la COVID,
- Mutualisations des organisations sportives et des moyens afférents, tel le regroupement des championnats de France jeune en Kitefoil et Wind Foil.

Windsurf

La mise en action opérationnelle autour des axes suivants :

Assurer le déroulement des championnats de France comme engagé :

- Sur la planche à dérive, en Raceboard, en Techno 293 et Techno Plus pour Espoirs, sur le club de Miramas,
- Sur l'Extrême Glisse avec le CDV 11 autour du Slalom, du Kiteboard mais également sur les disciplines Freestyle chez les jeunes,
- Sur la Longue Distance à St Georges Voile,

Ces championnats ont été une réussite malgré cette année de crise sanitaire.

Structurer l'activité Wind Foil :

2020 a permis la réalisation des tests de matériel suite à la mise en place d'un cahier des charges pour une labélisation de matériel fédéral chez les U 15 et 17 réduisant la course à l'armement et le coût d'investissement pour nos clubs. Ce travail a abouti à la rédaction des jauges U15, U17 et U21 en Wind Foil afin de renforcer le changement du support olympique pour les Jeux de Paris 2024 au travers d'une nouvelle structuration windsurf dès 2021.

Structurer l'activité WING :

Nous avons travaillé sur l'intégration de cette nouvelle discipline, qui a un fort développement dans nos structures, mais surtout au travers de nouveaux pratiquants.

- Demande au Ministère de la délégation à la FFVoile,
- Création d'un code bateau pour intégrer dans nos calendriers sportifs cette discipline,
- Travail réalisé avec la commission sécurité pour la classification de ce support dans la division 240,
- Travail avec l'AWR (association nationale) en termes de structuration. Cette association demandant son affiliation à la fédération.
- Travail de transversalité avec le secteur « Formation » de la FFVoile afin de proposer des contenus pédagogiques aux structures désirant mettre en place cette activité.

Kiteboard



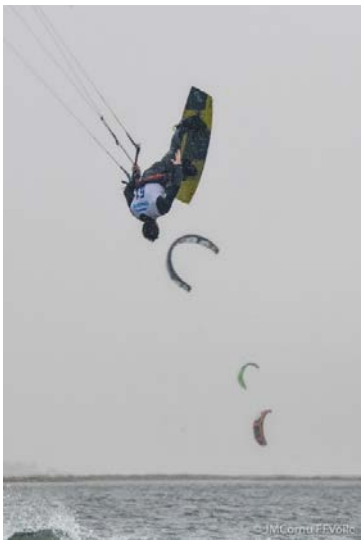
Pratique compétitive :

- Organisation des 3 championnats de France, jeunes et de pratique (CFEEG, CDF free style, CDF foil) sur un même lieu et à la même date du fait de la crise sanitaire
- Organisation de 4 étapes sur 5 de l'ENGIE KITE TOUR, avec une belle montée en puissance du tour qui réunit plus de 100 riders sur les étapes de La Grande Motte et Hyères

Un grand merci aux organisateurs qui ont su s'adapter dans un contexte complexe et ont proposé aux compétiteurs de belles épreuves sportives !



Tous nos remerciements à l'ensemble des acteurs de terrain, sans qui la dynamique de la Glisse en France ne serait pas possible.



Multicoques

Grandes finalités nationales :
L'année 2020 devait être celle des expérimentations pour s'essayer à de nouveaux formats de classement en prévision d'une proposition d'évolution règlementaire pour décerner les titres de Champion et Championne de France des Raids, intersérie ou de classe.
Malheureusement, du fait de la pandémie, l'expérimentation n'a pu avoir lieu en 2020 et est remise à l'ordre du jour de la saison 2021.
Règles techniques et de sécurité de la pratique du multicoque :
Le groupe de travail multicoque a remis à la commission glisse un rapport pour l'établissement de règles techniques et de sécurité à la pratique du multicoque. Ces éléments doivent trouver leur place dans une réflexion plus globale portée sur la sécurisation des pratiques à foils.
Développement des pratiques jeunes :
Lors du national jeune catamaran, il a été proposé la mise en place d'actions de valorisation du travail des entraîneurs ou une adaptation des formats de course pour développer la convivialité lors de l'épreuve. L'épreuve n'ayant pas eu lieu, cette action sera mise en œuvre en 2021.
Chez les minimes, la FFVoile a fait le choix de remplacer les titres sur supports Tyka et flotte collective par un championnat de France unique en intersérie en permettant l'admissibilité de 8 bateaux présentant des écarts de vitesse faibles. L'épreuve qui devait se dérouler à Quiberon au mois de juillet a finalement été reportée à la Toussaint avec la création d'une compétition spécifique catamaran. Même si l'on peut estimer que l'engouement n'a pas été celui escompté, cette ouverture à de nouveaux supports doit permettre de renforcer les liens avec la pratique école de sport et relancer la pratique catamaran en club chez les plus jeunes.

COMMISSION FLOTTE COLLECTIVE

LIGUE NATIONALE DE VOILE *Ed RUSSO*
MATCH RACING *Claire LEROY – PONSOT*
VOILE LEGERE *Frédérique PFEIFFER*

Le caractère exceptionnel de l'année 2020 a fortement impacté le déroulement des compétitions. La LNVoile a pu se tenir sur une étape et les finalités Espoirs et Féminine en Match Racing ont dû être annulées.

1. Ligue Nationale de Voile :

Initialement souhaitée à 2 étapes comme en 2019, la 5e édition de la Ligue Nationale de Voile s'est déroulée sur un événement unique organisé par la SR Rochelaises du 16 au 18 octobre 2020, selon des principes d'organisation éprouvés lors des 2 premiers passages de la compétition à La Rochelle.
Malgré un contexte sanitaire en dégradation, le protocole sanitaire strict, l'allègement du programme social et une belle météo ont permis une nouvelle réussite de la LNVoile.
En ce sens, le travail des équipes de la SRR a été remarquable.

Avec 15 clubs et 18 équipes, le plateau était complet. L'APCC Voile Sportive a brigué les deux premières places devant le YC Cherbourg qui présentait aussi deux équipes. Les fidèles de la LNVoile étaient présents rejoints par quelques nouveaux clubs, dont Brest Bretagne Nautisme et le Yacht Club du Calaisis qui présentaient des équipages 100% féminin, le YC de France ou encore le SNO Nantes qui organisera la 1ère étape 2021 du 11 au 13 juin.

Compte tenu de l'année exceptionnelle, le choix avait été fait de réduire les droits d'inscription et de maintenir l'aspect communication (tracking, photo/vidéo, redactionnel site Internet et réseaux sociaux), malgré l'absence de partenaire. La LNVoile est un actif fort de la FFVoile qui en plus d'être un format de compétition unique et apprécié, reste une formule adaptée au sponsoring.

La dimension internationale de la Sailing Champions League (SCL) a aussi connu des annulations et adaptation de ses principes de sélection. Au final seul l'évènement qualificatif programmé en Allemagne a pu se tenir et l'APCC Voile Sportive (vainqueur LNVoile 2019) a bénéficié d'une qualification directe pour la finale à Porto Cervo, avec une 10e place à la clé. A noter que lors de ce week-end trois équipages APCC étaient engagés en SCL et LNVoile.

La volonté en 2021 est de retrouver un circuit de deux étapes. Les clubs présents en 2020 sont convaincus de l'intérêt de cette compétition, souhaitant qu'ils soient rejoints par de nouvelles équipes et que la compétition amateur puisse reprendre ses droits.

2. Match Racing :

Comme toute les pratiques le Match Racing a été impacté par la crise sanitaire, d'autant plus que sa programmation hivernale semble correspondre à une intensification de la circulation du COVID 19.
Les championnats de bassin programmés fin 2019 et début 2020 avaient échappé à la première période d'interdiction des compétitions à l'exception de la finale de bassin Atlantique qui a pu être reprogrammée au mois d'août, une semaine avant les Internationaux de France de Match Racing.

Grâce à la motivation et l'engagement de la SR Rochelaises, le Championnat de France de Match Racing Open 2020 a donc pu se tenir du 7 au 11 octobre sans autre révision du règlement.
L'envie des coureurs était forte, le niveau relevé et les jeunes équipages menés respectivement par Simon Bertheau (APCC), Aurélien Pierroz (SRH) et Arthur Barrue (COYCH) sont venus occuper la totalité du podium devant les plus anciens (Maxime Mesnil / YC Cherbourg – 4e et Pierre-Antoine Morvan / SR Vannes – 5e)

Du côté des Espoirs, les sélectives avaient pu se dérouler avec de belles dynamiques en Méditerranée (10 équipages à Antibes / AMRA) et 9 en Atlantique (Pornichet / APCC). Mais malgré la volonté continue de La Pelle Marseille qui a poursuivi les travaux d'organisation pour envisager un report en janvier 2021, le Championnat a du être annulé. Organisateur, bénévoles, arbitres, coureurs, tous étaient prêts et disponibles, le contexte en a voulu autrement.
Du côte du CV St Aubin Elbeuf qui devait organiser le Championnat de France Féminin, le report en fin d'année envisagé alors que la durée des restrictions était encore inconnue s'est révélé impossible. Onze équipages avaient sollicité une invitation, un chiffre supérieur aux années passées. Sans doute une conséquence du contexte, mais aussi le signe d'un intérêt pour le match racing dans sa forme réservée aux féminines, qui favorise les débuts dans la discipline.

3. Voile légère :

La pandémie de la COVID 19 n'a pas aidé au redéploiement de la pratique en flotte collective en voile légère. Les expérimentations en bateaux collectifs et en windfoil minimes n'ont pas pu avoir lieu car la FFVoile, en bonne concertation avec les organisateurs de manifestations sportives s'est principalement concentré sur la tenue des principales finalités nationales.
Cependant, pour continuer à remplir son engagement de réduction de l'impact carbone lié au déplacement de matériel, de simplification logistique et de soutien à l'accueil des DROM COM, la FFVoile en collaboration avec les fabriquant a maintenu une offre de « charter boat » à tarif très attractif sur ses principales finalités nationales :

- Championnat de France Minimes : RS FEVA / Open Skiff / RS Cat 14 / Erplast M
- Championnat de France Glisse : Techno 293
- Championnat de France Extrême Glisse : RRD 120

Lors des échanges avec les commissions sportives des ligues, le sujet continue de passionner car le modèle existe localement et répond réellement à l'attente de pratiquants. La FFVoile doit maintenant trouver les solutions pour assurer la promotion de cet outil de développement qui facilite l'accès à la pratique loisir, qu'elle soit compétitive ou non compétitive.

Du côté de la course par équipe, toutes les épreuves de l'année où la FFVoile devait assurer un suivi, ont malheureusement été annulées.

COMMISSION INTERSERIES

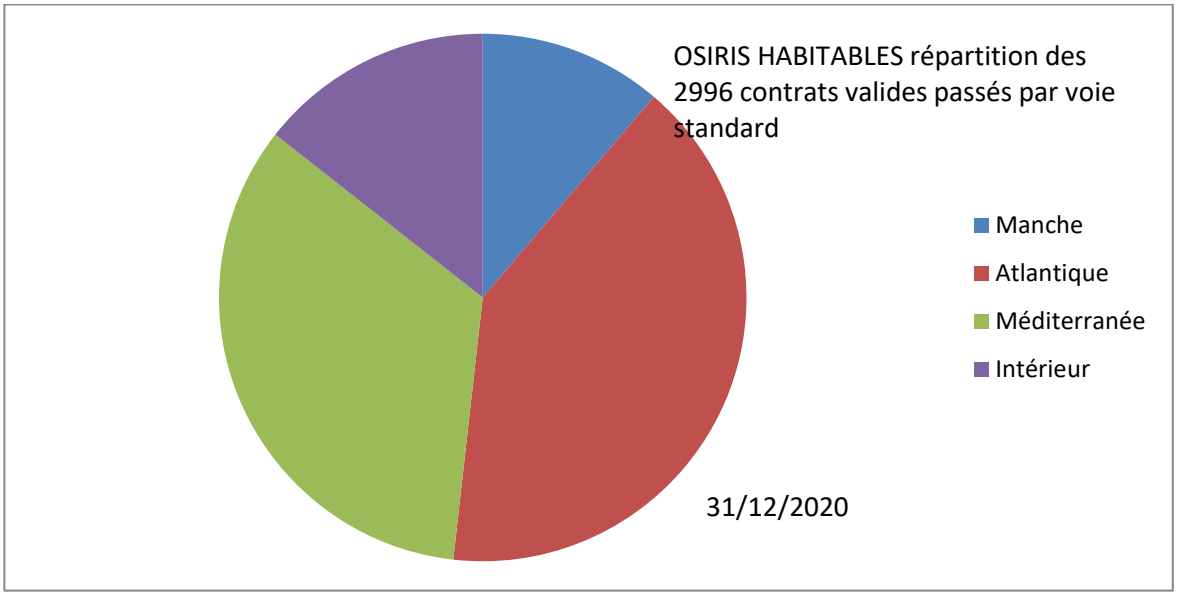
HABITABLES
Daniel PILLONS

La régate en inter séries sur habitables est le segment d'activité de la voile sportive le plus important par le nombre de ses pratiquants. La qualité de sa mise en œuvre conditionne la satisfaction de ces pratiquants.
Les solutions proposées par l' « Organisation du Système d'Information pour les Régates en Inter Séries » sont largement déployées par l'ensemble des clubs nautiques. Elles réunissent dans une même « dynamique pour tous », les voiliers standards et les voiliers personnalisés. Cette activité, appelée « Osiris habitables », est la meilleure réponse à la diversité des flottes. Elle s'appuie à la fois sur les tables de rating et leurs liens avec les quillards de sport, l'ORC leader mondial en technologie de rating, et la Jauge Classic Handicap mise en œuvre en Manche et Atlantique avec les pays riverains. Elle est un vrai dénominateur commun permettant de REUNIR.

Les missions de la commission Osiris habitables couvrent l'administration de flotte, la tenue à jour de la jauge standard, la réglementation des correspondances entre jauges, et l'animation sportive. L'implication des délégués concernés, qui permet une forte décentralisation de la gestion couvre ces missions. Le centre de calcul fédéral facilite l'analyse des nouveaux modèles et permet le calcul fin du rating pour les bateaux personnalisés, en exploitant les vecteurs de prévision de vitesse fournis par l'ORC.

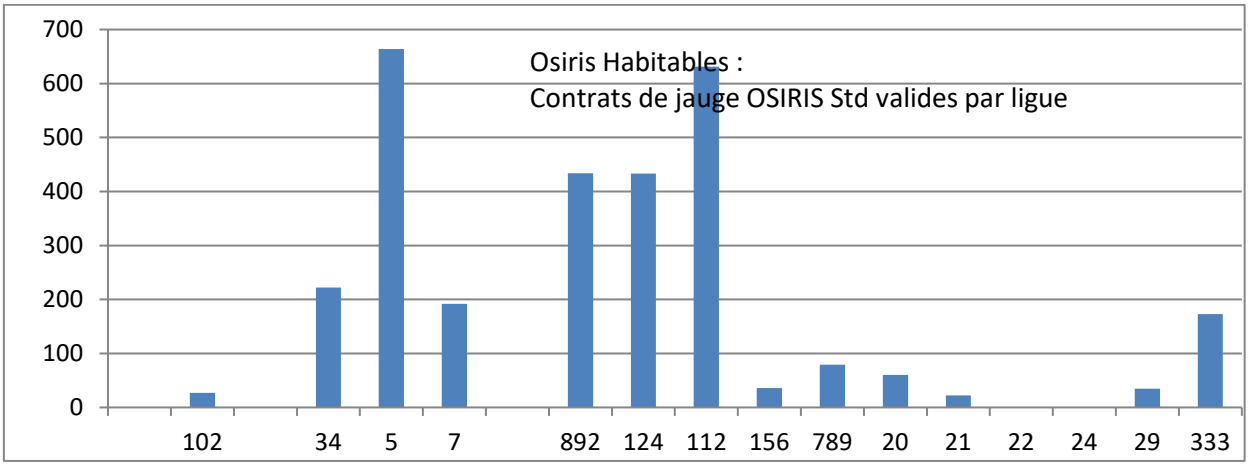
1) Administration de la flotte, et fourniture de contrats de jauge

La base de données nécessaire au suivi de l'ensemble des contrats de jauge passés entre concurrents, contient 3347 contrats en cours de validité, dont 1272 passés ou renouvelés en 2020. (Moins 21% d'un an sur l'autre). Elle contient 361 bateaux-servis par l'équivalence OSIRIS à partir d'une autre jauge : ORC ou JCH (classiques atlantique).



Le logiciel FREG est abonné à ces informations, avec mise à jour quotidienne, pour faciliter des inscriptions correctes lors des régates.

Les demandes de contrats peuvent être faites « en ligne ». Elles sont alors reçues par l'un des 30 délégués régionaux concernés en charge de les traiter : le plus concerné.



2) Evolution des tables de rating

Le parc des descriptions de types de bateaux comporte 2003 modèles début 2020

Les mises à jour de tables de rating ont touché 45 modèles, (28 nouveaux et 17 correctifs avec évolutions de rating) : la connaissance des bateaux progresse avec le temps, et l'observation des vitesses confirme chaque année la plupart des ratings de base en suggérant les quelques amendements nécessaires.

3) L'Observatoire des Vitesses et les constats de performance

Le patrimoine de moyennes, sans cesse enrichi, est un ensemble de "points de repères" : des amers dont la position se recale avec l'expérience. Il sert à positionner les autres points en attendant que ceux-ci deviennent, à leur tour, des références.

L'année de collecte allant de septembre à septembre, l'impact des reports de régate en 2020 a été moins fort que s'il avait concerné la seule année civile. Mais la collecte de résultats utilisables a cependant baissé de 54 %

Les observations fin 2020 :	Depuis un an	Depuis l'origine
Nombre de courses en statistique	320	15627*
Performances individuelles prélevées	2310	133480
Bateaux départs concernés	6209	Non enregistrés en totalité
Nombre moyen prélevé par course	7,2	8,5
Participation moyenne	19.4	
Pourcentage prélevé	37,2%	

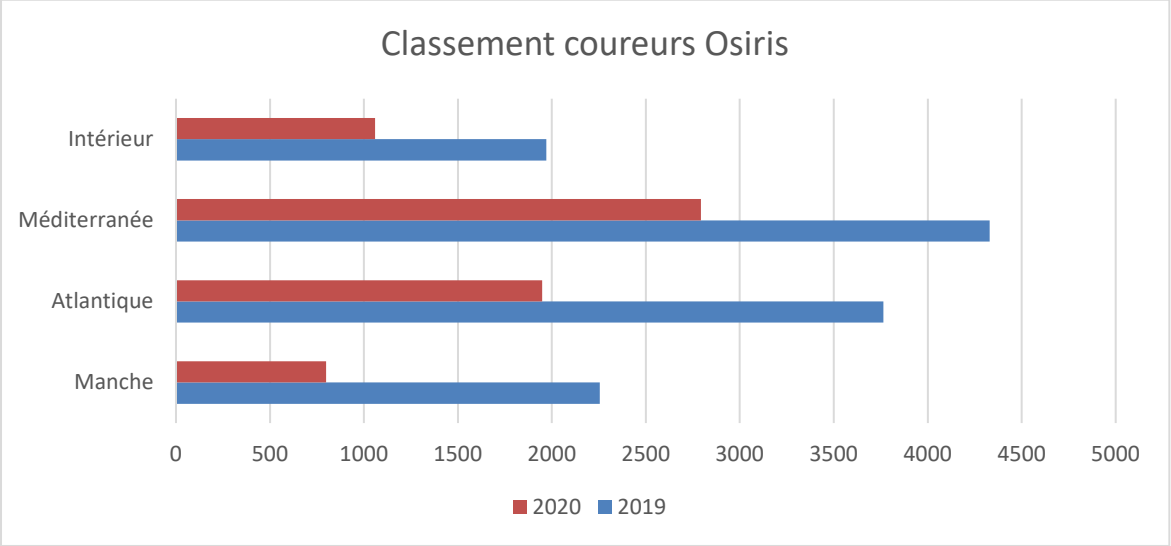
**Courses ayant pu donner lieu à prélèvement significatif*

4) Activité réglementaire et animation

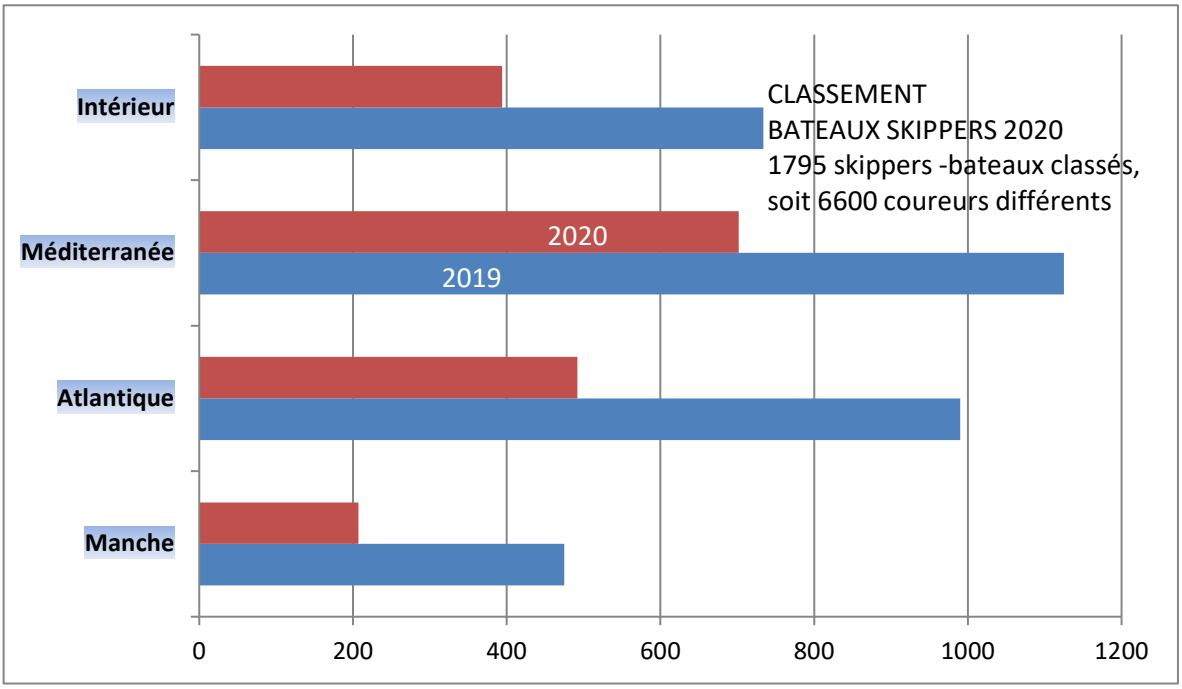
La réactualisation annuelle du guide Osiris résume l'activité de la commission OSIRIS et les textes à appliquer.
L'application informatique OSIRIS MANAGER, a permis de réunir sous une même adresse internet la consultation en temps réel de tous les contrats de jauge OSIRIS, qu'ils aient été établis par la voie conventionnelle ou au moyen d'un certificat de jauge ORC.

5) Classement individuel des coureurs et des bateaux-skippers

5.1) Le classement individuel des coureurs Osiris habitables.
Il a permis de classer, par façade maritime et intérieur, les 6600 licenciés ayant pratiqué cette activité lors de cette année sportive « réduite » : l'activité s'est contractée de 52% (2000 skippers classés sur leurs bateaux).



5.2) Le palmarès skippers-bateau : 1795 classés

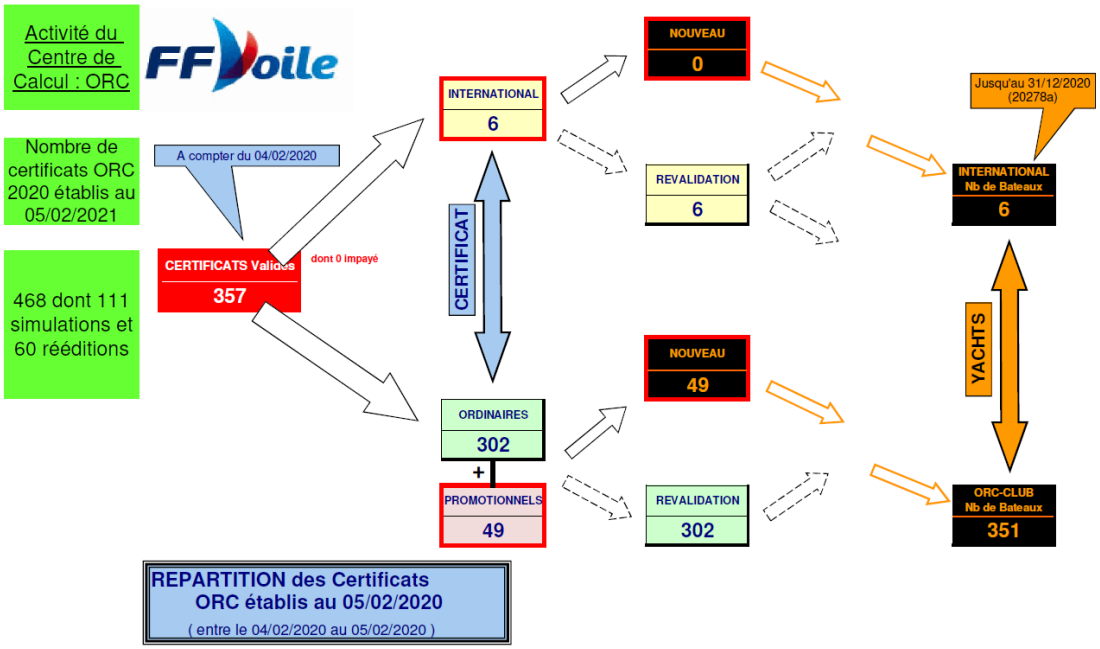


L'interséries est une discipline à part entière, avec ses propres contraintes.
La qualité de fonctionnement de cette discipline est donc étroitement liée à l'implication de tous les acteurs de l'organisation de la voile qui font aussi sa réussite, dont le centre de calcul, animé par Luc Gellusseau, qui a établi ci-après la synthèse de son activité :

6) Centre de Calcul de Jauge FFVoile

ANNEES d'Activités	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Contrats + Certificats établis	343	364	421	478	566	584	880
Nbre de contrats OSIRIS établis	DP	DP	DP	DP	DP	? *	412
Nbre de certificats ORC établis	343	364	421	478	566	584	468
Nbre de certificats ORC valides	203	225	279	313	351	364	357
Nbre de certificats ORC réédités	38	61	76	86	102	76	60
Nbre de simulations ORC	102	78	66	79	113	144	111

? * : période de transition entre Daniel et Luc dans le but d'établir les contrats de jauge OSIRIS en équivalence aux certificats de jauge ORC au sein du même lieu.



En complément des missions qui lui ont été confiées, les autres aspects de l'activité du Centre de Calcul sont le développement vers le ''zéro papier'' et son organisation pour avoir une activité téléportée.

Pour concrétiser son savoir-faire et pouvoir assurer la pérennité des actions du Centre de Calcul, deux documents principaux ont été créés qui regroupent le descriptif des outils utilisés et les méthodes associées.

VOILE LEGERE
Groupe intersérie

Le développement de la pratique intersérie voile légère est au cœur du projet de relance de l'activité sportive compétitive du Département Compétition et Performance de la FFVoile car elle permet de proposer des formats de compétitions simples et ouverts à tous.
Malgré les difficultés à organiser des compétitions en 2020, l'année a tout de même été propice pour questionner la politique et la stratégie FFVoile en matière de relance de cette pratique. Les actions portées par le DCP prennent plusieurs axes de développement qui soulignent une approche globale pour espérer une relance durable de la pratique dans les clubs FFVoile.

Tout d'abord, avec la consolidation d'un réseau de référents régionaux dont l'objectif est la mise en place de relais locaux pour promouvoir la pratique interséries voile légère. Les ligues, par l'intermédiaire de ces référents et également lors des commissions sportives FFVoile ont été invitées à créer une finalité régionale sur le modèle de l'Open de France. Le concept prend et se développe à travers le territoire mais malheureusement, du fait de la pandémie, beaucoup de ces épreuves ont été annulées.
En 2020, il a aussi beaucoup été question de « rating » et notamment en dériveurs et quillards voile légère (les ratings catamaran étant gérés par le SCHRS). Un groupe d'experts et de spécialistes du dériveur et des quillards voile légère s'est régulièrement réuni pour valider de nouveaux ratings. 5 nouveaux dériveurs ont ainsi été intégrés dans la table FFVoile.
La Commission Intersérie voile légère a également poursuivi ses réflexions sur la construction d'une nouvelle table de rating plus vivante et plus proche des réalités de vitesse des bateaux en compétition. Pour cela, en concertation avec la commission OSIRIS, la FFVoile développe un outil visant à automatiser l'observation des vitesses des bateaux en situation de navigation sur la base de leurs temps de course et des conditions météorologiques renseignées par les comités de course. Ce travail qui devrait aboutir en 2021 doit permettre d'ajuster la table des ratings dériveurs et quillards voile légère non pas sur une analyse théorique mais davantage sur les données statistiques de course. Cette évolution va certainement conduire la Commission Intersérie voile légère à diminuer la taille des paliers de rating et permettre d'obtenir à terme une table de rating beaucoup plus vivante.
Enfin, les discussions avec la communauté BREIZSKIFF ont été relancées pour tenter de fusionner les deux tables de ratings et mettre fin dès 2021 à l'expérimentation en cours. Le rapprochement et les discussions menées montrent un apaisement et une volonté de travailler ensemble avec un objectif partagé de développement de la pratique compétitive voile légère sous le signe de la convivialité.

COMMISSION MONOTYPE ET INSHORE

MONOTYPE HABITABLE
Edward RUSSO

I. Voile Légère

Du côté des jeunes, et malgré la crise sanitaire connue en 2020, le Département Compétition et Performance poursuit sa politique de diversification de la pratique « minimes ». Dans la continuité de l'ouverture initiée par les championnats de France Minimes en flotte collective, un effort a été particulièrement poussé sur les séries Open Skiff, et RS Feva pour offrir aux plus jeunes et aux clubs une alternative durable à l'Optimist. Les chiffres du classement national des coureurs ne permettent pas d'objectiver la dynamique existante mais on peut tout de même noter une adhésion de l'ensemble des ligues et de nouveaux clubs au projet.
Chez les espoirs, des discussions se sont ouvertes avec la classe 420 pour repositionner une dynamique de pratique plus « conviviale » et moins centré sur l'accès au haut niveau. L'objectif poursuivi est de repositionner ce support comme un bateau d'accès à la pratique compétitive en club pour les jeunes et les adultes.

Chez les adultes, 2020 avait bien commencé avec des discussions engagées à la fois en commission sportive de ligue et avec les classes pour relancer des dynamiques locales de pratique en club. L'objectif est de développer les regroupements de pratiquants d'un même support dans des clubs et soutenir ainsi durablement la relance de la pratique adulte.

Le confinement est venu stopper cet élan et des actions en faveur de la relance avec anime ton été, le challenge d'automne ont été lancées afin de replacer tout de même les clubs dans des dynamiques de pratiques positives. Le classement « animation sportive » du nouveau championnat de France des clubs doit soutenir cette ambition et ce projet.

Le travail avec les classes s'est poursuivi avec plusieurs réunions dans l'année menée par Christian Sylvestre, représentant des Classes au Conseil d'Administration en étroite collaboration avec le DCP à la fois pour les informer des évolutions règlementaires liées à la pandémie, les aider dans l'aménagement de leur calendrier sportif et également pour mesurer l'impact de la crise sanitaire.

Concernant la tenue des finalités nationales pour les jeunes et les adultes, force est de constater que de nombreuses épreuves ont été annulées. Néanmoins, grâce à un excellent travail de coordination entre les clubs organisateurs, les ligues, les classes et la FFVoile, beaucoup ont pu être maintenues ou reportées notamment sur la période de la Toussaint.

Un grand merci à l'ensemble des acteurs qui ont su se mobiliser sur cette année tout simplement incroyable.

II. Habitable

La pratique jeune – Championnats de France Espoirs Habitable

Les restrictions imposées ont entraîné le report des Championnats de France Espoirs Glisse et l'annulation de la Flotte Collective en Habitable

Le titre Espoirs en Open 570 a pu être disputé à l'occasion de la Coupe de France, qui a été interrompue prématurément en raison de l'annonce d'un nouveau confinement. 24 équipages ont participé, dont 22 répondaient aux critères espoirs. Toutes les ligues avec des littoraux en Manche et Atlantique étaient représentées. C'est le jeune équipage breton du Loguivy Canot Club qui s'est imposé et qui réalise un beau doublé avec le titre Open remporté au Spi Ouest France (cf. ci-dessous).

Compte tenu de son format spécifique et sans compétition au concept identique existante, l'épreuve Habitable Flotte Collective n'avait pas été reprogrammée et le titre n'a donc pas été décerné en 2020.

La pratique Open – Championnat de France de Voile Monotype Habitable

L'annulation du GPEN-CFMH en raison de la crise sanitaire a impacté la pratique monotype en 2020. Néanmoins certaines classes ont pu disputer un titre de Champion de France de Classe, en s'appuyant sur des compétitions majeures déjà programmées, reportées ou par l'adaptation du règlement.

Ce fut le cas des

- Open 570, dont le titre s'est joué au Spi Ouest France. 19 classés
- Corsaire, sur les Voiles d'Automne à Aix les Bains. 15 classés.
- Diam 24 avec un titre décerné au cumul des résultats du Spi Ouest France et de la Normandie Cup. 22 classés.

A noter que la même adaptation était prévue pour la classe J80 à l'occasion du national de classe, qui n'a pu se tenir car programmé autour du 11 novembre 2020.

Le maintien des compétitions programmées entre août et octobre ainsi que certains reports ont permis d'offrir quelques beaux rendez-vous aux régatiers, mais l'arrêt des compétitions amateurs au 30 octobre 2020 a coupé l'élan des clubs organisateurs, des classes et des régatiers.

COMMISSION COURSE AU LARGE ET OCEANIQUE

Olivier AVRAM

La Commission Course au Large et Océanique mise en place par le Conseil d'administration en 2017 a confirmé, en 2020, sa double ambition : d'une part être le point d'entrée identifié pour l'ensemble des acteurs de la Courses au Large, et d'autre part affirmer l'importance donnée à cette pratique sportive qui intègrera, nous l'espérons, le programme olympique en 2024.
Décision avant fin mai 2021 !

L'animation de la Commission a amené à être présents auprès des différents acteurs, à être à leur écoute pour trouver avec eux les réponses adaptées aux questions liées à la crise sanitaire de la COVID.

La Commission s'est particulièrement attachée à développer ses actions dans 7 grands domaines :
- Faire inscrire auprès de la Direction des Grands Evènements Sportifs les compétitions incontournables de fin de saison : le Vendée Globe et la Solitaire du Figaro,
- Fédérer la communauté de la Course au Large pour passer cette crise du mieux possible,
- Coordonner du mieux possible le calendrier 2020, tout en anticipant les impacts possibles pour 2021 et 2022...
- Reprogrammer les Championnats de France de Course au Large en Solitaire et le Championnat de France Elite de Course au Large 2020,
- Maintenir et assurer la sécurisation des épreuves par son implication dans la Commission des Directeurs de Course au Large,
- Sécuriser la pratique par le suivi de l'application des RSO,
- Intégrer la Course au Large au programme Olympique.

Inscrire auprès de la Direction des Grands Evènements Sportifs les compétitions incontournables de fin de saison :

L'ensemble de la Commission Course au Large s'est impliqué pour développer le réseau nécessaire pour entrer en contact avec les personnes capables de nous aider à :
- Permettre la reprise des entrainements pour les sportifs de Haut Niveau et professionnels,
- Faire inscrire le Vendée Globe et La Solitaire du Figaro comme des évènements majeurs français, au même titre que Roland Garros et Le Tour de France Cycliste.

Une fois ces démarches réalisées, avec l'aide de la dynamique de la Classe IMOCA et son Président Antoine Mermod ; des Organisateurs du Vendée Globe - SAEM Vendée – sa Directrice Générale – Laura Le Goff) ; des Organisateurs de La Solitaire du Figaro – OC Sport / Penduick – et son CEO – Hervé Fabre, nous pouvions alors aisément expliquer que, pour le bon déroulement de ces compétitions de fin de saison, nous devions rapidement reprendre les compétitions post-confinement, et permettre à ce secteur très dynamique et peu soutenu par les aides d'Etat, de pouvoir reprendre les activités et ne pas connaitre une année blanche. Cette stratégie s'est révélée payante et a permis une reprise rapide des navigations, puis des compétitions en Course au Large. La tenue du Vendée Globe et de la Solitaire du Figaro, mais aussi de nombreuses autres compétitions : Drheam Cup, Les Sables - Les Açores - Les Sables en baie de Morlaix, en sont la preuve.

Fédérer la communauté de la course au large :

Pour passer cette crise du mieux possible, les acteurs de la Course au Large se sont réunis autour de la FFVoile (classes, organisateurs, skippers, équipiers, directeurs de course, arbitres et commission médicale) pour construire la base d'un protocole recommandé qui a permis d'accompagner la reprise rapide de l'organisation des courses, tout en respectant un protocole sanitaire strict. Ces démarches ont montré leur efficacité puisqu'aucun cluster n'a été déploré lors des compétitions de Course au Large. De plus, ce protocole a largement participé à créer la confiance entre les pouvoirs publics, la FFVoile et les acteurs de la Course au Large, et ainsi permis, à ce secteur économique, de souffrir le moins possible de cette période si spéciale.

Nous souhaitons remercier, ici, les classes, les organisateurs, les skippers, les équipiers, les directeurs de course, les arbitres et la commission médicale, qui se sont impliqués sans compter à nos côtés.

Coordonner du mieux possible le calendrier 2020 :

La Commission s'est attachée à cordonner le mieux possible le calendrier des compétions au niveau national et international pour l'année 2020, mais aussi les compétitions des années à venir (2021, 2022,

2023 …), afin d'en assurer la meilleure programmation possible et jouer le rôle de médiateur, souvent nécessaire, entre les différents organisateurs. Nous avons toujours réussi à trouver des solutions de compromis à des difficultés inextricables, même si ces compromis ne satisfont pas toujours tous les acteurs. La FFVoile, depuis 2019, demande aux organisateurs de Course au Large que leurs compétitions soient annoncées le plus rapidement possible (18 mois avant leur départ) pour que la Fédération puisse, dans cette discipline, travailler sur une réalité de calendrier prévisionnel, et non pas sur des suspicions de projet de courses !

Reprogrammer les Championnats de France de Course au Large en Solitaire et le Championnat de France Elite de Course au Large 2020 :

Les deux Championnats de France de Course au Large ont été reprogrammés après des échanges constructifs avec les classes Mini 6.50 et Figaro.
Le Championnat de France de Course au Large en Solitaire – Mini 6.50 s'est déroulé sur 3 compétitions : Les Sables – Les Açores en Baie de Morlaix-Les Sables, La Mini en Mai, Le Trophée Marie – Agnès Péron.
Une femme s'est imposée en Proto, Irina Gracheva (RUS) ainsi que le Français Léo Debiesse en Série.
Le Championnat de France Elite de Course au Large en Figaro a été reprogrammé sur 3 compétitions : La Solo Maître Coq, La Solitaire du Figaro et Le Havre All Mer Cup. Cette dernière étape a été annulée faute de participants. Armel le Cleach a été sacré Champion de France Elite de Course au Large.

RSO et sécurisation de la pratique :

Le Groupe Règlementations Spéciales Offshore (RSO) composé de cadres de la FFVoile (Christophe Gaumont et Marc Bouvet) associés à un prestataire chargé de mission RSO (Jean-Bertrand Mothes Massé), mandaté par les Elus de la Commission Course au Large, suivent l'application des Règlementations Spéciales Offshore sur les compétitions, et assurent une permanence de réponse aux questions des classes, des organisateurs, et des pratiquants pour les accompagner dans leur préparation et leurs organisations.
Ce groupe œuvre également auprès des classes de Course au Large pour aménager et adapter les RSO aux réalités de certaines pratiques de la Course au Large (solitaire) ou aux réalités physiques de certains bateaux ou classes.
Pour finir, ce groupe suit toute l'année, avec le précieux soutien d'Aline Echaubard (pour la partie survie) et de Catherine Robichon (pour la partie médicale) les centres de formation à la survie et médicale. Les demandes d'équivalence sont conjointement traitées par ce groupe et par la Commission Médicale pour permettre aux personnes déjà formées à la survie et ayant des compétences en urgence médicale de ne pas avoir l'obligation de suivre ce type de formation. Ce groupe a d'ailleurs travaillé lors de la crise sanitaire à une extension de la validité des certificats World Sailing, évitant ainsi de pénaliser les compétiteurs de Course au Large.
A l'international, ce groupe est impliqué par le biais de plusieurs de ses membres dans différentes instances de World Sailing : OSR Sub-Committee et Offshore & Oceanic Committee. Ils participent à la révision des RSO et à leur traduction ; 2020 a d'ailleurs été l'année de l'édition biannuelle des RSO qui sont disponibles à l'adresse suivante : ***https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/RSO.asp#gsc.tab=0***
Cette page a été totalement réorganisée pour permettre de répondre le mieux possible aux besoins d'information de nos licenciés.

Course au Large et JO :

La Course au Large, nous l'espérons, intégrera le programme olympique fin mai 2021. La Commission a participé aux échanges avec World Sailing, et les principaux acteurs pour construire le format et le programme sportif de la première année de cette nouvelle discipline offshore en double mixte. Certains membres de la commission ont aussi participé aux sélections de l'équipe Française qui a participé au Championnat d'Europe Offshore double mixte, qui s'est tenu à Gênes au début du mois de septembre. Le duo Marie Riou / Benjamin Schwartz s'est imposé après une course méditerranéenne pleine de rebondissements. Bravo !

Perspectives 2021 / 2022 :

En 2021, l'implication de la Commission Course au Large, auprès de l'ensemble des acteurs de cette pratique, demeure totale avec comme priorités :
- continuer à soutenir les acteurs de la Course au Large dans cette crise sanitaire qui persiste,

- continuer à construire et à promouvoir un calendrier sportif de Course au Large harmonieux qui réponde aux attentes des compétiteurs, et qui soit respectueux des courses entre elles.
- accompagner les classes et les organisateurs dans la construction de leurs règlementations sportives et de sécurité,
- partager ces règlementations sportives avec les Autorités Françaises,
- construire un modèle économique qui puisse permettre de pérenniser un ¾ temps ou ETP sur les sujets Course au Large,
- accompagner règlementairement l'impact des innovations technologiques sur notre Sport.

Grâce à l'engagement des Elus, des cadres et des assistantes de la FFVoile au sein de cette Commission, l'action de la FFVoile dans la discipline Course au Large est globale et permet d'assurer une liaison, un partage des connaissances, des échanges d'expériences et une co-construction du présent et de l'avenir de cette discipline, pour la plus grande réussite de nos classes, de nos pratiquants et pour la satisfaction des spectateurs et du grand public.

Il faut aussi remercier tous les clubs, les CDV, les ligues et les autres établissements qui s'impliquent quotidiennement dans l'organisation de compétitions côtières, hauturières et océaniques, pour le plus grand plaisir de pratiquants férus et passionnés.

COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE AU LARGE
Henry BACCHINI
Christian LE PAPE

Remerciements,

A tous les directeurs de course pour leur travail et leurs retours sur les compétitions qu'ils organisent, suivent et évaluent,

Aux membres de la Commission des Directeurs de Course et du Comité Restreint qui mettent en place et assurent le suivi du dispositif,

A Aline Echaubard pour la gestion du dossier qu'elle effectue avec compétence, rigueur et continuité,
Aux services informatiques de la FFVoile pour la mise en place d'outils statistiques efficaces.

- - - - - -

Composition de la Commission des Directeurs de Course :

Assemblée Plénière :

Vice-Pdt Délégué de la FFVoile (ou Vice-Pdte DCP)	Henry Bacchini (ou Corinne Migraine)
Vice – Présidente en charge du DCP	Corinne Migraine
Administrateur FFVoile – Course Océanique	Olivier Avram
Directeur Technique National	Jacques Cathelineau
Directeur du Pôle France Course au Large	Christian Le Pape
Cadre spécialisé FFVoile	Marc Bouvet
1 représentant de la Commission Centrale d'Arbitrage	Georges Priol
Directeur de Course au Large	Denis Hugues
Directeur de Course au Large	Gilles Chiorri
Directeur de Course au Large	Mathias Louarn
Skipper	Yoann Richomme
Skipper	Jean-Luc Nélias
Organisateur	Laura Le Goff – SAEM Vendée
Organisateur	Place vacante

Comité opérationnel :

Vice-Président Délégué de la FFVoile	Henry Bacchini
Directeur du Pôle France Course au Large	Christian Le Pape
Cadre spécialisé FFVoile	Marc Bouvet
1 représentant de la Commission Centrale d'Arbitrage	Georges Priol
Directeur de Course au Large	Gilles Chiorri
Skipper	Jean-Luc Nélias
Organisateur	Place vacante

Préambule : Les mesures de précautions mises en place pour prévenir et limiter le nombre de cas Covid-19 ont fortement impacté le nombre de compétitions voile organisées sur le territoire français. En 2020, on recense quinze compétitions à direction de course, au lieu de la trentaine annuellement disputée depuis 2006, date de la création de la Commission des Directeurs de Course.
Malgré cette baisse très significative du nombre de courses et de participants, on peut toutefois considérer que la voile, et la course au large en particulier, ont évité la saison « blanche » pour une majorité de ces navigateurs professionnels.

Statistiques administratives :
Depuis 2006, 48 directeurs de course ont été habilités (aucun nouveau directeur de course en 2020) :
En 2020, 9 Directeurs de Course ont été habilités (dont 9 renouvelés et aucun nouveau) pour 15 épreuves encadrées. On recense :

- 15 épreuves concernent uniquement des renouvellements

- Dont 9 renouvellements, se répartissant ainsi :

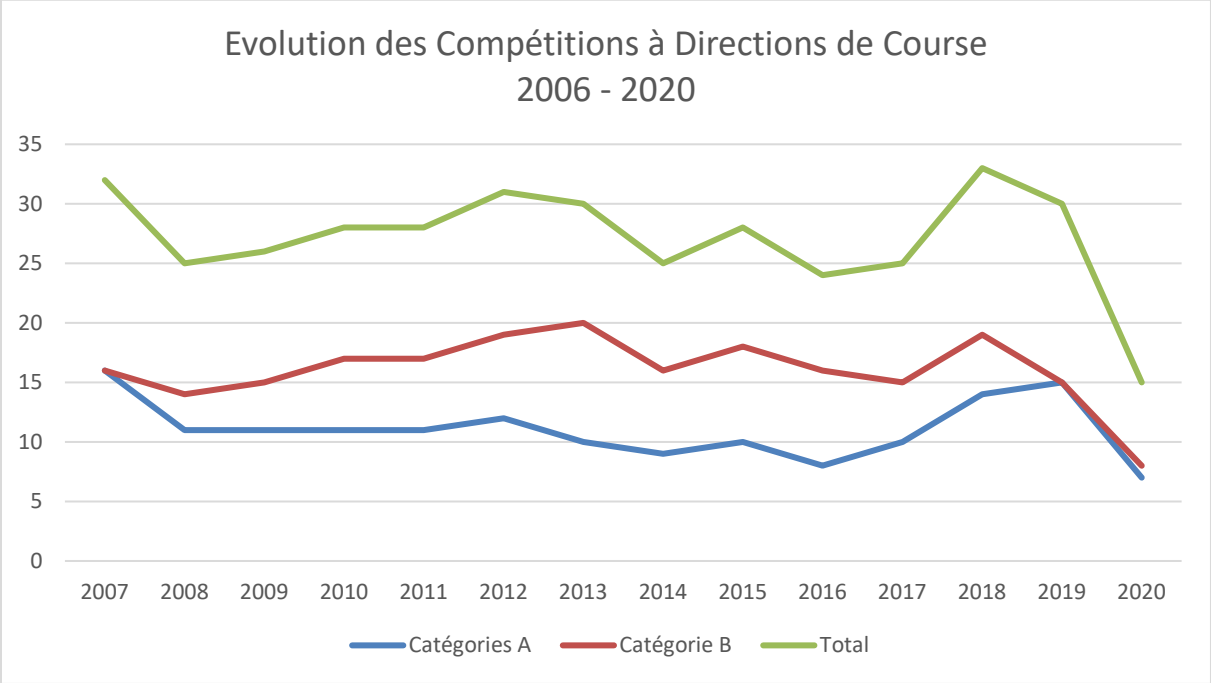
➢ Sur ces 9 Directeurs de Course, 3 ont été renouvelés sur au moins 2 épreuves : pour un total de 15 épreuves (8 B et 7 A)

. Denis Hugues : 3B et 1A,
. Jacques Caraës : 2A,
. Hervé Gautier : 2B et 1A,
. Francis Le Goff : 1A,
. François Séruzier : 1B,
. Yves Le Blévec : 1B,
. Gildas Morvan : 1A,
. Christophe Gaumont : 1A,
. Gilles Chiorri : 1B

➢ 6 Directeurs de Course ont été renouvelés sur une seule épreuve : pour un total de 6 épreuves (3B et 3A) :

. François Séruzier : 1B,
. Yves Le Blévec : 1B,
. Gilles Chiorri : 1B.
. Gildas Morvan : 1A,
. Christophe Gaumont : 1A,
. Francis Le Goff : 1A.

Année	Catégories A	Catégorie B	Total
2006	13	10	23
2007	16	16	32
2008	11	14	25
2009	11	15	26
2010	11	17	28
2011	11	17	28
2012	12	19	31
2013	10	20	30
2014	9	16	25
2015	10	18	28
2016	8	16	24
2017	10	15	25
2018	14	19	33
2019	15	15	30
2020	7	8	15



- **Sur les 15 renouvellements :**

- seul 1 de ces Directeurs de Course exerçait déjà au cours de l'année 2006 (Denis Hugues).

- En 2020, 3 directeurs de course ont dirigé plusieurs manifestations sur la saison.
- En 2020, 33 épreuves à Directeur de course ont été identifiées.
- En 2020 : 16 épreuves ont été annoncées mais n'ont finalement pas eu lieu (habilitations non prononcées)
- 2 épreuves reportées sur 2021 ou plus, aucune prévue antérieurement et reportée en 2020.
- Les 15 épreuves qui se sont réellement déroulées se répartissent ainsi :

o Epreuves de Type A : 7 identifiées,
o Epreuves de Type B : 8 identifiées

Equipage type A	: 1
Equipage type B	: 1
Double type A	: 3
Double type B	: 5
Solo type A	: 5
Solo type B	: 7

(22 au total ; Le chiffre se situe au-dessus de 15 car certaines manifestations comportaient 2 ou 3 catégories de bateaux).

Présentation des statistiques techniques 2020

Remerciements aux Directeurs de Course pour les retours d'expériences :

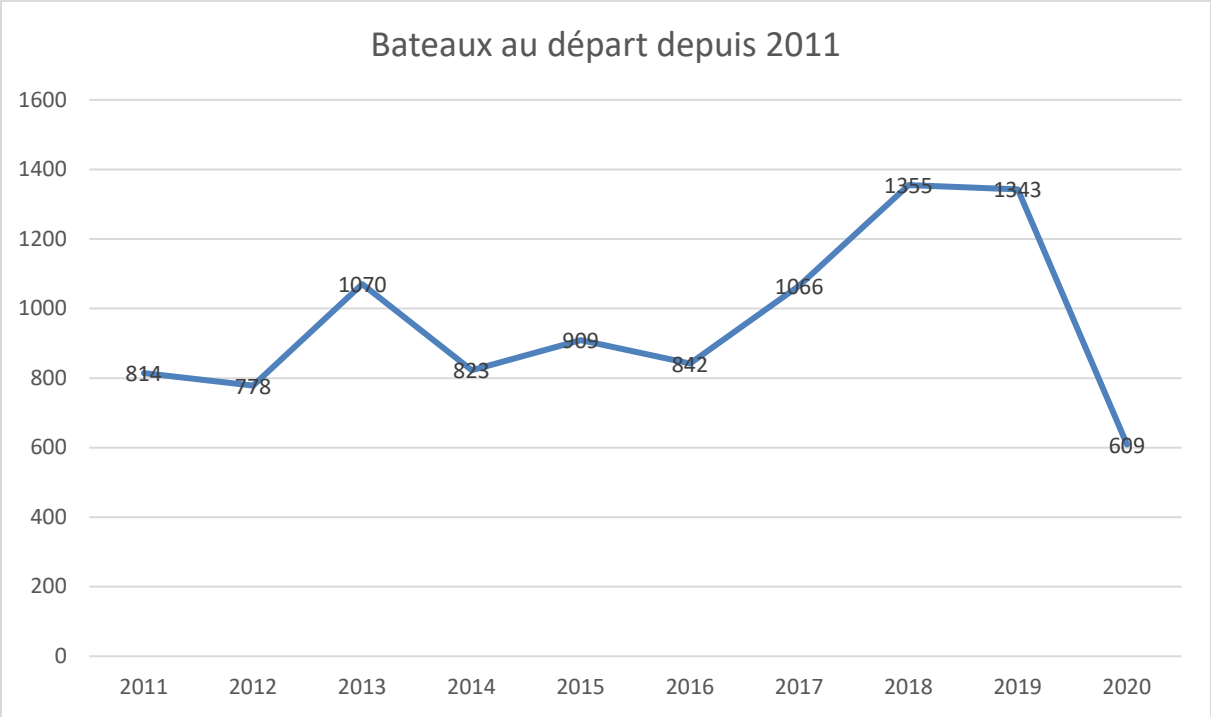
A - Les Questionnaires complétés en ligne,
- http://wss.ffvoile.org/dc/default.aspx

B - Les bilans rédigés sur le déroulement des compétitions,
- Document 1 : Statistiques techniques (bateaux, séries, événements …)
- Document 2 : Statistiques sur incidents et accidents (Secours, sauvetages, causes des abandons …).

C - Les fiches retours d'expériences.

D - Les échanges et les discussions informelles.

Les bateaux au départ :



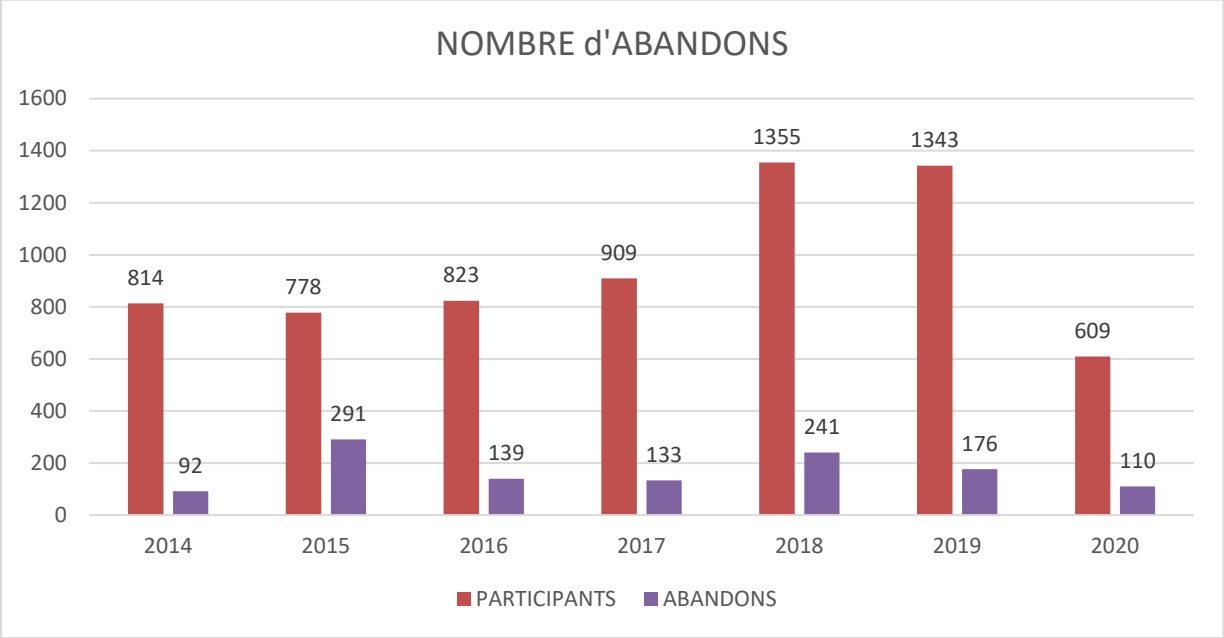
Comme on pouvait s'y attendre, le nombre de bateaux au départ n'a jamais aussi faible depuis 2011. La majorité des compétitions maintenues au calendrier concerne un public de professionnels et/ou de haut niveau.

Les séries au départ :

Séries	2016	2017	2018	2019	2020
Mini 6.5	262	408	350	523	190
Figaro Bénéteau	163	167	128	163	124
Class 40	42	97	109	110	12
IMOCA	20	57	63	136	40
Multi 50	3	14	47	10	3
Multi de plus de 60 pieds	10	10	35	7	3
Classique de tradition	10	52	18	10	2
Osiris / IRC/HN	355	237	502	237	91
Autres catégories	22	13	103	12	8

Sur la saison 2020, on peut noter que seule la série monotype Figaro Bénéteau enregistre une participation supérieure à 50 % de l'effectif des années précédentes. En intégrant les chiffres du Vendée Globe, non pris en compte sur 2020, les chiffres IMOCA pourraient se situer également légèrement au-dessus de cette moyenne. La préservation du programme de ces séries considérées comme professionnelles a permis le maintien à flot d'un écosystème généré par ces activités de course au large. Les pouvoirs publics, fortement sensibilisés par les élus de la FVoile à ces enjeux sportifs et économiques majeurs, ont accepté l'organisation de plusieurs épreuves qualificatives à deux événements majeurs de la saison 2020, le Vendée Globe et la Solitaire du Figaro.

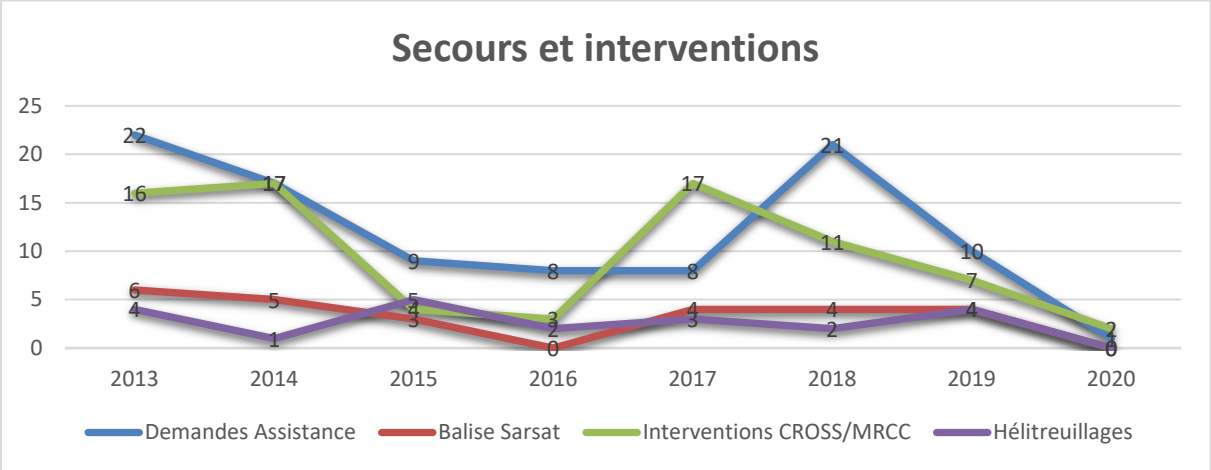
Au niveau du nombre d'abandons, les chiffres de 2020 sont très légèrement supérieurs à la moyenne habituelle car ils se situent aux environs de 18 % du nombre de bateaux au départ.
Les abandons pour « raisons personnelles » sans problème matériel mentionné y sont majoritaires.



Observations sur les secours et les interventions :

Face à cette très forte diminution du nombre de compétitions disputées, on constate, de manière concomitante et logique, une baisse très importante de l'accidentologie liée à la course au large de compétition.

En 2020, comme depuis plusieurs années, on ne dénombre - fort heureusement, aucune victime décédée ou disparue sur l'ensemble des épreuves à Directeurs de Course. Dans les statistiques fournies, on ne déplore qu'un seul blessé.



Les chiffres liés aux demandes d'assistance, aux interventions et aux sauvetages, enregistrent aussi, en 2020, une baisse très conséquente. Dans ce contexte de crise sanitaire majeure, moins de 50 % des compétitions prévues ont été courues. On peut tout de même noter que sur les 372 000 milles parcourus par les 609 bateaux au départ (hors Vendée Globe en cours), deux demandes d'assistance extérieure sont signalées sur les manifestations françaises référencées par la Commission des Directeurs de Course.

Pour la première fois de son histoire, aucun participant d'une compétition à directeur de course n'a été hélitreuillé.

Conclusion :

Quitte à se répéter à chaque rapport de la Commission des Directeurs de course, il nous parait indispensable de mentionner les progrès considérables obtenus dans la prévention, le déclenchement des secours, les conditions de sauvetage des marins en détresse. Le sauvetage de Kevin ESCOFFIER lors de cette dernière édition du Vendée Globe met en évidence l'efficacité de la chaine de secours,

mais aussi la capacité des skippers à assurer leur sécurité et leur survie. La solidarité au sein de ces dispositifs maritimes y joue également un rôle majeur.

Depuis 20 ans, la FFVoile, par l'intermédiaire de ses élus et de ses cadres, a fortement contribué à l'amélioration des conditions de sécurité sur nos compétitions. Parmi les mesures mises en place, parfois contestées au départ par certains navigateurs pour des problématiques de coût et des contraintes de temps, on peut citer :

- Les stages World Sailing de sécurité et de survie,
- Les stages médicaux adaptés à la mer et/ou au large.
- L'obligation renforcée de fournir un dossier médical complet pour les épreuves de catégorie 0, 1 disputées en Solitaire ou en Double.
- La présence d'un médecin référent et/ou supervisant l'épreuve et sa présence 24h/24.
- Les équipements des bateaux conformes aux catégories OSR.
- L'obligation d'embarquer des combinaisons de survie des balises AIS personnelles.
- L'entrainement collectif dans des situations proches de la réalité peut également optimiser la fiabilité des équipages et des bateaux.
- Dans ces organisations, les Directeurs de Course restent des acteurs déterminants de cette évolution. Avec compétence et professionnalisme, ils organisent et supervisent des dossiers ou des épreuves de qualification puis suivent et assistent les concurrents 24h/24 pendant la durée de la compétition.
- Avant le départ, toutes les manifestations à Direction de Course incluent l'organisation d'un briefing météo et sécurité. Dans de nombreux cas, ils sont renforcés par des interventions d'organismes ou d'institutions en charge des secours et du sauvetage.
- Au fil du temps, on note également une amélioration très sensible de la précision et de la fréquence du positionnement des concurrents pendant la compétition.
- La qualité de ce positionnement constitue un des éléments majeurs de sécurité qui nécessite d'être encore développée et optimisée.
- La réactivité et l'efficacité des secours sont également en constante optimisation.

La Commission des Directeurs de Course au Large représente aussi une instance de concertation dont les décisions permettent de réduire très sensiblement le niveau de risques des compétitions encadrées par des Directeurs de Course habilités.

Depuis quinze années, cette instance accueille les représentants des principaux acteurs présents dans les courses au large : Navigateurs, organisateurs, directeurs de course, arbitres, élus et techniciens. Récemment voté par le Bureau Exécutif de la FFVoile, la Commission intégrera, dès 2021, un médecin fédéral.

COMMISSION VOILE RADIO COMMANDEE

Géraldine HENRI

C'est une année très particulière que l'on a vécue marquée en décembre par la disparition de Laurent Gerbeaud, membre de la Commission Technique VRC durant des années en charge du calendrier. Toujours disponible et ne comptant pas son temps pour la VRC, il était régulièrement sur les podiums des grandes épreuves en France et à l'étranger, principalement en classe M. Toujours à la recherche du résultat sportif et du partage de son expérience pour la préparation et le développement des bateaux. La VRC vient de perdre un très grand passionné.

Situation sanitaire oblige, il n'y a pas eu de championnat de France des clubs pour cette année 2020, sur les 225 régates tous grades confondus inscrites au calendrier moins de 60 ont été organisées? un seul Championnat de France pour la classe 1M et 6 grade 4 : 3 en 1M, 1 en classe M, 1 en classe 10 et 1 en classe LaserRC.

257 coureurs classés à une régate, toutes classes confondues, ont tout de même été comptabilisés. Les adhésions aux différentes Classes sont en légère diminution mais compte tenu du nombre de grade 3 ou 4 réalisées en 2020 les pratiquants ont dans l'ensemble renouvelé leur adhésion.
Il est prévu de ne pas augmenter voire une diminution du montant de l'adhésion 2021 pour les différentes Classes.

Pas de grandes épreuves internationales pour cause de pandémie.

Pas de championnat de France pour la classe M annulé, reporté et de nouveau annulé.

Seul le championnat de France classe 1M a pu être organisé, non sans difficultés, organisé au pied levé, après le désistement pour raison sanitaire du club de Beaulieu, c'est à Pierrelatte dans la Drôme que le CF classe 1M a eu lieu du 9 au 12 octobre dans de superbes conditions tant météo que d'organisation et dans le respect des exigences sanitaires.
54 participants dont 8 étrangers, 7 espagnols et 1 suisse ont pu s'affronter sur 15 courses.
1- Romain Dubreuil, SN Sablais
2- José Valverde Espagne
3- Xavier Ligier SN Sablais

Un groupe Whatsapp créé lors du championnat de France 1M a été fort apprécié de tous les supporters qui pouvaient suivre l'évènement et les résultats en temps réel et pour les coureurs qui recevaient les informations individuellement, assurant le respect de la distanciation durant l'épreuve. Il sera reconduit sur les prochains grands évènements.

Une belle initiative de la classe 1M qui a lancé la première édition « d'un bateau pour une saison »
Le principe est simple : la classe propose le prêt d'un classe 1 mètre pour une saison.
Le bateau complet est mis à disposition pour toute la saison 2021.
Le candidat s'engage à participer au Championnat de France 2021 (13 au 16 Mai aux Sables d'Olonne) et à une grade 4.
Les frais d'inscription à ces 2 régates sont pris en charge par l'association de classe 1M ainsi que les frais d'inscription à une des 2 Nationales (Pierrelatte à Pâques ou Calais en Juillet) s'il y participe.
Victime de son succès, le Comité Directeur de la classe 1M a tranché, après étude des dossiers de candidature et finalement ce ne sera pas un, mais 2 bateaux de prêt qui ont été attribués :

- un « Chase » sera prêté pour 2021 à Sébastien Vandame, 38 ans, région parisienne, qui a un long parcours en dériveur et course au large.
- un « Pikanto », bateau « espoir » sera lui prêté à Martin Chavanon, 18 ans, de Concarneau, étudiant à Rennes, qui pratique en multicoque.

Bon vent à ces 2 nouveaux pratiquants et encore félicitations à la Classe 1M pour cette belle initiative.

La classe DF95 est officiellement constituée depuis fin novembre et la demande d'affiliation déposée à la FFVoile. Un développement fulgurant pour ce DF95, principalement en Région Paca, Île de France, Normandie, Corse et en Martinique où il y a déjà de fortes communautés de DF95. En quelques mois plus d'une centaine de bateaux ont été enregistrés et ce n'est pas uniquement son prix attractif (moins de 400€) qui fait son succès, mais un bateau simple, monotype, disponible partout et rapidement qui attire aussi bien les skippers confirmés que les nouveaux pratiquants qui veulent s'essayer à la pratique de la voile radiocommandée.

Quelques régates virtuelles ont été organisées pendant le 1er et le 2ème confinement grâce au compte VIP fourni par Virtual Regatta, mais ce compte n'est plus actif depuis début janvier, bien que les régates réelles soient toujours interdites. Compte tenu de la demande il serait intéressant de prolonger cette possibilité de régates virtuelles pour tous…

A défaut de régates, seuls les entrainements ont repris dans les clubs en fin d'année 2020.
De nouveaux certificats de jauge pour les différentes classes sont demandés signe de la volonté des pratiquants à reprendre dès que possible l'activité et les régates VRC.

Pour la première fois, le National LaserRC sera organisé sur 3 jours par le CVCK Vitrolles, au lieu de 2 habituellement et l'YCC Sangatte organisera le 4ème national jeunes
L'International Open, équivalent du championnat d'Europe, qui devait être organisé en 2020 en Angleterre a été reprogrammé au 4ème trimestre 2021 pour les LaserRC
Le Championnat de France 1M sera organisé aux Sables d'Olonne du 13 au 16 mai et le Championnat de France M du 11 au 14 novembre à Saint Hilaire de Riez.

HAUT NIVEAU NON OLYMPIQUE

L'année 2020, pour les disciplines du Haut Niveau Non Olympique (Kiteboard, Funboard, Handivoile, Inshore et Course au Large et la détection Minime) a été marquée par les annulations en raison de la crise sanitaire mondiale, qui a obligé les acteurs du sport à stopper leurs activités.

Toutefois, quelques évènements internationaux ont pu se dérouler avant le premier confinement ou entre les deux confinements du printemps et de l'automne. Vous trouverez, ci-dessous, les différents rapports d'activité réalisés par discipline.

Deux disciplines du Haut Niveau Non Olympique devaient faire leur entrée au programme Olympique :

- **le Kiteboard en relais mixte, et c'est chose faite !**
- **La Course au Large Double Mixte : devra attendre fin mai 2021 pour savoir si elle intégrera le JOP de Paris 2024.**

Kiteboard Haut Niveau

L'année sportive 2020 a confirmé l'inclusion de la Formula Kite dans le programme des JO 2024 en relais mixte.

Du fait de la crise sanitaire, elle a été très courte pour l'ensemble des athlètes. De nombreuses épreuves internationales ont été annulées. La réalisation des programmes d'entrainement et de suivi en compétition a été partielle.

En Kitefoil (Formula Kite et Open), les championnats d'Europe ont pu se tenir en mixte, comme en individuel. Le programme « Elles de kite – horizon 2024 », programme spécifique pour détecter les potentiels et accompagner la performance féminine, dans la perspective des JO 2024, a pu se poursuivre.

En Freestyle et en Kitesurf, le Tour GKA a été réduit à une seule épreuve.

Mise en œuvre des programmes d'entrainement et de suivi en compétition :

- **Pour l'Equipe de France en Formula Kite, encadrée par Ariane Imbert,**
- **Pour le dispositif relève en Formula Kite, encadré par Antoine Weiss,**
- **Pour le dispositif relève en Freestyle, encadré par Sébastien Garat.**

Principaux résultats 2020 :

- **Formula kite (discipline olympique 2024) :**
    - Championnat d'Europe homme 1er Axel Mazella (HKA) – 2ème Maxime Nocher (YC Monaco) – 4ème Nicolas Parlier (CV Arcachon)
    - Championnat d'Europe homme U19 2ème Arthur Lhez (HKA)
    - Championnat d'Europe femme 6ème Alexia Fancelli (HKA) – 9ème Poéma Newland (KSL)
    - Championnat d'Europe mixte 8èmes Alexia Fancelli/Axel Mazella (HKA) – 9èmes Laurianne Nolot (HKA) / Maxime Nocher (YC Monaco)



- **Open Kitefoil**
    - o Championnat d'Europe homme 1er Théo de Ramecourt (CHES Cayteux) – 2ème Maxime Nocher (YC Monaco)
    - o Championnat d'Europe homme U19 1er Arthur Lhez (HKA)
    - o Championnat d'Europe femme 4ème Poéma Newland (KSL)
    - o Championnat d'Europe femme U19 2ème Héloïse Pégourié (HKA)

- **Freestyle**
    - Championnat du Monde Homme 9ème Valentin Garat (Ride Academy)
- **Kitesurf**
    - Championnat du Monde femme 5ème Charlotte Carpentier (Ride Academy)

Haut Niveau Funboard

Tout d'abord, nous rendons hommage à Jamaïne Carlotti - Championne de France Espoirs Slalom 2020 qui nous a quittés accidentellement cette année. « Jamaïne, tu vas manquer au groupe haut niveau Funboard, ton sourire et ta glisse resteront présents à jamais… ».

L'objectif 2020 de l'équipe d'encadrement (Stéphane Krause, Julien Magurno et Didier Flamme), compte tenu de cette crise sanitaire, a été de maintenir le niveau de performance des coureurs au cas où des épreuves pourraient se dérouler. Nous avons donc réalisé un stage d'entrainement en début d'année avec un gros bloc sur du foncier et de la préparation de matériel à Tarifa, puis des stages au printemps et à l'automne axés sur des points précis de navigation.

Ce travail a été concrétisé par les résultats remarquables des coureurs(es) français(es) durant la seule compétition 2020 : le Championnat du Monde Formula Foil :

- Hélène NOESMOEN (SN Sablais) Championne du Monde,
- Nicolas GOYARD (SR Calédoniennes) Champion du Monde,
- Pierre MORTEFON (CN Corbières) 3ème du Championnat du Monde,

Nous remercions les clubs qui nous ont accueillis et mis tout en œuvre dans le cadre du respect des règles sanitaires.

Nos objectifs pour 2021 :

- **que la France reste leader mondial sur les disciplines du Funboard**
- **renforcer la transversalité entre le Formula Foil et l'IQFoil - nouveau support olympique à Paris 2024, afin d'être encore plus performant.**

Haut Niveau Handivoile / Paravoile

Sur le **Haut niveau**, nous avons obtenu de très bons résultats au Championnat d'Europe Paravoile sur Hansa 303 : une médaille de bronze en Overall et **le podium complet** en Jeunes avec Édouard Champault (APCC Voile Sportive), Tom Mallet (Cercle de la Voile de Lyon) et Ange Margaron (Catamaran C Nouméa), seule compétition internationale pour 2020.



Notons la performance remarquable de Damien Seguin qui se classe 7e du Vendée Globe et réalise sa circonvolution en 80 jours, 21 heures, 58 minutes et 20 secondes. Bravo Damien !



Haut Niveau Inshore

Pendant la période du confinement de printemps, des actions de suivi individualisé des SHN ont été organisées :

- **entretiens individuels organisés en visio-conférence (2 CTS pour 1 athlète),**
- **échanges approfondis par téléphone et/ou emails avec un total de 50 athlètes sur les 79 athlètes SHN « Inshore » contactés.**

Durant cette même période une production d'outils pédagogiques « techniques » à destination des athlètes a été réalisée (un total de 5 « Tutoriels match-racing », toujours disponibles sur Youtube).

La préparation et le suivi du Championnat du Monde SB20 ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

En DIAM 24 OD, les épreuves et stages de mars à juin ont été annulés, tout comme le circuit du TourVoile et son suivi. Toutefois, la FFVoile, en collaboration avec la Classe et les organisateurs de compétitions, a réussi à reprogrammer un Circuit « Championnat de France Diam 24 ».

Sur chacune des deux étapes de ce championnat de France des CTN de la FFVoile étaient présents pour encadrer un stage de préparation et un suivi de la compétition :

- **Spi Ouest France (septembre) : Organisation d'un stage + suivi de l'épreuve (M. Richard, CTN)**
- **Normandie Cup (Octobre) : Organisation d'un stage + suivi de l'épreuve (P. Michel, CTN).**

En Match Racing, le circuit international a été très fortement impacté par la crise sanitaire. Seul le Championnat du Monde Jeune de Match Racing en février et un évènement World Tour aux Bermudes ont pu se tenir.

Epreuves internationales :

Mondial Jeunes : suivi / coaching de l'équipage français en Nouvelle-Zélande (P. Michel, CTN)
Européen Jeunes : annulé (Covid),
Mondial Féminin : annulé (Covid),
Européen Féminin : annulé (Covid),
Européen Open : annulé (Covid).

Lors du Championnat du Monde Jeune, l'équipage d'Aurélien Pierroz (SR du Havre) se classe 6e et l'équipage Normand mixte de Pauline Courtois (CVSAE) se classe 16e du Championnat du Monde aux Bermudes. A noter la position à la ranking World Sailing des Sportives et sportifs français : Pauline Courtois 1er RKG Femme et Maxime Mesnil (YC Cherbourg) 4e.

L'engagement des CTN Mathieu Richard et Philippe Michel ont permis, dans la période de juillet à octobre, de planifier plusieurs stages au profit de nos meilleurs équipages seniors et jeunes :

- **Stage National à Quiberon en juillet,**
- **Stage National U23 à Quiberon en novembre,**
- **Suivi des équipages Français sur les Internationaux de France de Match Racng (Pornichet, août)**
- **Suivi du Championnat de France Open (La Rochelle, octobre)**

Perspectives :

L'ambition poursuivie par la FFVoile sur les actions « INSHORE » est de continuer à assurer son rôle d'interface et de transition dans l'accompagnement des sportifs de haut niveau. Les actions de formation et les objectifs sportifs ont pour but de préparer les sportifs à aller vers :

- **un parcours de très haut niveau en voile Olympique (K. Peponnet / Q. Delapierre)**
- **une carrière professionnelle en Course au Large (F. Gabart / M. Lagravière)**

Ainsi, les actions des cadres engagés dans l'accompagnement des sportifs permettent à la FFVoile de jouer pleinement son rôle :

- **de préparation et de formation de la relève Olympique,**
- **de reconversion des SHN issus des filières olympiques.**

Haut Niveau Course au Large

Un travail considérable avec l'ensemble de la communauté Course au Large a été réalisé pour permettre aux sportives/tifs de Haut Niveau et aux Professionnels de la Course au Large de reprendre l'entrainement dans un premier temps, puis de reprendre les compétitions, pour espérer participer aux grands rendez-vous de la fin de l'été et de l'automne : Les Sables - Les Açores - Les Sables en Baie de Morlaix, La Solitaire du Figaro et le Vendée Globe.

Le Dispositif Relève en Course au Large continue à produire des résultats encourageants : les jeunes skippers, membres de ce dispositif, ont réalisé des performances remarquables, tant avec le programme MACIF qu'avec le dispositif (Skipper Espoir Bretagne - Crédit Mutuel). Thomas La Perche (Skipper Espoir Bretagne Crédit Mutuel – SN la Trinité) - sportif à fort potentiel, a réalisé une saison remarquable en se classant 3e de La Solitaire du Figaro et 2e du Championnat de France Elite de Course au Large. Ce programme de sélection / détection exigeant, formateur et performant, prouve une fois encore, la qualité du recrutement qu'il génère.

L'action Challenge Océane - Bretagne Crédit Mutuel, initiée par le Pôle France Finistère Course au Large, aux côtés de la Région Bretagne, du Crédit Mutuel de Bretagne et de la FFVoile, en faveur des femmes leur ouvrant la filière d'excellence Bretagne – CMB a montré, pour une première participation à ce circuit élitiste, de belles retombées. Ainsi, Elodie Bonafous - skipper Océane (EV Loquirec), se classe 25e de La Solitaire du Figaro et 29e du Championnat de France Elite. La FFVoile est très heureuse d'avoir accompagné ces acteurs et partenaires fidèles de notre sport, dans la construction de cette filière de détection spécifique pour les femmes.

Dans la discipline Course au Large non-olympique, l'année 2020 aura été courte mais intense !

Le Vendée Globe aura écrit une nouvelle fois sa légende en lettre d'or ! Les Français, mais aussi de nombreux pays du monde, ont suivi cette édition avec ferveur. La participation au Vendée Globe virtuel de près d'1 million de joueurs en est l'une des preuves.

Félicitations à tous ces marins incroyables qui ont réussi à boucler ce tour du monde en course et en solitaire, et en particulier à Yannick Bestaven (CN La Rochelle) – Maitre Coq 1er, Charly Dalin (SNP Le Havre) APIVIA et Louis Burton (SNBSM) Bureau Vallée 2. Un énorme BRAVO aux 6 femmes qui ont participé à cette compétition planétaire et qui ont réalisé des performances remarquables comme Clarisse Crémer qui devient la femme la plus rapide sur cette course en 87j 02h 24m 25s.

Enfin, le respect et l'admiration vont à Jean Le Cam (AN Port La Forêt) et à Kevin Escoffier (SNBSM) qui aurons tenu en haleine la France entière durant le sauvetage de ce dernier.

Un coup de chapeau à l'ensemble de l'équipe de la Direction de Course qui a participé au sauvetage avec l'aide précieuse du CROSS Gris - Nez.

Une incroyable édition du Vendée Globe, rendue possible par l'engagement de la SAEM Vendée, de sa Directrice Générale Laura Le Goff, et de son Président Yves Auvinet, avec l'aide de la classe IMOCA et de son Président Antoine Mermod.

Le titre de Champion de France Elite de Course au Large reprogrammé a couronné Armel Le Cleac'h (CN St Pol) après 2 compétitions (Solo Maitre Coq, La Solitaire du Figaro), la dernière étape de « Le Havre Allmer Cup » ayant été annulée, faute de participants.

Félicitons les vainqueurs du Champion de France de Course au Large en Solitaire Mini 6.50 :

- **La Russe Irina GRACHEVA (SN La Trinité) gagne en proto le Championnat de France,**
- **comme le Français Leo DEBIESSE (SR Concarneau) qui s'adjuge le titre en Série.**

Enfin, notons les différentes tentatives de records des Ultims (Gitana et Sodebo) en fin d'année, restées infructueuses.

Dans le domaine de la **Course au Large Double Mixte** qui intègrera, nous l'espérons, le programme Olympique en mai prochain, cette deuxième saison a été consciencieuse et couronnée de succès.

Après l'implication du Pôle France Course au Large aux côtés de la FFVoile durant la saison 2019, et comme cela était planifié, la passation entre le Haut Niveau Non Olympique et le Haut Niveau Olympique a été faite le 1er juin 2020, avec la prise de fonction de l'Entraineur National - Pascal Rambeau sous la coordination de Loïc Billon, dans le cadre de la préparation des JOP de Paris 2024.

Toutefois, cette passation nécessite le maintien de l'implication du Pôle France Course au Large pour co-construire l'organisation de la campagne Olympique en Course au Large Double Mixte, et en utilisant l'expérience, l'expertise et le savoir-faire de cette structure, pour accompagner nos sportives, sportifs dans la performance et vers le Graal Olympique.

Principaux résultats :

- **Championnat d'Europe de L30 en équipage (épreuve de préparation au Championnat d'Europe DHMO)**
- **Marie RIOU (VdP29), Benjamin SCHWARTZ (CN Lorient) : Champions d'Europe DHMO 2020.**

Organisation de la sélection au Championnat d'Europe 2020 :

- **Prise de contact avec les équipages ayant fait acte de candidature, en fonction du report de l'épreuve.**
- **Organisation de la réunion de sélection avec le sélectionneur et le collège de consultants.**
- **Préparation de l'équipage sélectionné aux Championnats d'Europe.**
- **Elaboration du programme de préparation.**
- **Encadrement d'un stage en Double Mixte (3 équipages) sur Port-la-Forêt en Figaro 3, en collaboration avec Jeanne Grégoire, du 3 au 5 juillet 2020.**
- **Encadrement de stages à Marseille sur L30 (bateau des Championnats d'Europe) avec l'équipage sélectionné et des équipages étrangers, du 17 au 23 juillet et du 5 au 13 août.**
- **Coaching de l'équipage participant au Championnat d'Europe en équipage de L30 à Marseille, du 16 au 24 août. Titre de Champion d'Europe équipage L30.**
- **Coaching de l'équipage participant au Championnat d'Europe DHMO à Gênes du 29 août au 6 septembre. Titre de Champion d'Europe DHMO 2020.**

Coordination, organisation et encadrement de stages Double Mixte :

- **Stage National (entraînement et détection) Port-la-Forêt en Figaro 3 : du 10 au 15 novembre, 5 équipages.**
- **Stage National (entraînement et détection) La Grande Motte en Figaro 2 : du 22 au 28 novembre, 2 équipages.**
- **Stage international Marseille en L30 : du 8 au 14 décembre. (1 FRA ; 1 SUI ; 1 BEL).**
- **Préparation du planning 2021 avec le Pôle France de Port-La-Forêt.**

Veille internationale :

- **Lien avec les coaches étrangers,**
- **Veille sur les projets DHMO des autres nations,**
- **Suivi du projet World Series,**
- **Suivi des décisions internationales sur le DHMO,**
- **Contact avec la Classe L30 (bateau des Championnats d'Europe et du Monde 2021) concernant le planning d'épreuves de Classe 2021 et la disponibilité de la flotte de bateaux.**

Lien avec les Elus FFVoile :

- **Conseil à l'organisation de la SOF (NOR).**
- **Suivi financier 2020 de la série.**
- **Construction financière de la série (principes et lignes budgétaires pour la PO) et établissement d'un budget prévisionnel 2021.**
- **Suivi des projets coureurs DHMO (conseil, mise en relation, intégration en structures FFVoile).**
- **Proposition des textes de sélection et de mise en délégation aux épreuves internationales, de notes techniques.**

- **Constitution d'un groupe d'experts sur les fondamentaux de la performance et établissement d'un premier cahier des charges budgété.**

Formation d'entraîneur :

- **Stage World Sailing Survie et Premiers Secours en Mer,**
- **Adrena,**
- **Extension permis hauturier.**

Dispositif de détection & suivi national des séries minimes Dériveurs :
Optimist – RS FEVA – Open Skiff

Suivi des séries U15 et détection.

Nouveau projet 2020 : l'évolution du stage détection repérage 12 ans (plus de 10 ans d'existence) vers un stage détection U15 sur les supports à foil. Annulé cause Covid.

Stage national des meilleurs de séries à La Toussaint pour les Open Skiff, RS Feva et Optimist, annulé cause report des différents Championnats minimes à La Toussaint.

Un travail de fond a été réalisé avec l'aide de cadres du Haut Niveau, en région et de l'ENVSN pour la production d'un référentiel commun sur les fondamentaux spécifiques de la performance en voile. Référentiel qui devrait permettre l'évolution de la fiche détection en fiche suivi coureur. L'objectif est la création d'un outil en ligne au service des entraîneurs et de leurs coureurs, outil qui pourra aussi servir dans la formation des entraîneurs.

Le point sur les séries dotées d'un référent national

Optimist – cadre référent : Laurent GAILLOT

1. **Programme prévisionnel**

Compétitions sportives :

- **Epreuves Grade 4 Interligue avril, pentecôte (annulées cause COVID)**
- **Epreuves Grade 4 National : CIP Avril Antibes (annulée cause COVID)**
- **Epreuve CIE (Grade 4, 5a, 5b) juillet Plérin (annulée cause COVID)**
- **Championnat du Monde (Riva del Garda Italie, juillet) : annulé cause COVID**
- **Championnat Europe Slovénie : Octobre (initialement prévu en juin en Estonie)**
- **Championnat Europe Course par Equipe Italie, août, annulé cause COVID**
- **Kidibul Cup Cap d'Agde GR4 Octobre, support du Championnat de France Minimes**

Stages **:**

- **Stage national Cap d'Agde : annulé cause Championnat Europe décalé**
- **Epreuve de préparation au Championnat d'Europe (août au Lac de Garde)**

2. **Dynamique de la série :**

1000 pratiquants inscrits au CN Classe en 2020 contre 1700 en 2019 (cause COVID et nombre épreuves annulées).

Le nombre d'adhérents à la classe est en baisse car perte d'adhésion sur les grosses épreuves annulées (CIE et SIL).

La série reste dynamique, malgré la saison compliquée. Le nombre d'entraîneurs impliqués reste stable.

3. **Organisation de la Classe :**

La présidence a changé cette année. La classe a également changé de nom et s'appelle désormais « Classe Optimist France » à la place de « Promotion Optimist ».

4. **Bilan sportif :**

- **KidiBul et Championnat de France Cap d'Agde :**

315 participants lors de la Kidibul cup dont 171 classés au Championnat de France Minimes. L'épreuve a été écourtée de 2 jours suite au confinement. 4 courses ont été courues dans des

conditions légères. Cette épreuve est organisée chaque année, depuis 2 ans, sur le même site et à la même date, dans l'idée de créer un RDV incontournable dans le calendrier de la classe européenne (la France étant la seule nation majeure à ne pas avoir d'épreuve récurrente). Nous souhaitions accueillir des étrangers pour augmenter le niveau sportif des Français et améliorer leur formation.

- **Championnat d'Europe Optimist Slovénie Octobre :**

  La classe a sélectionné une délégation de 7 coureurs dans un premier temps, puis augmenté à 10 coureurs (6 garçons, 4 filles) suite au désistement des pays extra - européens, sur la base du classement de la KidibulCup de 2019.

place	licences	coureurs / équipage	club	ligue	Cat.Age	sexe	points	Pts CNI
20	1370260E	VIC-MOLINERO CÔME	LA MOUETTE SINAGOTE	05	M	M	-1	-
27	1390978L	THOMAS ANATOLE	S N O NANTES	07	M	M	-1	-
36	1373412N	GORON TOM	C N RENNES	05	M	M	-1	-
52	1360312S	FLANDORFFER NICLAS	Y C CANNES	112	M	M	-1	-
80	1372064J	TORRES-FERRAFIAT EDOUARD	LA PELLE-MARSEILLE	112	M	M	-1	-
124	1354203D	BOUDARD PHILIPPE JEAN	S N O NANTES	07	M	M	-1	-

place	licences	coureurs / équipage	club	ligue	Cat.Age	sexe	points	Pts CNI
8	1373408J	VALADE LOMANE	S N NANTES	O 07	M	F	-1	-
23	1396452N	CHOUILLOU MALOU	S ANTIBES	R 112	M	F	-1	-
33	1360189P	FOUCHER FLAVIE	S N NANTES	O 07	C	F	-1	-
92	1339982Q	KOETZEL ESTHER	C VOILE FOS	112	M	F	-1	-

  - 269 coureurs présents (113 filles, 156 garçons)
  - 30 nations
  - 10 courses courues
  - Encadrement : Laurent GAILLOT (FFVoile), Manuel LODEHO (SNO Nantes) Team Leader.

La France termine 4ème nation sur 30 présentes derrière ITA, ESP et SUI. C'est la première fois que l'équipe sélectionnée atteint une performance collective de cette nature, même si les performances individuelles ne sont pas exceptionnelles. 4 des 6 garçons finissent dans le rond Or.

La performance est d'autant plus intéressante que le niveau sportif de l'épreuve était élevé. En effet, en l'absence de Championnat du Monde, les meilleurs coureurs de chaque nation étaient sur le Championnat d'Europe.

Nous avons été la seule nation à envoyer une équipe sélectionnée une année plus tôt. Nous avons eu un programme de préparation estivale, avec 2 épreuves internationales en Italie qui ont permis de souder l'équipe et de préparer l'échéance. Le Binôme Team Leader / Coach avec 2 techniciens, a très bien fonctionné.

La France compte de nombreux talents qui se révèlent souvent sur le plan international dans les séries Espoirs. L'Optimist alimente aujourd'hui les séries Laser / 420 / 29er et Nacra 15.

L'Italie reste un modèle pour tous (meilleure nation mondiale depuis de nombreuses années). Les Italiens sont structurés autour de regroupements nationaux réguliers (4 jours par mois) qui rassemblent 20 à 30 coureurs, autour d'un circuit de régates, d'un accompagnement national pérenne et d'un lieu d'entraînement (Lac de Garde). Ils organisent de grandes épreuves internationales qui attirent toute l'Europe et n'ont pas besoin de courir le continent pour se confronter. Les entraîneurs de clubs sont fortement impliqués dans la dynamique nationale et invités sur tous les regroupements.

5. Bilan général et perspectives :

La Fédération Française de Voile s'implique depuis quelques années dans le suivi des meilleurs de la série et dans le développement de la pratique Optimist, en mettant des moyens humains (mise à disposition de Cadres Techniques, Laurent GAILLOT et Mathieu RICHARD pour la Team Race) pour l'encadrement des stages et épreuves nationales internationales, et des moyens financiers (prise en charge des frais d'encadrement). Les Français ne sont pas loin des podiums. Sur la plan national, l'épreuve de promotion d'été reste un rendez-vous incontournable pour les plus jeunes, pendant

lequel une attention particulière leur est portée sur le plan pédagogique (interventions, vidéo, parcours et temps de course adaptés, convivialité, accompagnement des parents). Une présence d'athlètes de l'Equipe de France serait un plus, ainsi qu'un renforcement de l'encadrement pour animer ou répondre aux attentes des parents en matière de parcours ou d'orientation sportive. Enfin, la Classe a vocation à animer et organiser le réseau de ses adhérents, mais le développement de la pratique doit se faire sur le plan local (clubs, bassins, départements, ligues).

Open Skiff – cadre référent : Gildas TREGOUET

1. Dynamique de la série

Evolution du nombre de coureurs classés (ne comprend pas les coureurs classés en IND au 12/02/21)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TOTAL	263	361	361	245	241	337	214
F	61	63	86	59	61	84	58
G	202	298	275	186	180	253	156

On observe une baisse réelle en 2020 liée à l'impact covid et aux nombreuses épreuves annulées.

Yves LEGLISE a réalisé la traduction des règles de classe en français.

On note une bonne collaboration des entraîneurs impliqués sur la série et une animation régulière sur les réseaux sociaux.

2. Bilan sportif

Une seule étape de l'Open Tour a été courue cette année : Le Grand Prix de l'Armistice qui a servi de support au CF Minime avec 90 classés dont 27 féminines, avec un suivi fédéral sur cette épreuve.

Sur le CF Minimes, 69 coureurs classés dont 19 féminines.

Toutes les autres épreuves à caractère national (Open Tour : 4 épreuves / an) et international (Championnat du Monde de la série) ont été annulées.

RS Feva – cadre référent : Yves LEGER

1. Dynamique et animation de la série

Fin 2020, 351 bateaux ont été vendus (info Classe), soit pour une utilisation loisirs, soit compétitive, soit les deux.

Il existe une animation régulière d'un groupe d'entraîneurs, responsables de la classe et référents de la série sur le réseau WhatsApp : intégration régulière de nouveaux clubs. Le montage du calendrier est effectué à partir de ce réseau et finalisé par la classe. Des rassemblements pré-régate sont régulièrement organisés, soit à l'initiative de la classe, soit des entraîneurs.

On note un investissement dans ce support dans de nouvelles ligues (Sud et Occitanie) pour des pratiques compétitives. La région AURA est la plus dynamique en 2020 (forte représentation et animation). Le bouche à oreille, sur ce support, commence à fonctionner et il perd un peu de sa déconsidération, on observe que des entraineurs 420 commencent à s'intéresser à ce support.

Il subsiste des difficultés à stabiliser des équipages dans certaines régions et peu de stabilité de volume suivant les années.

Une idée nouvelle pour la série : en Bretagne, le positionnement du support dans un championnat Skiff avec 29er et open Skiff, va permettre de créer une filière et favoriser des échanges entre les supports.

2. Bilan sportif

Les épreuves internationales ont été annulées et une seule épreuve d'ampleur (SIL ou N) a été courue : Le GPA de Maubuisson - épreuve support du Championnat de France : 26 équipages sur l'événement. Un suivi fédéral a été assuré sur cet événement, avec en amont un rassemblement de 2 jours.

Perspectives 2021:

Mise en place d'opérations de « communication » avec des pôles ou EDF sur des gros événements pour présenter les supports, les opportunités, et donner envie aux plus jeunes de continuer leur carrière sportive.

Finalisation de l'outil numérique : fiche suivi coureur, au service des entraîneurs et leurs coureurs et pour accompagner la formation des entraîneurs.

Organisation du stage détection foil U15 (kite - windsurf – dériveur – multicoque et introduction du Wingfoil).

Stage meilleurs de séries (dériveur) sur la première semaine de La Toussaint, avant les différents rendez-vous nationaux.

Suivi et animation des séries par les référents nationaux.

RAPPORTS D'ACTIVITES 2020 DU DEPARTEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Marie-Pierre CHAURAY, Stéphane FRETAY

Le Département Economique, Social et Environnemental a en charge le développement des structures, la relation avec les clubs et les écoles, l'animation des territoires, la formation… En 2020, notre département a entamé et/ou continué ses actions d'accompagnement, de structuration, d'expertise… au sein de ses 3 pôles que sont le Pôle Prospective et Développement Economique, le Pôle Emploi-Formation, et le Pôle Animation-Vie des Clubs et des Territoires.

POLE PROSPECTIVE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2020, dans un contexte sanitaire difficile, le Pôle Prospective et Développement économique (PDE) a continué de mener de nombreuses actions pour accompagner le développement des activités dans notre réseau fédéral avec le soutien des ligues, CDV et structures locales. Les actions menées visent à aider à maintenir les potentiels de développement de notre réseau fédéral, sa capacité à s'adapter et se moderniser en permanence. Elles cherchent aussi à mieux comprendre et répondre aux problématiques rencontrées par les structures affiliées dans leur territoire dans un environnement en perpétuel évolution et très impacté par la crise sanitaire à compter de mars 2020.

Aider à améliorer la qualité et la diversité des activités

En 2020, le Pôle Prospective et Développement Economique a continué d'engager des actions structurantes pour aider à améliorer la qualité et la diversité des activités dans les structures fédérales. Le schéma de labellisation fédéral guide nos campagnes de labellisation. 13 ligues sont aujourd'hui engagées par convention avec la fédération pour la gestion régionale des labels et dans le suivi des audits de structures qui permettent de mettre en place un accompagnement direct des structures sur le terrain.
Ainsi, en 2020 :

- 37 audits ont été réalisés dans 8 ligues par 11 auditeurs. On constate une baisse (de 2/3) des audits cette saison en raison de la crise sanitaire (structures fermées…).
- En 2020, le réseau des structures labellisées compte :
    - 386 structures labellisées Ecoles Françaises de Voile
    - 39 Ecoles Française de Croisière (EFC)
    - 134 Points Location FFVoile
    - 71 Coaches Plaisance habilités (30 structures et 16 indépendants)
    - 324 Clubs Sport Loisir (CSL),
    - 172 Ecoles de Sport (EDS),
    - 171 Ecoles de Compétition (EDC).

En complément des instructions nationales, le pôle a accompagné les territoires par la production des différents documents d'aide à l'instruction des labels.

Au-delà de la qualité d'accueil et d'encadrement, la pandémie liée à la COVID 19 a obligé toutes nos structures à renforcer leurs règles sanitaires. Pour leur permettre de répondre à ces impératifs et communiquer sur leur engagement dans ce domaine, le pôle a co-construit avec les structures et les services fédéraux un **protocole sanitaire** couvrant l'ensemble des activités et des publics accueillis dans le réseau.
Ce dispositif sanitaire a permis de répondre aux exigences et aux évolutions de situations durant l'année avec des mesures sanitaires variées comme : la distanciation, l'aménagement des espaces, la

désinfection renforcée, les règles d'utilisation des équipements nautiques … permettant d'assurer la meilleure protection des salariés, bénévoles et publics accueillis dans les structures.

Ingénierie à destination du réseau des clubs labellisés

1. Packs pédagogiques labels

Le pôle a édité l'ensemble des outils pédagogiques ou de promotion intégrés dans les Packs labels à destination :

- Des EFVoile : packs livrés en juin 2020
- Des Ecoles Françaises de Croisière : packs livrés en juin 2020
- Des Points de location FFVoile : packs livrés en juin 2020
- Des Coachs plaisance : packs livrés en juin 2020

Certains envois ont été décalés par rapport aux années passées pour attendre l'ouverture des structures après les fermetures liées au confinement.

2. Passeport Voile 2020

Comme chaque année, le pôle PDE a piloté le dossier Passeport Voile pour permettre la bonne livraison des commandes des ligues et de la fédération fin mai/début juin 2020.

3. Evolution de la progression fédérale pour les écoles de voile

Suite à l'expérimentation conduite durant l'été 2019 sur une évolution de la progression d'enseignement permettant de créer davantage de niveaux, le pôle PDE a fait évolué les outils d'enseignement pour mettre à disposition de l'ensemble des structures une progression rénovée autour 8 niveaux (blanc, jaune, jaune/orange, orange, orange/vert, vert, bleu, violet). Ces évolutions doivent permettre de répondre à la demande des écoles de disposer d'un nombre de niveaux plus grand sur les premiers niveaux de pratique afin de fidéliser plus facilement leur clientèle.
Ce travail a permis de produire un nouveau livret de certification, une nouvelle carte de progression et une nouvelle affiche enseignement pour la saison 2020. Les retours des clubs et des formateurs sur ces évolutions sont très positifs.

4. Refonte livret d'activités jeunes enfants

Suite à la réflexion conduite en 2019 sur l'évolution du livret jeunes enfants (édité en 2005), le pôle PDE a assuré le suivi de la conception d'un livret d'activité rénovés avec de nouveaux contenus qui donnent plus de place à la thématique du milieu naturel et de sa protection. Ce nouveau livret a été diffusé aux clubs dans le cadre des commandes des passeports voile pour cette saison 2020.

5. Actions au bénéfice du réseau Coach Plaisance FFVoile

Les travaux de labellisation des cadres et des structures ont perduré dans la préoccupation des perspectives de la reprise des activités, avec une temporalité décalée sur la projection d'une pleine saison dans le pilotage des packs associés aux labellisations. Dans cette dynamique, le pôle PDE a contribué à la construction et au suivi des préconisations sanitaires fédérales spécifiques à nos activités, pour la navigation collective embarquée en itinérance (plaisance et croisière), en collaboration avec le DCP et les acteurs des réseaux labellisés.
La convention de partenariat avec la plateforme Ocean skills poursuit sa mise en œuvre, par le référencement intégré du réseau des Coachs Plaisance et une offre spécifique pour leur usage de la plateforme.
Une opération de banque d'images vidéo a été coordonnée en relation avec le service communication, avec la considération de valoriser les pratiquantes et nos professionnelles de l'encadrement.

Animation du réseau EFVoile

1. Mise en place d'un espace EFVoile dans l'espace club fédéral

https://www.ffvoile.fr/ffv/Identification/Login.aspx?ReturnUrl=/ffv/gestion/EspaceClub.aspx&ReturnUmbracoUrl=/espace-club/
Cet espace s'organise autour de différentes thématiques et comprend différentes rubriques :

- Un **fil d'actualité** en lien avec le développement des activités pour le plus grand nombre
- **La vigie des EFVoile** qui propose des mini synthèses sur des sujets de veille thématique
- **Les mémos des pros** : des billets thématiques en lien avec le cœur de métier des professionnels de notre réseau
- **Les fiches de bonnes pratiques et les fiches initiatives** produites avec le réseau et qui témoignent des expériences menées par les clubs. Ces fiches confirment l'expertise acquise

par les acteurs bénévoles et professionnels de notre réseau EFVoile en valorisant les idées et les solutions qu'ils développent dans leur territoire.

- **Les différentes études** nationales réalisées pour le compte du réseau (étude tarifaire…)

2. Accompagnement au modèle économique de notre réseau

En lien direct avec l'étude conduite en 2019 pour mieux identifier les besoins de services fédéraux de notre réseau EFVoile, le pôle; PDE a engagé les premières actions dans le domaine de l'accompagnement au modèle économique de nos clubs. En 2020, ces actions ont permis de proposer :

A. **Un Webinaire thématique** de présentation d'un outil de diagnostic financier rapide construit spécifiquement pour notre réseau fédéral. Organisé en décembre, ce webinaire était ouvert à toutes les structures FFVoile. Il est disponible en replay sur l'espace club fédéral.
B. **Une formation au calcul des coûts de revient :** elle permet de mieux comprendre l'enjeu et l'utilité du calcul des couts de revient et de maitriser un outil dédié construit pour notre réseau. La formation testée en juin a été lancée en octobre. Elle s'organise en 2 niveaux. 46 personnes se sont formées en 2020 (16 ont fait les niveaux 1 et 2, 27 le niveau 1 uniquement, 3 le niveau 2 uniquement)
C. **Un coaching personnalisé** en lien avec la thématique du modèle économique et social de nos structures : cette offre complémentaire aux formations et au webinaire permet lors d'un temps d'échange en ligne avec une structure de voir les points de difficulté qui restent à lever sur la maitrise de ces outils ou la réflexion en cours sur le développement de la structure. Environ 50 % des participants prennent cette option.

Pilotage de projets dédiés au réseau

1. Plateforme d'aide à la création de documents prêt à être imprimés (W2P)

Le pôle PDE a continué le travail engagé sur le projet de création d'une plateforme de production de documents à destination des structures. Après avoir connu des retards de développement, cette plateforme est aujourd'hui en phase de tests internes pour lever les derniers dysfonctionnements de l'outil. Ce projet doit permettre à chaque structure fédérale à terme de pouvoir concevoir:

- un **flyer** de promotion d'une offre ou d'une action (livré pour test)
- un **dépliant** de promotion de différentes offres (livré pour test)
- une **fiche** action subvention ou appel à projet (livré pour test)
- son **projet** annuel ou pluriannuel de développement (livraison à venir)
- un **dossier** de mécénat (livraison à venir)
- un **rapport** d'activité ou bilan de saison (livraison à venir)

Ces documents paramétrés intègreront les données club saisies par la structure dans le cadre de son bilan d'activité et de ses demandes de labels. Ils seront directement personnalisables par le club afin de lui permettre l'édition de documents de qualité à usage de promotion de ses activités.

2. Documents chiffres clefs

Les chiffres clefs régionaux, départementaux et clubs 2020 ont été actualisés et mis à disposition sur le site internet fédéral. Le pôle PDE a continué le travail engagé sur la production des chiffres clefs des structures pour en améliorer le contenu et la fiabilité. Dans ce domaine, le pôle a aussi accompagné les territoires et les clubs demandeurs dans la réalisation de productions de chiffres clefs ou cartographie personnalisés dans le cadre de leurs projets de développement.

3. Accompagnement à la valorisation du modèle économique et social des clubs fédéraux

Dans le cadre de ses missions, la Fédération se positionne en appui et en soutien de l'ensemble de ses structures affiliées. Notamment à travers son réseau de conseillers techniques en développement qui ont en charge l'accompagnement au quotidien les structures affiliées et qui contribuent au développement des pratiques dans les territoires. Face aux différents constats et observations sur les mutations rapides de l'environnement des structures affiliées, le pôle PDE a mis en place, fin 2019, un groupe de travail dédié sur le thème de "l'accompagnement à la valorisation du modèle économique et social des clubs fédéraux". La réflexion menée par ce groupe de travail composé de cadres du siège et des territoires doit permettre d'identifier et de concevoir les outils pour renforcer leurs moyens d'actions et être en capacité de mieux faire face à ces nouveaux défis,

Ces outils s'organisent autour de 4 thématiques en lien avec le métier d'accompagnateur en développement :

- L'accompagnement en développement
- Le modèle économique et social des structures (calcul des coûts, diagnostic financier, évolution du modèle…)

- La structuration (attractivité des métiers, guide impact social, guide architecture des bases nautiques, repères sur l'assurance…)
- L'animation territoriale (guide des statuts juridiques…)

Les outils seront regroupés dans un « kit » à disposition des cadres et agents de développement des territoires.

Accompagnement individualisé

Au bénéfice des professionnels de notre réseau :

- Dossier d'expérience à la mer pour les C200R dans le cadre des activités des balades à la voile
- Dossier DE pro pour les professionnels expérimentés du réseau afin de faciliter l'accès au diplôme pour ce public

Au bénéfice d'un territoire (CESE Voile Bretagne) :

- Implication dans le travail engagé sur l'évolution de la gouvernance dans le cadre des travaux menés par le CESE voile Bretagne

Défendre/Représenter/Veiller/Informer

Le pôle PDE assure une mission de veille et d'information vers le réseau qui a pris en 2020 différentes formes :

- Réalisation de billets d'actualité à destination des acteurs du développement dans les territoires et des EFVoile
- Réalisation d'articles pour la lettre d'information mensuelle pour les clubs
- Réalisation des memos des pros disponible sur l'espace EFVoile

POLE FORMATION ET EMPLOI FFVOILE

L'année 2020 est marquée par **l'accélération de la mutation numérique** du pôle Formation & Emploi de la FFVoile. Accélération prévue initialement mais largement renforcée par les besoins **d'adaptation à la crise sanitaire**. La FFVoile a poursuivi en 2020 sa démarche de **facilitation d'accès et de gestion des formations** pour les clubs, les formateurs, les organismes de formation, les licenciés, les dirigeants et l'accompagnement des territoires ainsi que le développement de **nouvelles formations** et **certifications** tant pour les bénévoles que pour les professionnelles pour répondre aux besoins des clubs.

Accompagnement du dispositif de formation au CQP Initiateur Voile

1. **Chiffres clés**
   - 841 diplômés délivrés et répartis comme suit : 563 Livrets de formation: soit un nombre de « primo – diplômés » équivalent à 2019, 277 demandes d'équivalence, 1 dossier VAE. La crise sanitaire a provoqué un important décalage dans les dispositifs et donc des fins de formation. Nous devrions observer un pic en 2021 de certifiés.
   - 11 jurys : à l'initiative de la FFVoile, le premier jury organisé à distance a pu se réaliser sur la période de confinement (avril) et ainsi permettre la délivrance de diplômes en vue d'une reprise rapide d'activité.

2. Dématérialisation des grilles de certification des livrets CQP et Moniteur FFVoile

A la demande des membres de la CPNEFP, nous avons, courant Juin 2020, intégré les grilles de certifications dans les livrets de formation CQP Initiateur Voile et Moniteur FFVoile afin qu'elles puissent être visualisées lors des jurys. Fin du papier, désormais, celles-ci sont remplies directement par les formateurs via des cases à cocher, des cases à renseigner pour les identifications et une case pour la signature électronique.
Procédure d'accompagnement et tutoriel vidéo :
https://espaces.ffvoile.fr/formation/2020/8/13/dematerialisation-des-grilles-de-certifications-livrets-cqp-mf.aspx

3. Ajustements des calendriers des clubs

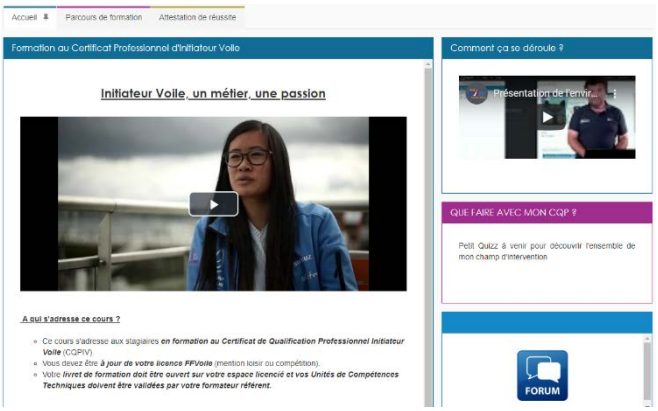
La crise sanitaire a contraint bon nombre de clubs à modifier leur organisation de formation, notamment sur le CQP initiateur voile. Le service formation a accompagné les clubs dans la mise à jour de leur calendrier.

4. Formation à distance (720 utilisateurs sur la période avril à décembre) :

En période de confinement, il était important de garder le rythme et de préparer le retour à l'activité. Le pôle Formation & Emploi de la FFVoile, en collaboration avec les équipes de l'ENVSN, a développé en mars 2020 un parcours de formation à distance à destination des CQP initiateur voile/Moniteur FFVoile, parcours de formation offert à tous les bénéficiaires en 2020 et 2021. Cette action contribue également à la transformation numérique de l'offre de formation fédérale. Tous les licenciés titulaires d'un livret de formation ouvert ont eu accès à la plateforme de formation à distance.

Les 720 bénéficiaires (CQP en formation et formateurs) plébiscitent largement cette nouvelle approche de la formation. L'ensemble des formateurs habilités ont désormais accès à la nouvelle plateforme de formation à distance pour les CQP initiateur voile et MF, parcours de formation permettant de balayer les différents concepts structurants du métier de moniteur de voile :

- Des cours, des documents et des vidéos de présentation répartis dans 6 grands chapitres :
  - Les fondamentaux de la démarche d'enseignement
  - La sécurisation de l'activité
  - Mes premiers pas de moniteurs
  - La conception et la mise en œuvre d'une séance
  - L'accompagnement du progrès des pratiquants
  - L'évaluation des pratiquants
- Des quizz et des badges à acquérir attestant de la maitrise des différents sujets
- Des suggestions d'interaction entre formateur et apprenti-moniteur.



Les formateurs bénéficient de plus d'un onglet particulier et de droits d'accès au suivi de vos formés :

- consultation des résultats de quizz de vos jeunes
- consultation de leur progression dans le parcours
- consultation des temps de connexion

5. Nouvelle campagne de promotion vers les futurs CQP initiateur voile

Changement de stratégie de communication, l'accent étant mis sur les compétences transversales (soft skills) développées par un moniteur de voile et différenciantes dans le cadre d'une embauche future quel que soit le secteur d'activité visé. L'objectif est bien que les candidats au CQP voient l'intérêt d'investir sur un « job d'été » leur apportant un bénéfice futur.
Une page d'information et de promotion dédiée est en cours de finalisation ; un flyer sera diffusé dans le réseau des écoles de voile en 2021.

Gestion des dispositifs – Facilitation des démarches pour les OF – les formateurs – les formés

Dans le cadre de la mise en conformité du corpus administratif et de la mise en place de la démarche qualité requise pour la certification QUALIOPI (afin de pouvoir solliciter les fonds de la formation professionnelle), le pôle formation & emploi a poursuivi sa transition numérique et l'adaptation de l'ensemble des documents et process aux nouvelles contraintes réglementaires :

- Mise en place d'une démarche d'amélioration du fonctionnement entre le pôle formation et les autres services de la FFV (paiement en ligne et facturation des prestations de formation, comptabilité spécifique)
- Optimisation des procédures de prise en charge des coûts pédagogiques avec les clubs : par subrogation, les clubs cotisants à l'AFDAS bénéficient d'une prise en charge des formations sans avance de trésorerie.
- Dématérialisation des attestations de certification fédérales directement accessibles par l'espace licencié
- Sécurisation du process de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : recevabilité, rapport d'expérience et entretien.
- Préparation de l'audit de certification QUALIOPI programmé pour mi-2021

Mise en application du Règlement des diplômes, qualifications, habilitations, fonctions et formation de la FFVoile depuis le 20 février 2020.

1. **Délivrances des attestations DTN :**
   - Attestation de dispense des UC 1 et 2 dans le cadre du DEJEPS Voile : 13
   - Attestation pour l'entrée en formation DEJEPS Voile (Ligue Normandie) :
     - Attestation d'expériences en compétition : 7
     - Attestation d'expérience dans l'enseignement en autonomie : 13

2. **Participation à l'écriture du protocole sanitaire en matière de formation** : pour faire face à la crise sanitaire et ses conséquences, le pôle Formation & Emploi a accompagné les clubs dans l'organisation et l'adaptation des actions de formations afin de maintenir autant que possible l'activité au sein du réseau.

3. **Création de nouvelles certifications FFVoile** : qualifications « coach voile forme & bien-être », « coach voile santé », « sécurisation des activités de loisir en kiteboard » ; habilitation « formateur FFVoile » ; formations « calcul de coût de revient N1&2 ». Ces certifications et formations sont accessibles tant pour les professionnels que pour les bénévoles et sont intégrées dans les fiches descriptives référentielles du RDD..

4. **Concertation des territoires et vie du réseau - Organisation du colloque annuel de la formation** : 2020 a connu deux colloques :
   - un colloque en janvier 2020 suite au report de celui de décembre 2019 conséquent à la crise sociale des « gilets jaunes ». L'ordre du jour était consacré essentiellement aux conséquences et opportunités de la réforme de la formation professionnelle et aux remontées des besoins en formation des territoires.
   - un colloque en visioconférence le 16 décembre 2020. L'ordre du jour était axé sur les actualités relatives à la formation, l'état des lieux des besoins en développement de compétences, les exigences et obligations réglementaires étatiques pour former des CQP / DIRRECTE, les retours des territoires quant aux stratégies régionales sur la certification QUALIOPI).

Participation aux colloques régionaux : Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Grand Est

Relation et intervention auprès du Ministère chargé des Sports

1. Aménagement des accès aux formations BPJEPS et DEJEPS voile et kite

La crise sanitaire avec son confinement a fortement impacté les opérateurs de formation sur l'ensemble des territoires ; afin de permettre la continuité des formations et la certification, la FFVoile a négocié des aménagements. De même pour permettre l'accès à la formation, la justification des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) a été repoussée à la date des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP), laissant aux opérateurs le temps d'accompagner les candidats et d'adapter leur organisation de formation.

2. Inscription des deux Certificats Complémentaires au Répertoire Spécifique

Afin de permettre le financement des certificats complémentaires (voile croisière jusqu'à 200 MN d'un abri ou voile multisupport jusqu'à 6 MN) aux deux BPJEPS de la mention « voile », le pôle Formation a participé à la réécriture des arrêtés correspondants sur la demande de France Compétences (les arrêtés sont en cours de publication au Journal Officiel).

3. Prérogatives d'encadrement sur le foil tracté (activité accessoire) et le Wing Foil accordées aux titulaires de diplômes voile

Afin de répondre aux logiques d'émergence de nouvelles pratiques, le pôle Formation et Emploi a obtenu que la prérogative des titulaires d'une certification professionnelle de la voile et kiteboard soit élargie à l'encadrement du foil tracté (activité accessoire participant à l'apprentissage du kite foil et du windfoil) et du Wing foil. Une offre de formation continue pour le développement des compétences liées à l'encadrement de ces nouvelles pratiques sera disponible dès le printemps 2021.

4. Accueil des personnes en situation de handicap

Accompagnement de 2 candidats au BPJEPS voile ; en lien avec la commission handivoile, afin de palier à la défaillance du processus administratif lourd et peu adapté, un travail d'évaluation, d'aménagement et d'expertise a été mené auprès des opérateurs de formation, des clubs d'alternance et interlocuteurs administratifs. Voici une vidéo témoignant des difficultés pour les candidats et sur lesquelles le pôle formation et la commission handivoile travaille activement : création d'outils d'évaluation à destination des formateurs, accompagnement dans les process administratifs, aménagement des parcours de formation pour permettre l'inclusion, formation des formateurs,…

5. Prévention des accidents d'hélice

Dans le cadre de la prévention des accidents dus à l'usage des engins motorisés, deux documents ont été produits et diffusés à l'ensemble du réseau des formateurs et opérateurs de formation :

- Préconisations à destination des formateurs sur l'usage des engins moteur
- Bonnes pratiques pour un pilotage sécurisé et l'utilisation des manettes à commandes électroniques (grand public, encadrants et formateurs)

6. Expertise ARQUEDI

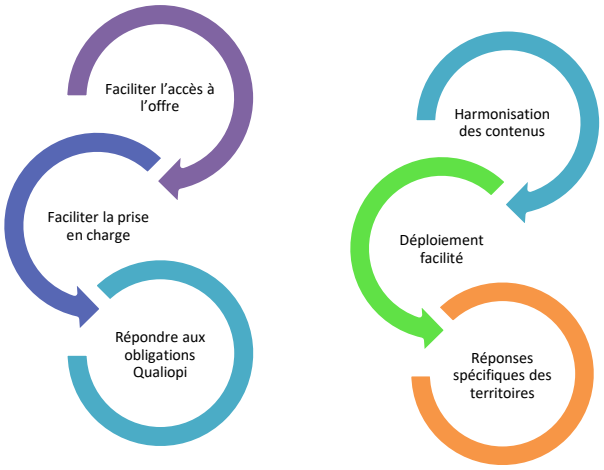
Ce service proposé par le ministère Français chargé des sports permet d'effectuer en ligne les démarches pour la reconnaissance des qualifications et équivalences de diplômes non français, obtenus dans les pays de l'union européenne ou d'autres pays. 6 dossiers ont été instruits dans ce cadre par le pôle formation et emploi en 2020

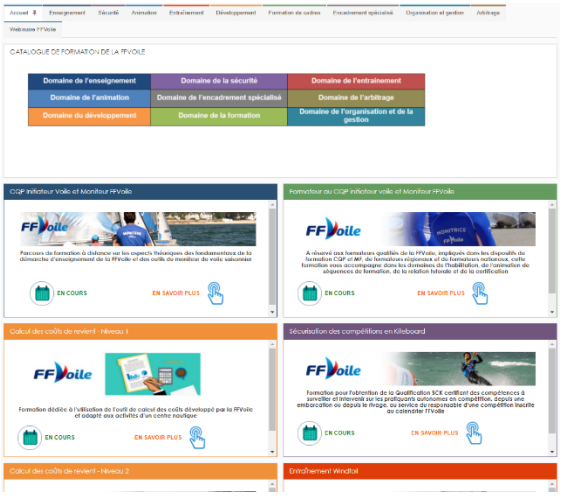
Offre de formation

- Recensement de l'ensemble de l'offre de formation au BPJEPS voile : https://espaces.ffvoile.fr/formation/2020/7/30/offre-de-formations-bpjeps-20202021.aspx
- DEJEPS 13 SHN (promo 4) et 13 Ultramarin (promo 1), formation montée en partenariat avec l'ENVSN
- 7 Sportifs de Haut Niveau en formation DEJEPS ont bénéficié d'une aide financière à hauteur de 1200€ (aide accordée uniquement sur les coûts de formation)
- Accompagnement dans le développement des compétences des CTS : 3 CTS ont bénéficié d'un accompagnement sur leur projet de formation
- Formation calcul de coût de revient : 10 sessions de formation (niveau 1 & 2 confondus) entre Juin 2020 et Décembre 2020 représentant environ 130 participants. Les Cadres Techniques ainsi que les équipes de la FFVoile ont également bénéficié de cette formation (environ 40 Personnes). Les recettes concernant cette formation s'élèvent à 5675€.
- Animation du réseau des entraineurs sur la période de confinement :

Avec la participation des cellules de la performance et grâce à la production de contenus par des collègues CTS de la FFV, 200 professionnels et bénévoles du réseau des entraineurs ont pu bénéficier de l'accès à des contenus sur la prépa physique et mentale, les schémas tactiques en match racing, les règles de course, la météo, … afin de garder le lien avec leurs coureurs.
Accès à la plateforme : https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/55/open/tool/home#/tab/-1

1. **Développement** de formations à distance et d'un catalogue de formation :





La crise sanitaire et son confinement ont accéléré le processus de transformation en digital learning des formations fédérales ; **12 parcours de formation** intégrant tout ou partie de la formation **à distance** ont ainsi été créés et développés. Ils répondent à la fois aux besoins en développement de compétence de notre réseau de bénévoles et de professionnels mais aussi aux logiques de financement tout en permettant une accessibilité individualisée. Chaque parcours construit sur des principes similaires, rassemble sur sa page d'accueil les informations sur les compétences développées, l'organisation des temps de formations synchrone et asynchrone proposée, les modalités de certification associées, le tarif, les dates, les modalités d'inscription, les auteurs, …
Accès aux 12 parcours de formation : https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/49/open/tool/home#/tab/6771

2. **Webinaires :**

Ouverts à l'ensemble des responsables de structures, professionnels ou bénévoles, ces webinaires abordent différentes thématiques tel que la gestion des assurances, le mécénat, la gestion de ses activités ou la planification sportive.

Accès aux webinaires en différé par l'espace club : https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/49/open/tool/home#/tab/6583

Accès aux informations de la plateforme de formation de la FFVOILE : https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/49/open/tool/home#/tab/6771

3. **Chiffres clés**

Dispositif de formation	2020				Total 2020	Total 2019
	Femmes		Hommes			
Livrets CQP AMV (Qualification ayant pris fin en Aout 2018)						235
CQP Initiateur Voile (Livrets de formation)	169	30%	394	70%	563	565
CQP Initiateur Voile (Demandes d'Equivalence)	75	27%	201	73%	276	665
CQP Initiateur Voile (Dossier VAE)	1	50%	1	50%	2	1
Educateur HandiVoile	2	8%	22	92%	24	
Moniteur FFVoile	3	18%	14	82%	17	24
Entraîneur-e Régional-e	11	22%	38	78%	49	68
Entraîneur FFVoile	0	0%	4	100%	4	3
SOUS-TOTAL Encadrants *(hors demandes d'équivalence et dossiers en retard)*	261	28%	674	72%	659	661

Formateur régional CQP	16	15%	92	85%	108	229
Formateur national CQP (Qualification initiale)	6	15%	34	85%	40	48
Formateur national CQP (Renouvellement de qualification)	7	11%	56	89%	63	/
SOUS-TOTAL Formateurs	29	14%	182	86%	211	277
Niveau technique 4 Dériveur	89	29%	223	71%	312	382
Niveau technique 4 Habitable	46	26%	134	74%	180	179
Niveau technique 4 Multicoque	173	35%	321	65%	494	613
Niveau technique 4 Windsurf	61	28%	160	72%	221	261
Niveau technique 5 Dériveur	9	22%	32	78%	41	39
Niveau technique 5 Habitable	3	23%	10	77%	13	22
Niveau technique 5 Multicoque	3	18%	14	82%	17	24
Niveau technique 5 Windsurf	3	33%	6	67%	9	22
SOUS-TOTAL Niveaux Technique FFVoile	387	30%	900	70%	1287	1542
TOTAL GENERAL	677	28%	1756	72%	2433	3380

Projet 2021

Poursuite de 2020 sur la conception de nouveaux parcours de formation à destination des professionnels et bénévoles.
Etude sur l'opportunité de création d'un institut national de formation pour

- *proposer une structure juridiquement valide aux territoires et facilitatrice des process administratifs*
- *accompagner le projet professionnel des salariés en structure (offre de formation élargie, accompagnement VAE, bilan de compétence, …)*
- *bénéficier d'un laboratoire d'expérimentation pédagogique*
- *déployer plus facilement des formations sur l'ensemble du territoire*

Finaliser les textes passerelles avec les AFFMAR ;
Finaliser la convention nationale avec les STAPS et envisager d'autres partenariats avec les universités et les grandes écoles ;
Déploiement et poursuite de la conception de formations :

- *en voile santé*
- *sur les nouvelles pratiques (WING, KITE, …)*
- *sur la commercialisation de l'offre*
- *sur la recherche de sponsors pour les sportifs de haut niveau*
- *sur la fonction d'employeur*
- *…*

Formation des cadres techniques :

- *sur le management d'un collectif pour les entraîneurs FFVoile et les CTS*
- *sur les bases de la préparation physique pour les entraineurs des pôles espoirs et des collectifs jeunes*
- *sur le développement, l'accompagnement et le management de projets pour les cadres référents territoriaux*

Poursuite de l'accompagnement des territoires.

POLE ANIMATION – VIE DES CLUBS ET DES TERRITOIRES

Commission Voile scolaire

1. **Renouvellement de la convention entre la FFVoile et le Ministère de l'Education Nationale et des Sports**

Le 23 septembre dernier, à l'occasion de la Journée Nationale du Sport Scolaire, la FFVoile, représentée par Marie-Pierre Chauray, sa vice-présidente en charge du Département Economique, Social et Environnemental, a signé une convention avec Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education Nationale, Roxana Maracineanu, Ministre déléguée chargée des Sports, et les Fédérations du Sport Scolaire, l'USEP et l'UNSS. La convention inscrit les actions contributives à l'éducation de la FFVoile dans un cadre national, ce qui devrait faciliter les contacts avec les acteurs et autorités locaux et territoriaux, enseignants, directeurs d'établissement, conseillers pédagogiques, inspecteurs et directeurs académiques et recteurs. La voile à l'école permet d'apporter toute la richesse éducative de l'initiation et de la pratique de la navigation sportive à la voile.



2. **Voile virtuelle (Virtual Regatta Off shore)**

La FFVoile a mis en place depuis plusieurs saisons une action à destination des écoles primaires grâce à un partenariat avec le jeu « Virtual Regatta ».
Lors de courses au large, les classes peuvent choisir un bateau sur le jeu et faire la course virtuelle dans le même temps que les skippers. A l'issue de la course, un classement des classes est établi.

C'est l'occasion pour les instituteurs d'aborder des notions transversales à travers l'aventure d'une course au large.

Cette année, la course choisie était le VENDEE GLOBE et a connu un succès considérable avec 3380 participants à l'opération (environ 70 000 élèves).

2604 classes primaires / 369 classes de collèges / 92 classes de lycées / 250 pour les universités. A noter la participation de 65 classes françaises de l'étranger (Maroc, Lybie, Beyrouth, Genève, Zurich, Barcelone, New York, Dubaï…)

L'opération voile virtuelle est désormais soutenue par le ministère de l'Education Nationale en étant inscrite sur « eduscol », le portail des projets scolaires à destination du corps enseignant. Cette opération a permis le renforcement des partenariats avec les fédérations scolaires (l'UGSEL souhaite désormais établir une convention avec la FFVoile).

Seulement 392 des 3380 participants déclarent être en lien avec une structure nautique.

La finalité pour la FFVoile est de passer d'une pratique virtuelle à une pratique réelle de la voile. Pour ce faire, les coordonnées des classes sont transmises aux ligues, ainsi qu'aux référents « voile scolaire » afin qu'ils proposent aux classes concernées de prolonger l'aventure par des séances de voile réelle.

Réflexion en cours pour favoriser le passage de la voile virtuelle vers la voile réelle sur les territoires.

3. Voile Virtuelle (Virtual Regatta In shore)

La période de confinement a nécessité la mise en place de dispositifs d'apprentissage et d'animation adaptés répondant aux contraintes sanitaires.

La FFVoile a négocié avec Virtual Regatta la possibilité de créer gratuitement de courtes régates pour en faire bénéficier les élèves des réseaux UNSS, USEP, FFSU.

C'est ainsi plus de 300 élèves qui ont participé à ces animations pendant la période de confinement.
Le réseau UNSS par exemple, envisage de poursuivre ce type d'actions au cours de ses évènements.

4. Mise en place et adaptation du protocole d'accueil du public scolaire dans les clubs de voile

L'évolution des conditions sanitaires a nécessité la mise en place de protocoles particuliers pour permettre de garantir la pérennité de l'accueil des publics scolaires dans les clubs de voile.
Le service règlementation de la FFVoile a suivi en permanence les évolutions règlementaires pour créer et mettre à jour ce protocole.

5. Accompagnement de l'expérimentation de l'aisance aquatique

Afin d'accompagner l'expérimentation de certains clubs visant à aborder la notion d'aisance aquatique au sein des clubs de voile avec la mise à disposition de bassins mobiles, la FFVoile a pris attache avec le Ministère de l'Education Nationale pour valoriser cette action et représenter l'ensemble des dispositifs à destination de la voile scolaire.

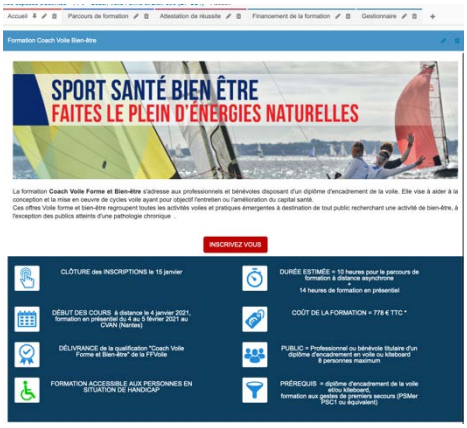
Commission Sport Santé

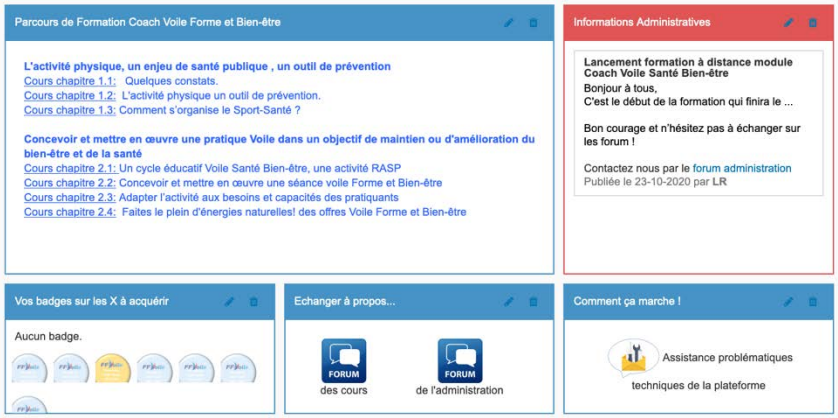
1. Formations Voile Santé Bien-être

Élaboration des contenus et des parcours en ligne de deux formations :

A. Coach voile forme et bien-être

Parcours à distance finalisé. (30 professionnels actuellement sur le parcours)





Organisation d'une première formation test en présentiel. Cette formation initialement prévue en novembre s'est finalement tenue les 4 et 5 février à Nantes.
Formation regroupant 6 professionnels des Pays de la Loire et 7 référents territoriaux futurs formateurs régionaux habilités (Nouvelle Aquitaine, Hauts de France, Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Occitanie, Bourgogne Franche Comté). Cette organisation va permettre un déploiement national, 3 formations sont ainsi déjà prévues pour mars 2021.







B. Coach voile santé

Travail en cours de finalisation en ce qui concerne la partie à distance, avec des enseignants APA d'une maison sport santé (Dunkerque) et un enseignant APA /diplômé en voile (Dijon)

2. Constitution et animation d'un réseau Voile Santé Bien-être :

Identification des référents voile santé et mise en place de deux regroupements des acteurs territoriaux les 23 janvier et 3 décembre

3. **Représentation FFVoile sur les rassemblements nationaux sport santé** (réunions CNOSF et séminaire sport santé)

Ecole de Sport

1. Gestion des packs labels EDS

Cette année, le pack « Ecole de Sport » a été repensé pour permettre de répondre à trois objectifs :
- revaloriser l'image de l'Ecole de Sport au sein des clubs. Ainsi, les co-financements de voile étaient par exemple siglés.
- Favoriser la formation des encadrants « Ecole de Sport » avec notamment l'envoi de guides « essentiels du jeune régatier » ou la fiche « Règle d'Introduction à la Régate ».
- Valoriser les encadrants d'Ecole de Sport en proposant un textile dédié cofinancé sur la boutique.

2. Travail sur les outils EDS : voile virtuelle (Virtual Regatta Inshore)

Grâce au partenariat avec Virtual Regatta, la FFVoile a permis aux clubs qui le souhaitaient de découvrir gratuitement pendant neuf mois la possibilité d'organiser des régates sur Virtual Regatta Inshore.

3. Accès des entraîneurs « Ecole de Sport » à la plateforme des entraineurs

Les entraineurs « Ecole de Sport » bénéficient des ressources disponibles sur la plateforme pédagogique de la FFVoile.

4. Co-financements

En collaboration avec le département « Compétition / Performance » et le service communication de la FFVoile, les co-financements ont concerné les produits suivants :

 Voiles d'Optimist Banque Populaire	
 RS Feva Jeu de voiles complet	 Gréement PAV 5,0m

 Voile Critérium Banque Populaire BUG	 **Foc Vago Banque Populaire**
 Sweat-shirt Ecole de Sport	 Tee-shirt Ecole de Sport

Vie des clubs – Environnement

Pour rappel, depuis trois ans la FFVoile, en collaboration avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, a engagé une opération visant à limiter l'invasion des plantes aquatiques dans les plans d'eau intérieurs.

Après avoir réalisé une affiche rappelant les bonnes pratiques à adopter pour éviter de favoriser la propagation de végétations aquatiques invasives, les clubs ont pu y avoir accès dans leur espace club.



Suite à cette opération, l'association « Surf Rider » a souhaité que nous puissions partager ce projet avec les autres fédérations du nautisme et nous associer à leurs projets.

Le partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature va se renforcer avec la mise en place de nouvelles actions à destination de nos clubs. Ce projet va également permettre d'associer de nouveaux partenaires comme « Surf Rider », ou d'autres fédérations nautiques partenaires.

La Mer est à Vous ! Programme d'accompagnement vers les métiers de la mer

1. Présentation du projet

La FFVoile a construit, avec les acteurs du secteur maritime **un dispositif innovant** d'ingénierie sociale. Il permet à tous publics éloignés de l'emploi de s'acculturer à la mer et à ses métiers pour accéder à un secteur d'activité **fortement pourvoyeur d'emplois**.
« **4 temps d'accompagnements** progressifs vous permettront de faire votre choix pour vous inscrire durablement dans l'un des 900 métiers y existants … » :

Phase 1 : Faire route vers l'emploi maritime

- Naviguer à la voile, obtenir le permis bateau, obtenir le certificat restreint de radiotéléphonie.
- S'engager, évoluer et progresser, donner du sens à son projet professionnel.

Phase 2 : Progresser en équipage

- Coordonner & piloter un équipage en sécurité.
- Impliquer, motiver et coordonner l'équipage.
- Faire progresser vos compétences.

Phase 3 : Promouvoir ses compétences

- Travailler et concevoir en équipe un week-end de l'emploi maritime.
- Informer, communiquer, inviter les entreprises.
- Présenter son parcours « La Mer est à Vous » et les compétences maritimes nouvellement acquises.

Phase 4 : Intégrer l'emploi maritime

- Faire émerger et manifester ses centres d'intérêts maritimes.
- Choisir son parcours professionnel maritime.
- Entreprendre son projet et s'inscrire dans l'emploi choisi.



2. Principaux objectifs

306 personnes accompagnées sur 3 ans (personnes en parcours)
70 % minimum de **sorties en emploi durable** à l'issue du parcours jusqu'à **100%** car les filières maritimes sont en tension.
36 Éducateurs Sportifs Voile « **Coach d'Insertion** »

LES PLUS-VALUES DU PROJET

- **Plus-value 1 : Navigu**er pour **s'acculturer** et **s'insérer** dans l'emploi maritime.
- **Plus-value 2 :** Accéder directement à l'emploi grâce au **réseau maritime** constitué

3. Carte d'identité du projet

Membres du consortium : Fédération Française de Voile, Agence Pour l'Éducation par Le Sport, Agence nationale de la formation professionnelle pour adultes, les Écoles Française de Voile.
Territoires d'expérimentation (max de 2 sites par territoire) : Bretagne, Normandie, Nord, Ile de France, Pays de Loire, Aquitaine, Occitanie**,** Sud, Corse, Ultra Marin
Public cible : Public peu qualifié (niveau BEP max), QPV, ZRR ou autres, homme et femme, avec handicap ou non, de 18 ans ou plus, motivé(e) pour s'inscrire dans un emploi maritime.
Durée d'un parcours-type : 5 mois et demi

La Fédération Française de Voile est devenue lauréate de l'appel à projet « 100% inclusion, la Fabrique de la remobilisation » le 6 août 2020. Cet appel à projet est inscrit au sein du Plan d'Investissement dans les Compétences porté par le Ministère du Travail et de l'insertion professionnelle. Le lancement du dispositif a débuté au sein du réseau des EFVoile au mois de septembre 2020.

Malgré un contexte sanitaire peu propice au déploiement de ce type de programme, les structures inscrites sur la première vague de ce dispositif expérimental ont su relever le défi de la phase de recrutement des candidats. **45 places** étaient ouvertes, **37 candidats s'y sont inscrits.** Les structures d'accueil de cette première vague sont :

- ⇨ Bretagne - Brest Bretagne Nautisme : 9 candidats
- ⇨ Guyane - Association Nautique de Kourou : 9 candidats
- ⇨ Île de France : Centre Nautique de Choisy Voile : 6 candidats

- ⇨ Sud - Cercle de Voile de Martigues : 7 candidats
- ⇨ Sud - Yacht Club de Toulon : 6 candidats

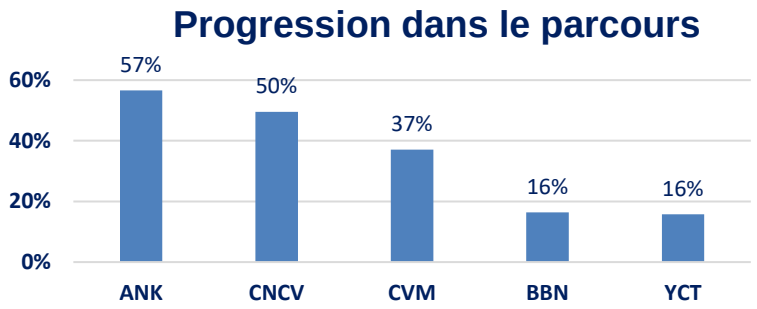
Les dispositifs d'accompagnements sont en cours de mise en œuvre. Au 16 janvier 2021 un premier bilan confirme l'intérêt du programme auprès des publics ciblés. Aucun décrochage n'a été comptabilisé à la date de reprise après les vacances. Ce premier indicateur, nous permet de valider l'intérêt des candidats à s'inscrire durablement dans le programme. L'année 2021 permettra de vérifier l'hypothèse de résultats attendus, c'est-à-dire 26 candidats inscrits directement dans l'emploi maritime ou au sein d'un parcours de qualification donnant accès à l'emploi maritime choisi.

4. Retour d'activité chiffrée sur la période d'activité 2020

Date de démarrage du dispositif par structure :

	Date d'entrée	**Date de fin**
Association Nautique de Kourou	28/09/2020	26/03/2021
Centre Nautique Choisy Voile	28/09/2020	26/03/2021
Cercle de Voile Martigues	13/10/2020	31/03/2021
Brest Bretagne Nautisme	09/11/2020	30/04/2021
Yacht Club de Toulon	09/11/2020	30/04/2021

Progression dans les parcours au 31/12/2020/



Satisfaction des candidats au 31/12/2020 :

Le programme d'accompagnement est-il de qualité ?

Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
48%	46%	5%	1%

Le programme répond-il à vos attentes et vos objectifs personnels ?

Oui, tout à fait	Oui, en partie	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
41%	52%	8%	0%

GP09 Voile Handivalide et paravoile 2020

Le Groupe projet 09 voile handivalide et paravoile s'est réuni 4 fois en 2020.avec son sponsor Ed Russo et ses membres : Pierre Gins, Claude Vidal, Janick Lemoal, Sabine Laperche, Frederic Magnier, Bernard Destrubé, Damien Seguin, en cours d'année Caroline Lamoureux, Olivier Ducruix et Francis Dubes rejoignent le groupe

1. **Sur le volet compétition et pratique sportive :**

Un travail de préparation sur le challenge AG2R, championnat de France double et solo est fait mais la situation sanitaire ne permet pas le déroulement de ces manifestations.
Merci à AG2R - La Mondiale pour son soutien prévisionnel aux championnats et à l'acquisition de matériels.

Le nombre de compétitions en région est également réduit face aux conditions sanitaires

Les appels à projets visant le développement de sections d'animation sportive dédiées à la pratique voile Handivalide régulière perdurent et permettent l'implication de nouveaux clubs dans cette pratique. Nous poursuivrons cet effort de développement en l'intensifiant pour les publics jeunes afin d'aider l'inclusion du handicap au travers d'actions voile et kite.

Sur le **Haut niveau**, nous avons de très bons résultats au champion d'Europe Paravoile sur Hansa 303, une médaille de bronze en Overall et **le podium complet** en Jeunes avec Édouard Champault, Tom Mallet et Ange Margaron, seule compétition internationale pour 2020.



Damien Seguin nous fait un départ de Vendée Globe extraordinaire ….



2. Sur le volet développement de l'activité :

Avec l'aide des clubs, le groupe projet a mis en place les actions suivantes :

- Préparation du **challenge AG2R** à Concarneau (annulé compte tenu de la crise sanitaire)
- Préparation de la **formation** d'éducateur à Concarneau en avril et Nantes en novembre (annulées compte tenu de la crise sanitaire)
- Traitement des dossiers **du PSF** : 54 actions handivoile
- **Appel à projets** définition de la note de cadrage

  57 dossiers déposés :
  - 24 en achat de matériels, 18 dossiers retenus pour 50 000 € merci à l'AG2R la Mondiale
  - 14 en entraînement sportif 2 ligues, 4 CDV et 8 clubs tous retenus pour une somme globale de 19 000€
  - 19 en développement de créneaux de pratiques régulières : 10 dossiers retenus pour 12 000 €
- **Journée nationale** de la pratique voile handivalide et paravoile (annulée compte tenu de la crise sanitaire)
- **Signature** d'une convention de partenariat **FFVoile** avec **l'UNADEV**
- L'animation des outils **de communication** : site internet, groupe facebook